

Tremblay affirme ne rien savoir du club de D'Asti

par Daniel L'HEUREUX

QUEBEC — "Je n'ai pas d'affaire à témoigner à l'enquête sur le crime organisé. Qu'ils prouvent que j'ai les mains sales s'ils veulent me faire témoigner".

C'est en ces termes que l'ex-ministre Georges Tremblay, devenu depuis le mois de septembre président de l'Office des autoroutes du Québec, a réagi à la nouvelle voulant qu'il soit appelé à comparaître devant la commission d'enquête sur le crime organisé.

Le nom de l'ex-ministre libéral avait fait surface à l'enquête, mardi dernier, alors que la Commission faisait entendre le contenu d'une conversation téléphonique entre René Gagnon, l'ex-chef de cabinet du ministre Pierre Laporte, et le trafiquant de drogues Frank D'Asti.

Faisant vraisemblablement réfé-

rence au Victoria Sporting Club, Gagnon disait alors à D'Asti: "J'ai vu Georges Tremblay, y'est au courant de l'affaire. J'ai demandé une rencontre pour la semaine prochaine avec lui, Ducros et Côté".

Interrogé par les commissaires, Gagnon devait toutefois expliquer par la suite: "Je n'ai jamais vu Georges Tremblay. J'ai menti à D'Asti". M. Gagnon n'avait pu se rappeler pour quoi il avait invoqué le nom de Georges Tremblay.

C'est à la suite de cette mention que la commission d'enquête a décidé de convoquer l'ex-ministre libéral, tout comme Mme Pierre Laporte, dont il a aussi été question au cours du témoignage de Gagnon. La Commission accepterait toutefois que ces deux témoins comparaissent sur une base volontaire, s'ils en font la demande.

La perspective de comparaître à l'enquête ne plait cependant pas à M. Tremblay, si on en juge par les réactions qu'il a formulées hier à LA PRESSE au cours d'une entrevue téléphonique.

Sans affirmer catégoriquement qu'il refuserait de comparaître, M. Tremblay a néanmoins laissé clairement entendre qu'il était peu enclin à comparaître sur une base volontaire: "Quand on a les mains propres, on n'a pas à aller s'offrir (pour comparaître à l'enquête sur le crime organisé)", a-t-il dit.

M. Tremblay, qui fut successivement ministre des Transports et ministre responsable de l'Office des autoroutes dans le cabinet Bourassa, affirme n'avoir jamais parlé, reçu ou subi quelque pression que ce soit de la part de René Gagnon. Le président de l'Office des autoroutes (il fut

nommé à ce poste à la veille de l'annonce des dernières élections), soutient même n'avoir "jamais entendu parlé" de l'affaire du Victoria Sporting Club, un établissement que Frank D'Asti aurait voulu voir échapper à la vigilance des forces policières.

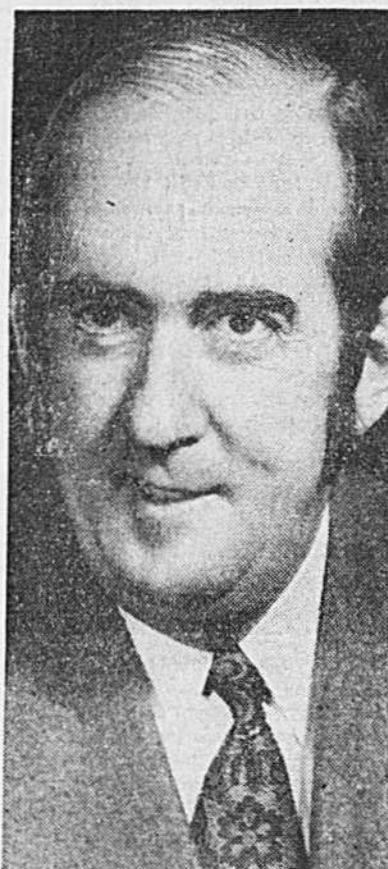
Paraissant particulièrement agriqué que son nom ait fait surface à l'enquête sur le crime organisé, l'ex-ministre libéral semble surtout en vouloir aux avocats qui mènent l'enquête plus qu'à Gagnon lui-même.

"On n'attaque pas les gens qui ont les mains propres. Il va y en avoir quelques-uns qui vont payer pour", a dit M. Tremblay à un moment donné.

Invité à préciser à qui il faisait allusion, M. Tremblay a répondu: "Messieurs les avocats".

"Le gars qui fait l'enquête, a-t-il enchaîné, doit vérifier ça (les alléga-

Voir TREMBLAY, page A 2



M. Georges TREMBLAY

LES HLM À MONTREAL

Les habitations à loyer modique, ces fameux HLM qu'on retrouve maintenant dans beaucoup de pays industrialisés du monde occidental, font maintenant partie de la vie quotidienne des Montréalais. Depuis cinq ans surtout, ils ont poussé comme des champignons au nord, à l'est, au centre et à l'ouest d'une ville — une métropole — qui ne cesse par ailleurs de récolter les transformations comme autant de trophées dédiés au progrès.

Mais les HLM ont déjà une histoire. Pourquoi les autorités municipales ont-elles décidé, au lendemain du succès éclatant de l'Expos 67, de se préoccuper du sort de ces milliers de familles à faibles revenus, bousculées par la prospérité des autres, repoussées lentement mais sûrement dans des taudis à mesure qu'à l'ouest du boulevard Saint-Laurent, se multipliaient les congeries luxueuses pour classes moyennes ou gens aisés?

Qui construit les HLM? Comment sont-ils construits? Et, surtout, qui paie la note? Un indice: depuis 1969, les gouvernements fédéral, provincial et municipal ont investi des sommes énormes dans la réalisation de quelque 10,000 logements et, depuis, chaque année, doivent déboursier d'autres millions pour absorber les déficits d'exploitation de ces immeubles où ne vivent pas seulement, contrairement au préjugé populaire, des assistés sociaux.

D'où viennent les locataires des HLM? Comment sont-ils choisis? Quelle est leur vie de tous les jours? Comment s'adaptent-ils à leur nouveau mode de vie? Comment se sentent-ils perçus par leur milieu social?

Enfin, quel est l'avenir de l'habitation publique? Les politiques des trois paliers de gouvernements sont-elles aussi harmonisées qu'on semble le penser à regarder les réalisations des dernières années? Construire-t-on encore des HLM?

C'est à toutes ces questions que tenteront de répondre nos reporters Claude Gravel et Nicole Perreault dans une série d'articles publiés dans LA PRESSE à compter de lundi.

Mont-Wright: sept morts accidentelles

par Jacques GAGNON
envoyé spécial de LA PRESSE

SEPT-ÎLES — Le juge Roch Lefrançois croit de son devoir de recommander que les règlements qui régissent l'industrie de la construction, au Québec, stipulent "que tout contremaître doit avoir une connaissance convenable de la langue parlée par la majorité des employés sous ses ordres".

Il a fait cette recommandation après avoir souligné que le contremaître Lorne Berg, de la compagnie Mannix (Québec) Ltée, à Mont-Wright, "ne parlait que l'anglais, alors que la plupart des ouvriers sur le site ne comprenaient pas cette langue".

Sept de ces ouvriers ont perdu la vie, le 17 novembre 1972, dans l'effondrement d'une plate-forme qui servait

à la construction de ces silos, et un huitième a été blessé gravement.

Dans un verdict de 31 pages, le magistrat de Québec, qui siègeait comme coroner ad hoc dans cette cause, a conclu à des morts accidentelles.

"La preuve ne nous permet pas d'imputer une responsabilité criminelle à qui que ce soit dans cette tragédie", précise le juge Lefrançois, confirmant ainsi le verdict qu'avait rendu Me Alban Flamand, dans une première enquête, le 20 février 1973.

La deuxième enquête, ordonnée par le ministre Jérôme Choquette, a débuté le 25 mars pour se terminer le 23 novembre. Après avoir étudié les nom-

Voir WRIGHT, page A 2

Autres informations
Page A 2

"Conspiration" des raffineries de sucre?

par Léopold LIZOTTE

Les quatre grandes raffineries de sucre qui alimentent l'Ontario, le Québec, et les Maritimes, se seraient entendus non seulement pour exiger le même prix pour leur produit, mais encore pour assurer chacune d'elle de la même part du marché, constamment.

C'est ce qu'a soutenu le procureur spécial du ministère fédéral de la justice, hier après-midi, alors qu'il répondait aux plaidoyers des avocats des compagnies Redpath, Atlantic, St-Lawrence et S.L.S.R. Holdings, devant le juge Charles Cliche.

Me Bruno Pateras souligna en effet qu'alors qu'une petite raffinerie concurrente, qui n'est évidemment pas accusée d'avoir fait partie de la combine, réussissait à élever ses ventes de un à six pour cent du total du

sucre vendu dans les provinces de l'est, les quatre autres organisations conservaient toujours la même part exacte de ce marché.

Mais comment a-t-on pu réussir cela? Lorsqu'une raffinerie vendait moins de sucre qu'une autre, pendant une certaine période, elle offrait soudainement son produit en réduction.

Mais tout juste le temps qu'il fallait pour rétablir la "balance" qu'on avait décidé d'établir.

Me Pateras soutint alors que c'était une preuve irréfutable qu'il y avait complot ou entente.

Utilisant par ailleurs un tableau noir pour y mettre en blanc l'un de ses derniers arguments, le procureur de la poursuite trouva également dans les composants du prix uniforme, une

Voir CONSPIRATION, page A 2



photo Réal St-Jean, LA PRESSE

Les réfugiés du Chili

Une jeune "réfugiée politique" jette un premier regard quelque peu inquiet sur son nouveau pays. Elle fait partie d'un groupe de quelque 70 Chiliens qui ont fui la junte militaire de leur pays pour arriver au Canada il y a six jours et à Montréal hier matin.

— Informations en page C 8

Le Concorde inaugurera Mirabel en avril 1975

par Denis MASSE

Rien de plus vrai, même si c'est promis pour un 1er avril: le superpersonne Concorde volera dans le ciel de Montréal et se posera sur les pistes de Mirabel dans le cadre des festivités prévues pour l'inauguration du futur aéroport international de Montréal.

L'ouverture officielle du nouvel aéroport est toujours prévue pour le 1er avril 1975, le dernier rapport provenant des consultants (CAIM) indiquant que le cheminement critique était respecté.

A moins d'imprévu comme un conflit de travail ou des difficultés techniques de dernière heure, l'aéroport promet d'être ouvert à la circulation aérienne dans moins de quinze mois.

Toutefois, s'il survient un pépin, l'inauguration serait reportée au 1er octobre suivant puisqu'elle ne saurait se faire en pleine période d'achalandage des lignes aériennes. Tout indique que l'Aérospatiale

française accueillera favorablement l'invitation des autorités canadiennes de "déléguer" l'appareil supersonique Concorde aux cérémonies d'un aéroport qui, en somme, a été construit pour l'ère des voyages supersoniques.

Un gros budget a été prévu pour les festivités d'inauguration de Mirabel et le gouvernement canadien responsable de ce projet se promet d'attirer l'attention mondiale sur cet événement.

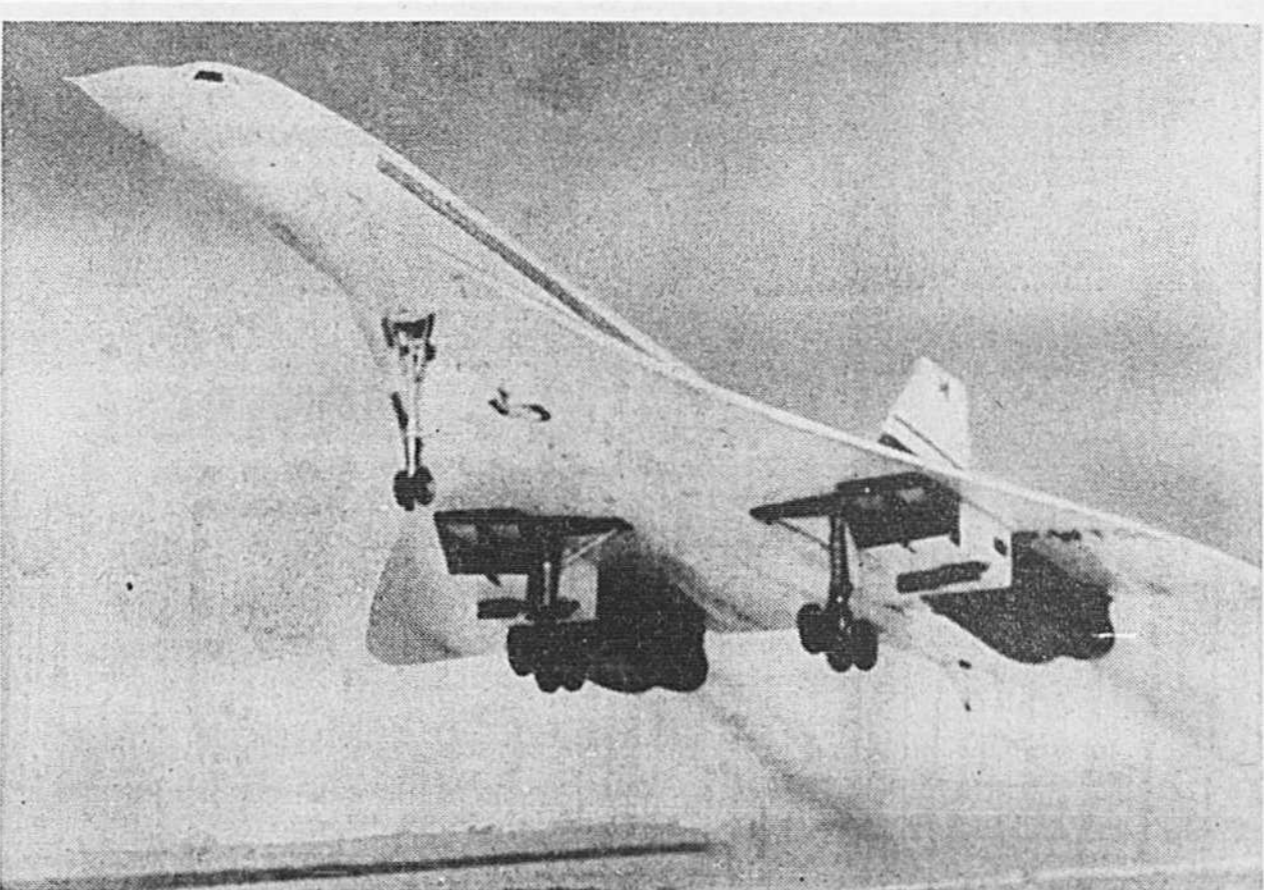
Mirabel deviendra dès son ouverture "le plus vaste aéroport au monde" dépassant de plusieurs hectares celui de Dallas-Fort Worth qui prétend actuellement à ce titre.

"YMX" — Répondez!

L'aéroport qui aura coûté \$400 millions au moment de sa mise en service, répondra aux lettres d'appel "YMX" par opposition au code bien connu "YUL" pour Dorval.

Le personnel de Mirabel compte

Voir CONCORDE, page A 2



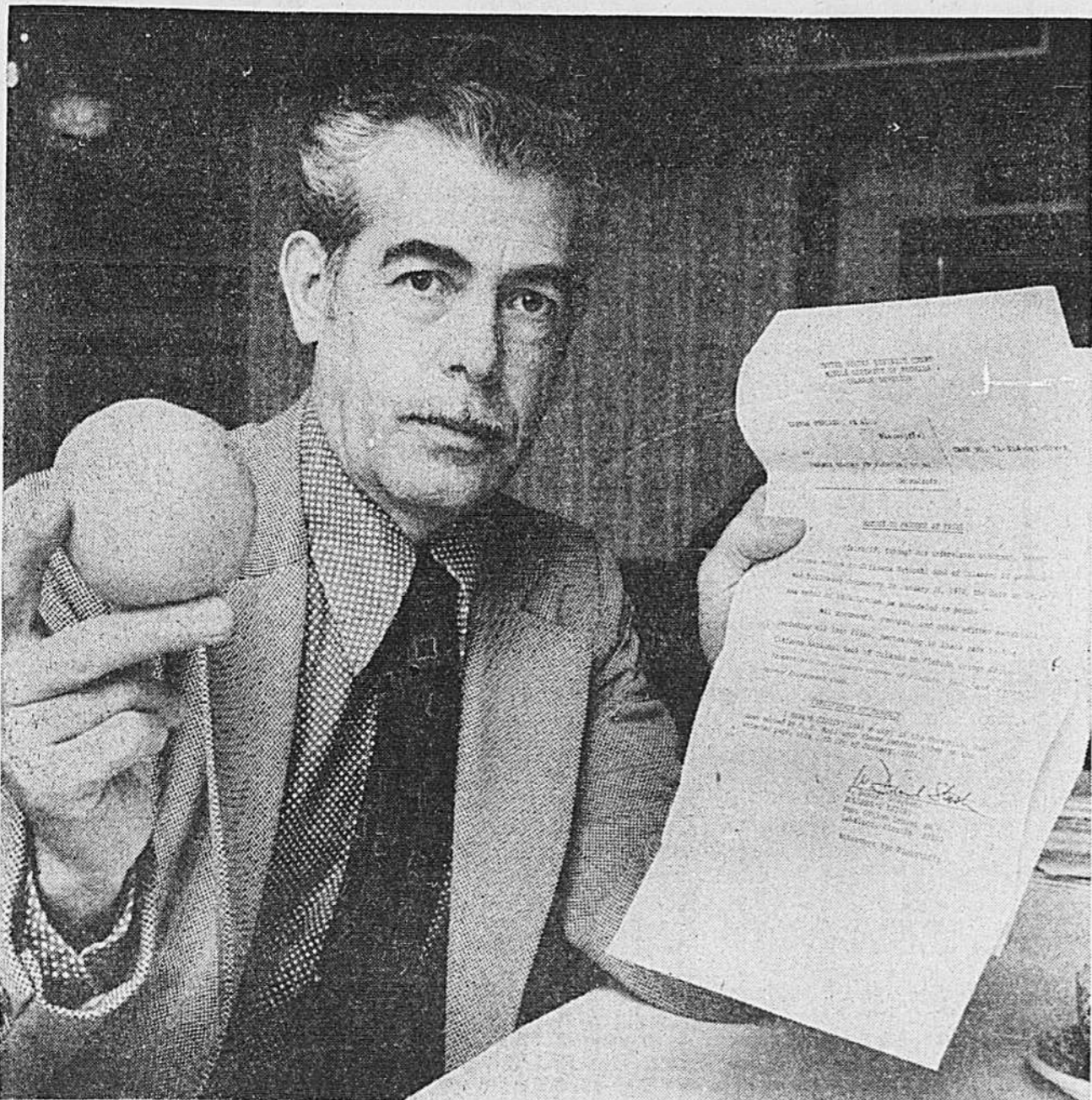
miniloto TIRAGE 42e VENDREDI 18 JANVIER 1974
26 séries émises — 90,000 chacune
Possibilité de:
79089 — 26 gagnants de \$5,000.
9089 — 208 gagnants de \$500.
089 — 2106 gagnants de \$100.

LOTO PERFECTA

42e course, le 17 janvier 1974				RÉSULTAT			
ORDRE:	\$759.00	(212 prix)	VENTES TOTALES	A	B	C	D
DÉSORDRE:	\$33.00	(3333 prix)	\$565,432.00	2	4	5	9

SOMMAIRE

- Arts et Lettres: D 1 à D 17
- Bandes dessinées: E 11
- Bâtir au Québec: F 1
- Bricolage: F 3
- Bridge: E 12
- BURTON-TAYLOR: F 5
- Cinéma: D 8
- Cocasseries: F 5
- Décès, naissances, etc.: H 17, H 18
- "Dites-moi, docteur": G 3
- Echecs: E 12
- Economie: C 2 à C 4
- Editorial: A 4
- Horoscope: G 3
- Informations étrangères: C 1
- Informations nationales: C 6
- Jardins et maisons: F 2
- Les maux de notre langue: C 5
- Loisirs et récréation: E 10
- Mon œil sur Montréal: G 2
- "Mot-mystère": H 11
- Mots croisés: H 13
- Petites annonces: F 4 à F 7, /G 4 à G 8, H 1 à H 16
- Polichinelle: E 12
- Radio et télévision: D 17
- Sciences: E 13
- Sports: B 1 à B 6
- Timbres: E 12
- Tribunaux: A 15, C 5, C 7
- Vivre aujourd'hui: G 1 à G 3
- Enigme de la semaine: E 10
- Vacances-voyages: E 1 à E 10



M. Edouard Freret est une victime du racket des orangeries. Il a pu goûter à ses oranges, mais jamais aux profits.

Les oranges de Floride ont un goût amer pour 200 Québécois

par Louise COUSINEAU

Il y a huit ans, 256 Canadiens, la plupart originaires du Québec, pensaient amasser une petite fortune en s'achetant des orangeries en Floride. Ce matin, une douzaine d'entre eux partaient pour Orlando non plus dans l'espoir de devenir riches, mais, plus humblement, pour tenter de récupérer leur investissement.

Ils ont accusé les vendeurs d'orangeries de fraude. Ces derniers tentent depuis deux ans de faire rejeter la plainte. Ils n'y ont pas réussi.

Lundi matin, le procès commença. Même si leurs adversaires consistent en cinq compagnies d'orangeries, une banque, une compagnie d'hypothèques et de finance, ainsi qu'une pléiade de financiers américains, les petits investisseurs ont confiance que le bon droit l'emportera.

Et que leur naïveté n'encourra pas de châtiement trop grand.

Il est facile aujourd'hui de dire qu'il fallait être bien naïveux pour se laisser embarquer dans une galère pareille. A l'époque, le cas n'était pas si clair.

Les annonces dans les journaux

étaient alléchantes: laissez-vous oranges travailler pour vous. A la radio, Frénchie Jarraud, Madame X, Pat Burns du côté anglophone, toutes personnes ayant une haute crédibilité à l'époque, faisaient des commerciaux d'orangeries.

Frénchie Jarraud, d'ailleurs, a signé une déclaration disant avoir vu les orangeries, les avoir trouvées conformes à la publicité et avoir examiné les titres et les garanties de la compagnie Oranges Groves of Florida.

Le président de l'Association formée par les victimes des orangeries, M. Louis Dostie, affirmait hier lors d'une conférence de presse que M. Jarraud n'avait sûrement pas vu les mêmes documents qui ont été cités en cour, démontrant que Orange Groves n'avait vendu que \$500 d'actions.

Les 258 ont donc succombé et acheté. Une acre d'orangeaie se vendait entre \$1,500 et \$2,000, selon l'âge des arbres... et la motivation du client, vite dévinée par le vendeur.

On leur promettait qu'après quatre ans, les récoltes d'oranges suffiraient à défrayer les versements et à payer l'entretien. Et qu'une fois les terrains payés, il y aurait de beaux profits.

Ils n'en ont jamais eu de sérieux. Certains ont reçu \$94, d'autres 94 cents.

Après être allé faire une enquête en Floride (un peu comme Ironside, dit-il), M. Dostie est rentré à Montréal et a fondé l'Association canadienne des propriétaires de terrains et d'orangeaies en Floride.

Il y a 120 membres dans l'Association. Il y aurait encore des acheteurs qui ne se seraient pas rendu compte de la supercherie et qui continueraient leurs paiements. D'autres ont eu peur de se joindre à l'Association et d'autres ont préféré laisser porter le fardeau financier aux plus courageux.

Une "action de classe"

Jusqu'à présent, ils ont dépensé \$30,000 pour payer leurs avocats de Floride, et selon M. Dostie, ils doivent encore \$14,000. L'Association n'a plus d'argent. Elle a demandé du secours à l'Aide juridique, qui a refusé, "parce que ça ne cause pas un tort irréparable aux Québécois". Les avocats de Floride sont au courant de la pénible situation financière de l'Association, mais de dire M. Dostie, "ils sont tellement tannés que ça traîne en longueur, ils veulent que ça se règle".

Toute l'histoire est un imbroglio: des gens ont acheté d'une compagnie, ont émis des chèques à une ou deux autres compagnies. Une fois les terrains vendus, la plupart des compagnies se sont volatilisées. Mais à force de recherches, on est parvenu à repérer certains noms.

La cour fédérale de Floride a permis aux Canadiens d'intenter une "class action", c'est-à-dire qu'une douzaine de témoins peuvent représenter une collectivité lésée et obtenir justice en son nom. Si les plaignants obtiennent gain de cause, tous les acheteurs canadiens se partageront l'argent obtenu.

Les "12 hommes en colère" ont quitté Dorval ce matin. Bien décidés à lire attentivement tout contrat à l'avenir (ceux qu'on leur a fait signer étaient nombreux et en charabia juridique).

Et peu rassurés aussi quant aux autres Québécois qui pourraient tomber dans un panneau semblable. Alors qu'en Ontario une loi interdit à quiconque de vendre des terrains à l'étranger sans un permis provincial, ce beau projet au Québec est resté lettre morte. Ce qui fait que toutes sortes de rackets du genre peuvent encore naître chez nous.

L'huile à chauffage facturée, sans prix

par Lily TASSO

Depuis le début de la crise du pétrole en octobre dernier, Jean-Paul Vermette, de Longueuil, comme beaucoup d'autres consommateurs québécois,

doit payer son huile de chauffage dont le prix augmente constamment, sans savoir ce qu'elle lui coûte au gallon. La compagnie Farquhar Robertson à qui il a affaire, a cessé d'indiquer ce chiffre, que ce soit lors de la livraison ou au moment de la facturation.

M. Vermette ne conteste pas le prix. En louant son chauffe-eau chez cette compagnie, il s'était engagé par contrat à lui acheter également son huile à chauffage "au prix courant du marché."

"Je n'aime pas acheter quelque chose sans savoir ce que je vais payer; c'est pour moi une question de principe", nous dit M. Vermette.

Rien d'illégal

Un responsable des ventes chez Farquhar Robertson, M. H. Potter, a expliqué à LA PRESSE que sa compagnie avait cessé d'inscrire les prix parce que ceux-ci variaient sans cesse.

Cette pratique est parfaitement légale. "En effet, la loi n'oblige pas que le coût unitaire ou global soit inscrit," explique Mlle Nancy Downing, du bureau régional du ministère fédéral de la Consommation et des Corporations.

"Par contre, ajoute-t-elle, le nombre de gallons livrés est inscrit automatiquement par des compteurs scellés qui sont vérifiés périodiquement par des inspecteurs du ministère."

On sait que les règlements sur la loi des poids et mesures sont actuellement à l'étude, et la question des prix pourrait être reconsidérée.

Consommateurs vigilants

De son côté, Mme Vermette, soucieuse d'équilibrer son budget, s'empresse de téléphoner à la compagnie lorsqu'elle reçoit son huile à chauffage, pour demander le prix du jour et l'inscrire elle-même sur le reçu-pièce que lui laisse le livreur. Elle peut ainsi vérifier, lorsqu'elle reçoit son compte, au milieu du mois, si le prix réclamé est exact.

Il convient de souligner que les montants figurant sur les factures correspondent véritablement au prix du jour de la livraison. Ce qui n'empêche pas Mme Vermette de continuer d'être vigilante, ses propres voisins ayant changé de fournisseur parce que leur exigeait le prix en cours à la date de la facturation et non celui du jour de la livraison.

Toutes les compagnies d'huile n'ont pas la même politique. Plusieurs personnes interrogées font affaire à des firmes qui préviennent d'avance leurs abonnés de chaque nouvelle hausse des prix et qui inscrivent aussi d'avance le prix au gallon sur le reçu-pièce que remet au client le livreur.

D'autres compagnies offrent même un prix légèrement inférieur à celui en cours, mais exigent d'être payées comptant.

Les îles: Québec n'a pas consulté Boucherville

par Jacques BENOIT

Le ministère des Affaires municipales et de l'Environnement n'a aucunement consulté les autorités municipales de Boucherville sur l'expropriation d'une partie des îles de Boucherville et leur transformation, d'ici 1976, en un vaste parc.

C'est ce qu'a affirmé hier soir à LA PRESSE le maire de Boucherville, M. Yvon Julien, qui (est-il besoin de le préciser?) n'est nullement enchanté de cette absence de consultations.

Les quatre îles en question: Grosbois, de la Commune, Picard et Saint-Jean font partie du territoire de Boucherville, mais le gouvernement du Québec entend les exproprier dès qu'un tribunal d'expropriation aura fixé leur valeur.

Sur le projet lui-même, M. Julien fait d'importantes réserves. "On n'est pas tellement d'accord, disait-il hier soir au téléphone. C'est un bon pas... mais un pas mal fait."

Les spéculateurs

La plus grave des réserves qu'il émet concerne les îles Charron et Sainte-Marguerite, que, rappelons-le, le gouvernement se refuse à exproprier en avançant que cela coûterait trop cher. L'argument, selon M. Julien, ne tient pas debout: "Qu'est-ce que c'est qu'un million et demi pour un gouvernement qui a un budget de quelque 4 milliards?" demande-t-il.

La première conséquence de l'aménagement des îles, dit-il, sera de faire augmenter considérablement la valeur des îles Charron et Sainte-Marguerite, de sorte que toute l'affaire, en fin de compte, servira d'abord les intérêts des spéculateurs qui sont actuellement propriétaires de ces terrains.

Les deux îles, précise M. Julien à ce sujet, appartiennent aux mêmes personnes: les frères Miron, les Lafleur (bien connus, dit-il, pour leurs spéculations dans l'ensemble de la région métropolitaine).

Un ex-premier ministre du Québec, M. Jean Lesage, ajoute-t-il, "pourrait avoir lui aussi des intérêts là-dedans, quoique son nom n'apparaisse nulle part pour ce qui est de l'île Sainte-Marguerite."

Autre réserve de M. Julien: la multiplication des juridictions qui s'exerceront sur l'ensemble de l'archipel de Boucherville, situation, dit-il, qui sera de nature "à compliquer le développement du secteur".

A l'heure actuelle, les 3 îles les plus au nord relèvent du gouvernement fédéral. 4 relèveront bientôt de Québec, l'île Charron relève de Longueuil, l'île Sainte-Marguerite de Boucherville.

Pour toutes ces raisons — et d'autres encore —, le maire de Boucherville doit rencontrer, au cours de la semaine qui vient, M. Victor Goldbloom, ministre des Affaires municipales et de l'Environnement.

Le Conseil de presse blâme les journalistes de la station CJLM

JOLIETTE (PC) — Le Conseil de presse a rendu dans l'affaire Quenneville-Lessard dans laquelle était partie la station CJLM de Joliette, son premier verdict dans sa première cause depuis sa fondation.

Deux organismes se sont penchés sur cette affaire. Le premier, le CRTC en avait conclu que la station CJLM de Joliette n'avait pas enfreint les règlements du CRTC dans les circonstances et qu'il s'était déchargé de façon satisfaisante des responsabilités qui lui incombait.

Le deuxième organisme, le Conseil de presse, dans son appréciation qu'il a fait connaître aujourd'hui, répond aux deux questions soulevées par la filiale de Joliette de Radio-Inter-Cité, à savoir "que la non diffusion de l'entrevue réalisée par le correspondant de CJLM à la galerie de la presse avec le député Lucien Lessard ne résulte d'aucune censure de la part du directeur de l'information ou des auto-

rités de CJLM et qu'il n'y eut en outre aucune ingérence de l'extérieur pour empêcher la diffusion de cette entrevue."

En ce qui a trait à la question de savoir si le droit du public à l'information a été respecté par la façon dont les journalistes ont commenté l'incident, le Conseil de presse est d'avis que "les faits qui lui ont été révélés ne justifient pas les accusations de censure portées à l'endroit de la station CJLM et que les journalistes qui ont commenté l'événement n'ont pas fait avec toute la circonspection et toute la rigueur qu'on est en droit de s'attendre d'eux en ne prenant pas la peine de vérifier de façon plus minutieuse qu'ils semblent ne l'avoir fait concernant les circonstances entourant l'incident."

C'est à la demande de Radio-Inter-cité que le Conseil de presse a examiné la question.

Rue Grand Trunk: un enfant, deux adultes

par Gilles NORMAND

Nouveaux développements dans le mystère de la rue Grand Trunk.

Les ossements humains trouvés au début de la semaine, sous un pied de terre, dans la cave du 1610, rue Grand Trunk, à Pointe-Saint-Charles, ne sont pas que ceux de deux personnes. Mais de trois.

En effet, le Dr Claude Pothel, pathologiste de l'Institut médico-légal du Québec, a révélé, hier soir, après avoir passé la journée à tenter d'ordonner les pièces du puzzle d'os, que ceux-ci avaient fait partie des corps d'au moins deux personnes de plus de quarante ans, dont un homme, et de celui d'un enfant dont l'âge n'a pu être déterminé pour le moment.

Les pathologistes reprendront le travail dès lundi, alors qu'ils auront à examiner de nouvelles pièces osseuses trouvées hier, par les agents André Koudsay et Andy Théodores, de l'escouade technique de la police de la CUM.

Les membres de l'escouade technique ont en effet creusé dans la terre,

depuis 10 heures, hier matin, jusqu'en fin d'après-midi, pour cueillir d'autres ossements humains.

"Toutes sortes de choses avaient été enterrées à cet endroit: de la brique, des restes d'assiettes de terre cuite, des os de boeuf et des cendres, provenant sans doute d'une cheminée ramonée."

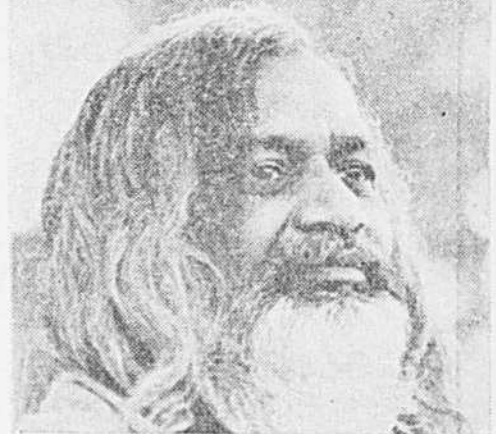
Sous la couche de terre de surface, il y avait une étendue de ciment de deux pouces d'épaisseur.

De leur côté, les membres de la section des enquêtes criminelles se sont appliqués à tisser la liste des propriétaires — nous en avons publié une hier —, à l'aide de laquelle ils tenteront, aussi, d'obtenir les noms du plus grand nombre de personnes possible ayant habité au 1610, rue Grand Trunk, comme locataires. Il s'agira d'un travail ardu puisque plusieurs des occupants n'ont jamais signé de bail.

Restera ensuite à se mettre à la recherche de personnes disparues, s'il en est, il y a plusieurs années.

La police, comme on le constate, est loin d'écartier l'hypothèse des assassinats.

la science de l'intelligence créatrice



MAHARISHI MAHESH YOGI

Une technique pratique qui

- élimine les tensions et le stress
- renouvelle l'énergie et le dynamisme
- développe le plein potentiel de l'individu.

CONFÉRENCES D'INFORMATION*

DIMANCHE ET MARDI

20 et 22 janv. 8 h p.m.
CENTRE ST-EDOUARD
6518, rue Saint-Vallier
Sortie métro Beaubien

MERCREDI

23 janv. 8 h p.m.
UNIVERSITÉ DU QUÉBEC
1180, rue Bleury
local 3200
Métro Place des Arts

JEUDI

24 janv. 8 h p.m.
UNIVERSITÉ DE MONTREAL
CENTRE COMMUNAUTAIRE
2332, rue Edouard-Montpetit
local A 3310, Montreal

ENTRÉE LIBRE

BIENVENUE A TOUS

*Donnée par un conférencier de l'A.I.M.S.I.C.

Académie Internationale de la Science de l'Intelligence Créatrice
(Association éducative à but non-lucratif)

6654, rue Saint-Vallier, Montréal

Tel. 279-7932

279-6171

Dimanche-Matin
VOUS OFFRE
GRATUITEMENT
POUR SON

20^e

ANNIVERSAIRE
UNE MAISON DE
RÊVE DE \$30,000

COUPON DE PARTICIPATION DANS LE DIMANCHE-MATIN

la presse

PAUL DESMARAIS
président du conseil d'administrationROGER LEMELIN
président et éditeurROCH DESJARDINS
vice-président
JEAN-SISTO
éditeur adjoint
YVON DUBOIS
directeur de l'information
VINCENT PRINCE
éditorialiste en chef

Suez: énorme petit premier pas

Ce n'est qu'un faible premier pas qu'Israël et l'Égypte viennent d'accepter de franchir ensemble au Km 101, près de Suez. Ce pas ne fera qu'écarter de quelques kilomètres les forces en présence, mais quand on considère les irréductibilités qui opposent le monde arabe à l'État d'Israël depuis un quart de siècle, on ne peut faire autrement que de trouver énorme ce premier pas.

On se réjouit dans plusieurs capitales occidentales. Les protagonistes de l'accord se congratulent. Si la première phase du désengagement militaire peut maintenant débiter, c'est grâce "aux sages directives et aux efforts" de M. Kissinger, dit le président Sadate. Non, non, réplique M. Kissinger, "sans le sens politique du président Sadate, ceci n'aurait pu se réaliser".

Du côté des guérilleros palestiniens, la consternation semble générale et l'on cherche à amener la Syrie, la Libye et l'Algérie à former un front commun pour dénoncer l'accord.

Enfin, du côté de Damas, on broie plutôt du noir. Certains milieux parleraient même de "trahison" de la part de l'Égypte à qui on reproche de ne pas avoir exigé un dégage-ment parallèle sur le front syrien. (On sait qu'avant de négocier avec Israël, la Syrie doit produire la liste des prisonniers israéliens qu'elle détient et les laisser voir par la Croix-Rouge. Certains croient que si on fait tant de chichi à ce sujet, c'est que les prisonniers ont été exécutés.)

L'Égypte a lieu de se réjouir. En plus de récupérer une première lisière de ses territoires du Sinaï, elle reçoit en quelque sorte l'assurance qu'Israël entend vraiment évacuer la majeure partie, sinon la totalité, des terres conquises en 1967.

De son côté, Israël aussi peut pousser un soupir de soulagement. En plus de réduire les effectifs d'une occupation fort coûteuse aux abords du canal de Suez, Tel-Aviv est maintenant en lieu de croire que la dissidence syrienne, de même que la mauvaise humeur du monde arabe, risquent moins désormais de compromettre un accord séparé avec l'Égypte.

Il semble que la Syrie commence à sentir la soupe chaude. Damas avait probablement cru que, sans sa présence à Genève, rien de valable ne pourrait se faire. C'était vraiment trop tabler sur la solidarité arabe. Par-delà les outrances verbales et les nombreux accrochages sur la ligne de cessez-le-feu, les Kissinger, Sadate et Golda Meir ont réussi quand même à trouver un terrain d'entente. L'Égypte vient de démontrer sans équivoque qu'elle n'entend pas se laisser forcer la main, même

par un autre pays arabe. Débutée, la Syrie appelle donc M. Kissinger à la rescousse. Ce dernier sera vraisemblablement à Damas demain. C'est un bon signe.

L'éclairage change. Le Caire se rend compte qu'en acceptant de s'entendre — ne fût-ce que sommairement — avec Israël, conformément au désir de Washington et de Moscou, il ne fera certes pas plaisir à tout le monde arabe, mais il pourra franchir un pas qu'il ne lui aurait pas été possible de franchir à l'intérieur d'une unité arabe apparemment utopique. De plus, il donne un exemple que, tôt ou tard, les autres pays du Proche-Orient devront suivre: il accepte ouvertement le fait accompli qu'est devenu l'État d'Israël.

Les documents paraphés par les militaires au Km 101 ne représentent qu'un modeste début. Le plus difficile reste à faire, et la Conférence de Genève, qui reprendra ses travaux le 24 janvier, ne semble pas près d'en venir à un accord définitif. Mais la glace est rompue et c'est avec un peu plus de sérénité qu'on pourra désormais s'attaquer au cœur du problème.

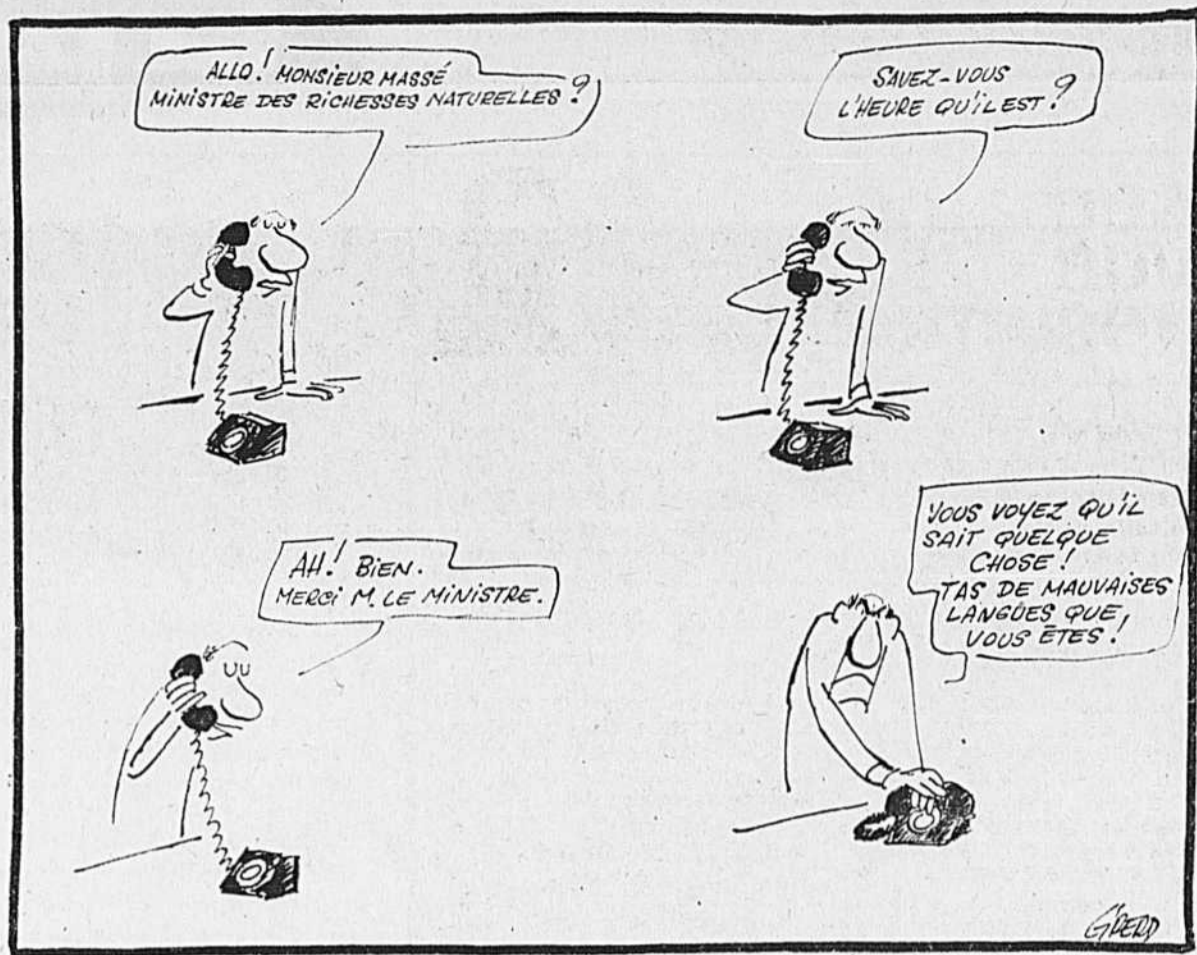
Ce problème comporte bien des facettes. Au départ, il ne concernait, en somme, que les Palestiniens, lesquels se trouvaient déposés d'une partie de leur patrie du fait de la création de l'État d'Israël.

En 1967, le problème acquit une nouvelle dimension. On se souvient qu'alors, la République arabe unie, sous l'égide de Nasser, provoqua la guerre de Six jours et en sortit vaincue et humiliée, de sorte que, maintenant, pour l'Égypte, l'important n'est pas d'abord de régler le problème palestinien, mais de récupérer les territoires perdus en 1967.

En octobre 1973, le problème prit de nouvelles proportions du fait, d'une part, du rapprochement américano-soviétique, et du fait, d'autre part, de la crise de l'énergie qui est venue se greffer au conflit. A cause de toutes ces incidences et de bien d'autres aspects plus complexes encore, la négociation s'annonce longue et pénible, mais elle doit mener à la paix dans ce coin du monde, car le monde occidental a besoin que le pétrole du Proche-Orient continue de couler abondamment, et le Proche-Orient a besoin de la paix pour rattraper ses retards sur le monde occidental.

Pour assurer un pareil équilibre, il importe de ne rien brusquer, ni à Washington, ni à Moscou, ni au Caire, ni à Tel-Aviv. Un conflit majeur marquerait un pénible recul, non seulement pour le monde arabe, mais pour l'humanité tout entière.

Jean PELLERIN



(Droits réservés)

Peut-être va-t-il parler...

Le 11 novembre dernier, le Premier ministre du Québec ne voyait aucun "danger de pénurie au Québec cet hiver". On ne saurait dire que les événements lui ont donné tort. Il n'y a pas, à l'heure présente, de crise des approvisionnements à l'horizon. Du moins, pas dans l'immédiat.

Pourtant, on s'aperçoit mieux, en janvier, que le péril ne réside pas dans l'insuffisance des approvisionnements mais dans un bouleversement sans précédent des prix à la consommation. Le système monétaire international lui-même est atteint. Cette semaine, à la réunion du F.M.I. à Rome, le secrétaire américain au Trésor, M. Shultz, a déclaré que les mouvements déclenchés sur les marchés du pétrole ont rendu impossible la gestion de l'économie occidentale.

Bien entendu, le Québec n'est pas responsable de la pagaille universelle. Mais, comme d'autres, il est appelé à en supporter les conséquences.

Celles-ci seront d'autant plus désastreuses pour l'ensemble de notre population que les gérants de notre avenir, c'est-à-dire les membres du gouvernement, n'auront pas su le prévoir.

L'optimisme affiché par M. Bourassa en novembre dernier fait moins d'adeptes aujourd'hui,

si on doit en juger par les quelques grouillements qui apparaissent de-ci de-là. Jeudi de cette semaine, c'est M. Tetley ministre de la Consommation, qui juge que les prix de l'essence sont abusifs. Il n'apprend rien aux automobilistes. Pour être juste, il convient pourtant de rappeler que M. Massé, ministre des Richesses naturelles, malgré les faibles moyens qui sont les siens, avait tout de même pressenti, dès le début de décembre, que les difficultés actuelles auraient des répercussions sérieuses sur les relations fédérales-provinciales (allocution à la Chambre de Commerce).

Cette semaine, en rappelant que la différence entre les prix payés ici et dans l'ouest pour les produits pétroliers allait créer, pour le Québec, un manque à gagner de l'ordre de \$220 millions par année, M. Massé soulignait l'un des inconvénients de la situation.

Mais il y en a beaucoup d'autres. L'inflation va continuer ses ravages. L'agriculture est déjà touchée et le tourisme va l'être, si le dollar US maintient sa poussée vigoureuse nouvelle, car nos voisins vont retrouver le chemin d'une Europe qui les invite déjà avec insistance. Plus grave encore, si l'énergie est hors de prix au Québec, notre

développement industriel risque d'être ralenti.

Il serait injuste de reprocher au gouvernement Bourassa de ne pas contrôler son marché pétrolier quand les États-Unis eux-mêmes n'y parviennent pas. Mais il reste permis de regretter l'excessive discrétion de M. Bourassa sur tous ces sujets. Dans presque toutes les provinces, les Premiers ministres ont, durant la semaine qui s'achève, annoncé leurs couleurs et dit, en gros, quelles positions ils adopteront à la conférence sur l'énergie, qui s'ouvre mardi à Ottawa. C'est même à Montréal que M. Blakeny, Premier ministre de la Saskatchewan, est venu dire que le gouvernement fédéral "semble vouloir mener une campagne contre le droit fondamental des provinces à gérer elles-mêmes leurs propres ressources". De leur côté, les libéraux fédéraux sont en réunion à Montréal aujourd'hui; ils parlent énergie.

M. Bourassa donne l'impression d'un monsieur très bien sous tous rapports qui se met en route pour Ottawa le poing fermé sur un secret. Quel secret? La multitude qui l'a porté au pouvoir avec une majorité écrasante aimerait sans doute le savoir.

Guy CORMIER

ce que pense LE LECTEUR

Emission de "Quelle famille!" plutôt mal reçue en Gaspésie

Mme Jeannette Bertrand,
M. Jean Lajeunesse,
a/s Radio-Canada,
Montréal.

L'audition de votre émission "Quelle famille!" du dimanche 13 janvier 1974 nous a incités à vous écrire cette lettre; l'insulte a été publique, la réponse le sera également. Peut-être n'êtes-vous jamais venus dans notre région? Vous semblez ignorer la fierté des Gaspésiens. Le piètre personnage que vous avez créé nous en donne la preuve évidente.

Deux points seront soulevés. Le premier, de moindre importance, veut souligner la goinrerie de votre supposé "gaspésien". En elle-même, la scène était déjà d'un goût douteux; vouloir représenter la façon d'agir des gens de toute une région, elle devient ridicule, insultante et sans rapport aucun avec la réalité. Nous avons sans doute, en

général, un meilleur appétit que les "gens de la ville"; c'est que nous respirons de l'air plus pur, plus sain. De là à nous faire passer pour des c..., il y a une marge!!!

Mais ça ne s'arrête pas là. Alors que la plupart des linguistes québécois et les gens renseignés(!) dans le domaine de la langue s'entendent pour dire que le français le plus pur au Québec est parlé en Gaspésie, vous venez, avec votre caricature de "gars du bas du fleuve", prétendre que nous sommes à peu près incompréhensibles. Nous aimerions savoir où se sont effectuées vos recherches, si recherches il y a eues, pour en arriver à une telle conclusion. L'accent, ou plutôt les accents et les expressions que vous avez mis dans la bouche de votre comédien venaient de partout sauf de la Gaspésie. On y retrouvait de l'acadien, du beauveron, du montréalais, du saguenéen, mais

on était loin du doux accent des Gaspésiens. En fait, à part quelques mots du vocabulaire marin, nous ne sommes absolument pas reconnus.

Notez bien que nous ne voulons pas insinuer ici que nous trouvons laides les expressions ou l'accent des autres régions du Québec. Au contraire, nous les respectons et les trouvons savoureux quand ils sont situés dans leur contexte géographique normal. Mais pas un Québécois ne revendiquerait le douteux honneur de parler le langage que vous prêtez aux Gaspésiens dans votre émission. De plus, veuillez prendre note que la Gaspésie, depuis quel temps, bénéficie des bienfaits de la radio et de la télévision (la preuve: nous avons vu votre émission) et que, par conséquent, nos jeunes sont aussi au fait que les jeunes citadins des dernières chansons du palmarès français ou anglais. Nous ne rejetons pas notre folklore, loin de là, mais nous vivons à la même heure que le reste du Québec. Avis aux intéressés!

Vous demeurez dans la tradition qui veut qu'à la télévision d'État, que nous payons de nos deniers, on ridiculise les Gaspésiens volontairement ou par ignorance, ce qui, de nos jours, revient au même. Quand on connaît votre cote d'écoute, on peut se douter qu'à nouveau, les gens du bas du fleuve ont semblé arriérés pour les Québécois qui n'ont pas eu la chance de nous visiter. Il faudra que ça cesse un jour!

Mme Bertrand et M. Lajeunesse, ne vous aventurez pas trop en dehors de la grande ville, dans vos émissions; vous y êtes plus à l'aise, et vous ne risquez pas d'insulter d'autres régions par votre ignorance de leur parler et de leurs coutumes.

A bon entendre, salut!!!
P.S. Voulez-vous avoir la bonté de nous envoyer un exemplaire de votre petite marionnette-danseuse? Nous n'en avons jamais vue par ici.

Merci.
Les professeurs de l'École
Secondaire Ste-Marie,
Sayabec,
Cité Matapédia, P.Q.
par Jacques PELLETIER.

BIAIS

LA "MONTEE" DES PRIX

Progressivement, le Québec est passé des sûrs en chaire à toutes les formes possibles de surenchère. La dernière à nous affaiblir est celle des salaires. Des juges aux athlètes, en passant par les castagnettes, et les institutrices, c'est à qui voudrait le meilleur caviar sur son pain et beurre déjà assurés.

Le cas des juges est particulièrement éloquent. Voilà des gens de robustes soumis, comme tout le monde, aux impératifs de la mode. Quand le moindre petit homme d'affaires semi-véreux s'habille chez Dior, on ne voit pas pourquoi eux se contenteraient du Miracle Mart. Comme ils sont déjà bien à l'abri derrière le Barreau, c'est un argument spécieux que d'ex-cuser cette hausse de traitement par le désir de les mettre à l'abri de certaines tentations.

Comment évaluer le prix d'un

homme? Au lancer comme pour les étoiles de hockey, à la livre comme Farouk ou aux livres comme Yves Thériault? A moins qu'on invente des catégories nouvelles: l'homme de main, l'homme de tête, l'homme de cœur. Mais je sens que les manchots, certains politiciens et percepteurs d'impôts vont avoir de sérieux problèmes...

Qu'on veuille "battre le fer quand il est chaud" ou "faire le show quand on est au "bat", rien de plus humain. Après tout, il faut avoir confiance en nos capacités d'adaptation graduelle. A force de contempler des hausses, celles des jupes, du boeuf et du pétrole par exemple, on en viendra peut-être à s'habituer en permanence à regarder vers le haut...

Raymond TURCOTTE
(collaboration spéciale)

BILLET

Veillesse et solitude

J'ai vu des vieux écouter les jeunes, et des jeunes écouter les vieux. Des deux spectacles, je ne sais lequel m'a le plus attendri, mais le premier me semble plus fréquent que l'autre et c'est dommage.

L'Asiatique vénère ses ancêtres; le Nord-Américain idolâtre sa jeunesse. La civilisation qui conjuguerait ces deux tendances ferait un grand pas dans le sens de "l'unification des cultures"; ce phénomène qu'on dit caractéristique de notre époque.

La civilisation nord-américaine a le culte du jeune âge et du changement: c'est ce qui fait son dynamisme. Elle a moins d'égards pour le vieux âge et c'est chez elle une lacune. Elle crée aux personnes âgées une situation qui fait qu'elles se sentent dépendantes et inutiles. Résumant les propos d'un sociologue, un reporter écrivait récemment: "... on ne peut nier que le vieillissement entraîne, simplement du point de vue biologique, une sclérose mentale aussi bien que physique."

C'est exact dans bien des cas. Mais ne rencontre-t-on pas tout autant de personnes chez qui le vieillissement apporte maturité et sérénité? Certes, celui qui, toute sa vie, a cultivé l'amertume, l'envie, la jalousie, n'est pas beau à voir à soixante-dix ans; il ne l'était déjà pas à vingt. C'est probablement en pensant à un type pareil que le général de Gaulle a pu dire: "La vieillesse, ce naufrage!"

Mais à côté des naufrages, il faut voir aussi ceux pour qui la vieillesse représente un épanouissement. Le corps, certes, s'use et vieillit. Mais dès le début de notre ère, Plutarque notait avec raison que l'intelligence devient jeune en vieillissant. Vieillir, c'est quoi, sinon avoir meilleur caractère, grandir en sagesse, et en sérénité, cesser d'accorder de l'importance à sa propre personne pour en accorder davantage aux choses qui en ont vraiment? Si tout cela est vrai,

pourquoi considérer la vieillesse comme une maladie ou une malédiction? Ne devrions-nous pas, au contraire, la considérer comme une grâce: un présent du ciel, si tant est, comme le note Joubert avec humour, que "le seul moyen de vivre longtemps est de vieillir"?

La famille a déjà pu prendre soin de ses vieux. Elle ne le peut plus. L'État et des maisons spécialisées s'en chargent, de sorte que, de nos jours, les vieux — comme les jeunes d'ailleurs — subissent les effets d'une profonde transformation sociale. Les deux se trouvent écartés de la famille: les vieux, dans des foyers, les jeunes, dans de vastes institutions scolaires. Dans les foyers, les vieux se font une nouvelle vie et découvrent souvent de nouvelles valeurs, mais plusieurs se sentent en marge et inutiles. Dans les universités et les Cégeps, les jeunes bénéficient d'un enseignement et de services parfaits, mais comme ils se trouvent coupés du monde du travail, plusieurs, là aussi, se sentent en marge et inutiles.

"Si jeunesse savait et si vieillesse pouvait", dit l'aphorisme. Eh bien, il arrive qu'à notre époque, vieillesse puisse beaucoup plus qu'anciennement, mais la société la met prématurément au rancart, de sorte que beaucoup d'énergies et de talents se perdent faute d'être mis à profit.

De son côté, jeunesse sait fort bien et pourrait, mais en la maintenant trop longtemps aux études, on la retransmet tellement du monde des adultes qu'elle finit par en devenir l'ennemie. Dans une société mieux équilibrée, les jeunes devraient pouvoir s'intégrer plus tôt au monde du travail, et les vieux devraient avoir la faculté de ne pas l'abandonner si tôt et sans retour.

L'oisiveté ne convient pas à tout le monde, mais c'est pourtant une occupation précieuse. "A côté du noble art de faire les choses, dit un sage chinois, il y a celui, plus noble encore, qui consiste à ne pas les faire." Un sage français, Ernest Hello, considère, pour sa

part, que "travailler est chose facile, mais se reposer, voilà le difficile".

La Rochefoucauld, qui se connaît bien en hommes, affirme que "peu de gens savent être vieux". C'est sans doute que trop de gens font l'équation VIEILLESSE-DECLIN plutôt que l'équation VIEILLESSE-COURONNEMENT. De plus, il faut reconnaître qu'il est facile de mal vieillir: il suffit de se croire fini et de se laisser aller.

Il faut apprendre à vieillir, et il faut commencer tout de suite, car nous sommes tous des vieux en puissance. Le jeune de vingt-cinq ans qui doit mourir demain est bien plus vieux que le vieux de soixante-quinze qui doit mourir à quatre-vingt-cinq.

Montaigne proteste: "On nous apprend à vivre quand la vie est passée", dit-il. On peut contourner cette difficulté en entrant immédiatement en apprentissage.

Apprendre à vivre et à vieillir, c'est apprendre à n'avoir peur ni de l'oisiveté ni de la solitude. Le silence et la quiétude représentent les plus grands toniques qui soient. La solitude nous manque plus que nous croyons. Anciennement, note McLuhan, l'individu sortait dehors pour être avec les gens. Aujourd'hui, il n'a qu'à entrer chez lui pour se trouver avec le monde entier. La télévision lui coupe l'accès au silence et à la quiétude. A cause du petit écran, les femmes souffrent du mutisme de leur mari; les fils souffrent de ne pouvoir communiquer avec leur père.

En plus de détourner de ce "vice impu n'i" mais si fécond qu'est la lecture, la télévision élimine jusqu'aux rares moments qu'on pourrait s'accorder à la réflexion. Incomparable moyen de communication, la TV va jusqu'à nous empêcher de communiquer avec nous-mêmes.

La vieillesse fait peur; la solitude aussi. C'est en apprenant à vivre qu'on finira par trouver la vieillesse désirable. Quant à la solitude, rappelez-vous ce mot de Pascal: "Tout notre malheur vient de ne pouvoir demeurer seul dans une chambre".

pleins feux sur l'actualité

la semaine revue et résumée

PAR RÉGINALD SPINHAYER



LES PROBLÈMES pétroliers à moyen et long terme du Québec ont connu un développement majeur, cette semaine, alors que le gouvernement fédéral a annoncé qu'une entreprise privée entreprenait cette année la construction d'un oléoduc qui reliera dans deux ans Montréal et l'Ouest du Canada, permettant selon les conditions du marché international, soit l'acheminement de pétrole canadien vers le Québec, soit l'expédition de pétrole étranger vers l'intérieur du Canada à partir du Québec.

D'un coût approximatif de \$175 millions, cet oléoduc couvrira une distance de 510 milles entre Montréal et Sarnia, en Ontario, terminus actuel d'un oléoduc qui part d'Edmonton, en Alberta, et fait un court périple aux États-Unis avant de revenir en territoire canadien.

Jusqu'à l'an dernier, qui a vu quadrupler les prix du pétrole importé, les Québécois consommaient un pétrole provenant de divers pays étrangers, où il coûtait moins cher que le pétrole canadien.

Mais les provinces canadiennes productrices de pétrole, c'est-à-dire surtout l'Alberta et la Saskatchewan, entendraient bien tirer le maximum de profit de leurs ressources naturelles, et cette épineuse question sera notamment débattue la semaine prochaine à Ottawa, au cours d'une conférence fédérale-provinciale que l'on prévoit houleuse.

Les Québécois volés par les pétroliers

Entre-temps, au Québec, où le gouvernement perçoit toujours une taxe sur l'huile de chauffage, le ministre des Institutions financières, M. William Tetley, a dit en substance que les Québécois se faisaient voler par les compagnies pétrolières, qui se sont toujours empressées d'appliquer sur leurs stocks les augmentations de prix décrétées par les pays producteurs de pétrole sur les ventes futures, ce qui leur a permis de doubler ou même de tripler leurs bénéfices durant l'année dernière.

Loin d'annoncer des arrestations imminentes pour ce procédé qu'on retrouve aussi bien dans les épiceries que dans les magasins de la Société des alcools, le ministre a déclaré que le gouvernement du Québec n'y pouvait pas grand chose.

E.-U. : la "pénurie" devient "probabilité"...

Considérées avec un suspicieux croissant en de nombreux pays, les grandes compagnies pétrolières ont d'ailleurs commencé à essayer de graves accusations aux États-Unis, où plusieurs d'entre elles ont choisi de prévenir les coups en admettant soudainement que leurs réservoirs sont effectivement mieux garnis maintenant que l'an dernier, mais que, s'il n'y a pas eu de véritable pénurie jusqu'à présent, les "perspectives sont inquiétantes"...

Toutefois, comme au Québec, les prix ont déjà monté. Notant qu'une augmentation de dix sous le gallon de carburant au détail signifie \$4 milliards de plus en caisse par an pour les pétroliers, huit sénateurs de l'opposition démocrate de Washington ont demandé le gel des prix en alléguant l'"extorsion commise aux dépens des Américains". L'avocat Ralph Nader, champion des consommateurs aux E.-U., a crûment parlé de "vol qualifié par les pétroliers en collusion avec le gouvernement".

Le chef du FMI donne l'alarme

Pendant que cette polémique faisait les manchettes, le gouvernement des États-Unis a révélé que la croissance économique du pays avait été de 1,3 p.c. durant le dernier trimestre de 1973, alors que la moyenne ordinaire est de 4 p.c.

Et le directeur du Fonds monétaire international, lequel comprend 126 pays, s'est aussi rangé du côté des pessimistes en prédisant que la situation pétrolière et les hausses de prix allaient "accentuer l'inflation générale, aggraver un ralentissement économique mondial, provoquer des déséquilibres vertigineux dans les balances commerciales et plonger en 1974 le système monétaire dans des difficultés beaucoup plus grandes que celles rencontrées depuis 1945".

L'or, qui a triplé sa valeur depuis deux ans et demi, a atteint un nouveau sommet de \$132,50 l'once en France.

Premiers accords au Proche-Orient

C'est au milieu de cette agitation économique, d'ailleurs généralisée, que les pourparlers de paix entre l'Égypte et Israël ont abouti à de premiers résultats tangibles depuis l'arrêt de la guerre d'octobre dernier.

L'entente, qualifiée d'important premier pas, prévoit qu'Israël retirera tous ses effectifs à environ 20 milles à l'est du canal de Suez, permettant ainsi à l'Égypte de reprendre pour la première fois depuis 1967 son contrôle exclusif de cette voie d'eau qui évitait à la navigation de contourner toute l'Afrique pour passer de l'Océan Pacifique à l'Atlantique Nord via la Méditerranée. Le canal n'a pas servi depuis 1967. Un contingent de l'ONU restera dans un couloir

entre les deux armées ennemies, dont l'importance doit être réduite dans les deux camps. La Syrie, autre protagoniste du conflit, ne participe pas à ce traité.

Le PQ dénonce le gouvernement fédéral

De son côté, s'en prenant à la fois à l'administration libérale du premier ministre Robert Bourassa et aux magnats de l'industrie pétrolière provinciale, le chef de l'opposition parlementaire, M. Jacques-Yvan Morin, du parti Québécois, a dénoncé "l'impuissance gouvernementale" devant le problème pétrolier sur la scène énergétique du Québec, disant que même le ministre de l'Énergie n'a jamais pu connaître les réserves accumulées et ajoutant que le gouvernement refuse péremptoirement de légiférer pour obliger les magnats locaux de l'or noir à renseigner les autorités responsables sur la situation de leurs stocks.

Watergate : Nixon y goûte encore

Six éminents experts ont été unanimes à dire qu'il y a eu au moins cinq effacements successifs, peut-être même neuf, sur une bobine d'enregistrement sonore potentiellement compromettante pour le président Richard Nixon en marge du scandale électoral dit du "Watergate".

La bobine, qui n'aurait pas quitté la Maison Blanche avant sa remise à un juge enquêteur par des avocats de M. Nixon, comprenait une conversation survenue entre le président et son premier conseiller d'alors, M. H. R. Haldeman, le premier jour ouvrable après l'arrestation de cambrioleurs-saboteurs dans les quartiers-généraux du parti d'opposition, soit le 20 juin 1972. La secrétaire de M. Nixon, déposant sous serment, avait précédemment parlé d'un regrettable accident.

L'espionnage électronique a sa loi au Canada

Le Sénat du Canada, où l'on est nommé à vie plutôt qu'à terme, comme aux États-Unis, semble n'avoir donné qu'avec réticence son indispensable approbation à la nouvelle loi sur l'usage de l'espionnage électronique par les différents corps de police au pays.

Cette législation comporte un amendement obligeant notamment la police à instruire les personnes espionnées de la surveillance dont elles ont fait l'objet, à moins qu'une accusation ne soit portée dans les trois mois qui suivent.

Au Québec, où de mini-scandales se sont récemment produits en matière d'espionnage policier, le ministre de la Justice, M. Jérôme Choquette, a déploré les effets "éventuellement stérilisants" de l'amendement.

La pègre savait où était Pierre Laporte

Le ministre Pierre Laporte, mort étranglé durant la crise qui entraîna l'arrestation arbitraire d'environ 500 Québécois par des policiers en octobre 1970, aurait été en bonnes relations pendant vingt ans avec un Montréalais bien connu dans les milieux interlopes locaux et qui purge aujourd'hui une longue peine de prison aux États-Unis pour trafic de stupéfiants, un nommé Frank D'Asi, a notamment déclaré un ancien haut fonctionnaire du ministère de la Main-d'œuvre et de l'Immigration.

Témoignant volontairement devant une commission d'enquête sur le crime organisé au Québec, M. René Gagnon a aussi prétendu que D'Asi lui aurait dit "on sait où il est!" plusieurs heures avant que la police ne découvre le corps de Laporte.

Le chômage québécois passe à 7,5 p.c.

Le nombre des chômeurs est passé à 191,000 durant le mois dernier au Québec, soit 20,000 de plus que durant le mois de novembre. Le nouveau contingent de sans-emploi, qui représente 7,5 p.c. des 2,538,000 travailleurs de la province, est toutefois sensiblement inférieur à celui qu'on déplorait voici un an à la même époque, soit 206,000.

Dans l'ensemble du Canada, on a compté 44,000 chômeurs de plus le mois dernier que le mois précédent et le total en est passé à 512,000, soit quelque 5,6 p.c. des 9,298,000 travailleurs canadiens. En décembre 1972, on dénombrait 72,000 chômeurs de plus. Le dernier compte révèle aussi que le taux de sans-emploi était le mois dernier de 9,4 p.c. dans les Maritimes, de 3,9 en Ontario et de 3,5 dans les Prairies.

L'accord signé hier matin au "kilomètre 101" ne règle rien

par Charles DAVID

LE BATTAGE publicitaire et l'orchestration tapageuse, organisés autour de la réussite indéniable de la diplomatie personnelle d'Henry Kissinger, démontrent, une fois de plus, l'impérieuse nécessité des exigences de la politique intérieure américaine. Car, fondamentalement, en dépit de certains aspects positifs qui permettent d'entrevoir une certaine accélération de la dynamique de la paix au Moyen-Orient, la signature de l'accord égypto-israélien, au "kilomètre 101", ne peut, cependant masquer une réalité indiscutable: la négociation n'est pas la paix et le problème israélo-arabe demeure entier.

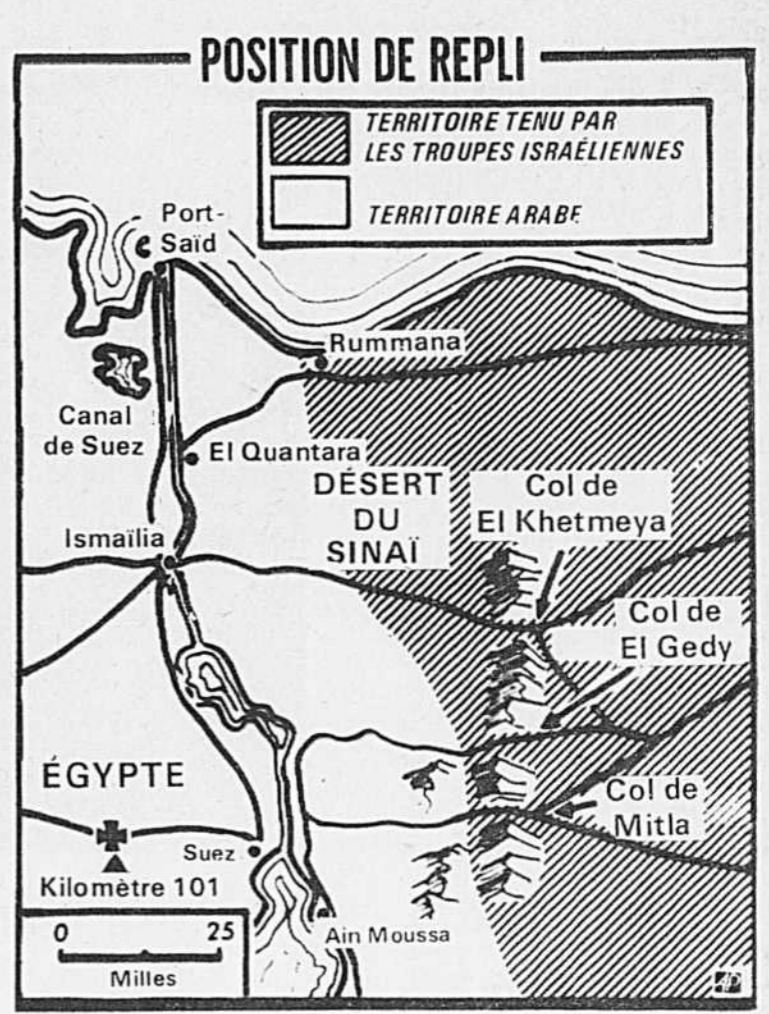
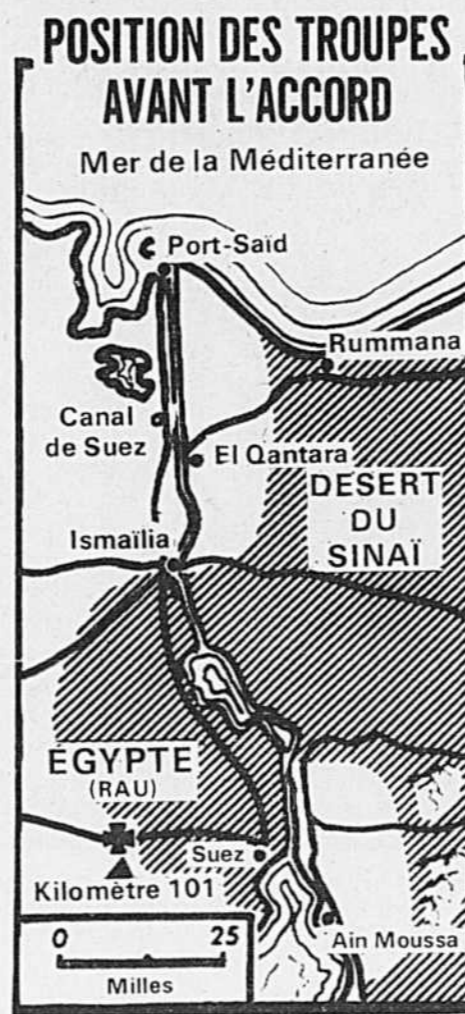
En effet, au-delà du précédent qui a vu deux des parties belligérantes, en l'occurrence l'Égypte et Israël, parapher, seuls, un document officiel consacrant, certes, un compromis réalisé grâce à la diligence empressée et à la médiation tenace du secrétaire d'Etat américain mais y impliquant un net engagement, on ne saurait oublier que l'accord du "kilomètre 101" ne concerne, dans son application effective, qu'un problème technique, et constitue, au demeurant, la levée d'un des multiples préalables qui entravent l'institution d'une paix véritable dans cette région du monde.

Un armistice prolongé...

Mais, dans la mesure où l'application de la résolution 242 de l'Assemblée générale des Nations unies en spécifiant notamment l'obligation impartie à Israël de restituer les territoires occupés au cours de la troisième guerre israélo-arabe en juin 1967 et le respect des droits des Palestiniens, demeure la ligne de conduite officielle de la quasi totalité des membres de l'ONU et la pierre angulaire de la politique arabe, l'accord du "kilomètre 101" apparaît plutôt comme un élément minime d'une construction politique demeurée encore à l'état de projet.

D'autant que, dans l'euphorie de l'événement, l'importance qu'on lui prête et les espoirs qu'il suscite semblent faire abstraction, d'une manière désinvolte, du fait que le règlement du problème ne saurait se contenter d'un armistice prolongé et d'une vague générosité à l'égard de l'amour-propre égyptien. D'ailleurs, le flottement de l'opinion publique arabe, la réaction mitigée des gouvernements arabes et la condamnation de l'accord par les dirigeants de l'OLP prouvent, hors de tout doute, que l'une des parties en cause, comme par hasard la plus lésée et, en définitive, la victime d'une certaine intransigeance, n'est nullement disposée à prendre des vessies pour des lanternes et à considérer le "kilomètre 101" comme l'étape majeure d'une longue route.

On ne peut cependant nier que



En vertu de l'accord signé au "kilomètre 101", toutes les forces israéliennes, y compris celles se trouvant à l'ouest du canal de Suez et des lacs Amer, doivent se replier sur une ligne serpentine, de 18 à 30 milles de la rive orientale, le long des cols de El Gedy et de Mitla.

cet accord, si minime soit-il, procure, dans l'immédiat, à l'Égypte, certains motifs de satisfaction et revalorise, à court terme, la politique du président Sadate. En effet, pour la première fois, depuis la débâcle de juin 1967, le canal de Suez, gloire du monde arabe et théâtre privilégié des envolées enflammées de Gamal Abdel Nasser, redevient partie intégrante du territoire de l'Égypte et sa restitution, en plus de verser quelque baume sur l'orgueil égyptien meurtri, permet au gouvernement de la RAU de résoudre un certain nombre de problèmes économiques de plus en plus pressants.

De plus, la conséquence politique de la première évacuation par les troupes israéliennes d'une fraction des territoires arabes depuis leur conquête par les armes, renforce la position personnelle du président Sadate, tant sur le plan intérieur que dans le concert du monde arabe, et justifie sa conception particulière de l'action, les résultats obtenus désarmant momentanément les partisans d'une ligne extrémiste. Et, avec la liberté de manœuvre recouvrée par la IIIème armée "dégagée" par l'accord, l'Armée, rongée par un sentiment de frustration, se voit obligée de mettre un terme à ses manifestations de mécontentement.

La Syrie isolée

Pourtant, l'attitude embarrassée des dirigeants syriens, nettement désorientés par le cours des évé-

nements, risque, devant l'évolution de leur choix politique, de porter un dur coup aux espoirs du président Sadate et de rallumer les vieilles suspensions à l'égard de l'Égypte, soupçonnée de vouloir signer une paix séparée avec Israël. Et, dans cette optique, ce n'est pas la déclaration télévisée du général Dayan déclarant à l'Égypte de Sadate un satisfait et un brevet de bonne conduite concernant sa volonté de paix qui devrait apaiser les inquiétudes renouvelées de la Syrie dans la détermination de sa politique.

Car, désormais, la Syrie se trouve dans l'obligation ou de rompre sa solidarité avec l'Égypte, affaiblissant ainsi sa position et celle du camp arabe, et d'opérer un rapprochement avec l'Irak et la Libye, s'exposant, de ce fait, en cas d'un éventuel choc de retour, à supporter, seule, le poids des armées israéliennes, ou de s'engager dans le processus des négociations, d'abord de désengagement, puis de Genève, avec un adversaire ayant clairement proclamé son refus d'évacuer, sous aucun prétexte, les plateaux du Golan.

Cette alternative, par son côté crucial, peut, aider paradoxalement la cause de la Syrie qui, par suite de son impossibilité à opérer un choix, risque de choisir la voie la plus facile en faisant porter tout le blâme sur Sadate et de donner l'impression de songer, avant tout, au destin du peuple palestinien. D'autant qu'elle est assurée, au départ, de l'appui des grands pays

producteurs de pétrole qui ont réaffirmé leur volonté de maintenir l'embargo tant et aussi longtemps que tous les territoires occupés par Israël en 1967 ne seront rendus à leurs occupants légitimes et que le peuple palestinien sera rétabli dans ses droits. Il serait singulier que Fayçal, obsédé par Jérusalem et le désir d'y aller prier avant sa mort, trouve, avec la signature de cet accord, l'occasion de se prosterner devant Allah en guise de remerciement.

De compromis... en compromission

En tout état de cause, on voit difficilement, en quoi, l'accord du "kilomètre 101" peut être salué comme le début d'une ère de paix alors que les troupes israéliennes occupent encore la quasi totalité des territoires conquis par la force et que ce repli, tout en permettant à Israël de démobiliser une partie de ses réserves, lui donne l'opportunité de faire état de concessions.

On comprend ainsi que le ministre Eban n'ait pas hésité à voir dans la réalisation de cet accord "une manifestation de la conciliation internationale et du compromis justifiant définitivement le mot de Bernanos: "Qui part d'une équivoque ne peut aboutir qu'à un compromis". Il est vrai que depuis le 2 novembre 1971, certains compromis prennent l'allure de véritables... compromissions.

La fusion Tunis-Tripoli, une aventure "kadhafienne" qui n'aura pas lieu

par Fernand BEAUREGARD

LA FUSION Tunisie - Libye n'aura pas lieu. Il est même inconcevable qu'elle ait atteint le stade d'un projet sérieux. On se souvient de la brièveté de l'existence de la RAU, produit du mariage Égypte-Syrie. Née en février 1958, elle décédait en septembre 1961.

Depuis, plusieurs projets de fusion échouaient lamentablement. Celui qui aurait uni l'Égypte et la Libye et que Kadhafi tenta de "vendre" par une marche sur le Caire, se heurta au refus de Sadate qui fit primer la voix de la raison sur celle de la passion.

Le leader libyen, dont le comportement "extrémiste" inquiétait même ses homologues arabes, tournait les yeux vers Tunis où, en décembre 1972, il proposait au président Bourguiba, un projet d'union Tunisie - Libye, lui faisant miroiter les avantages "financiers" illimités qu'un tel mariage comporterait pour ce pays du Maghreb.

En 1972, un premier refus

Le vieux président tunisien rejetait poliment mais fermement cette offre de fusion et déclarait notamment, au cours d'une réunion publique à laquelle Kadhafi assistait:

"Je voudrais faire remarquer que le colonel Kadhafi est sincère et débordant d'enthousiasme. Cependant il lui manque à mon avis l'expérience requise pour juger pleinement des impératifs et des exigences d'une telle entreprise".

En parlant de l'unité arabe, objectif dont, selon Kadhafi, une fusion Tripoli - Tunis serait la première étape, Bouguiba ajoutait: "Il faut d'abord oeuvrer au rapprochement effectif des peuples arabes par la réalisation d'un programme d'échange économique et d'échanges humains et culturels".

Puis, s'adressant sans doute plus particulièrement à son hôte libyen, il déclarait: "Il est également indispensable de se débarrasser de toutes sortes de complexes, aussi bien ceux de la peur et de la défiance que ceux de la richesse et du défit."

Un "coupable", Masmoudi

Un an plus tard, soit le 12 janvier, une nouvelle émanant de l'île tunisienne de Djerba, annonçait la signature, par Kadhafi et Bourguiba, d'un accord de fusion entre la Tunisie et la Libye.

Une fois dissipées les premières réactions normales de stupeur et d'incompréhension, on apprenait que le principal artisan de ce projet de fusion entre Tripoli et Tunis, le ministre tunisien des Affaires étrangères était limogé.

Raison de son limogage? Le premier ministre Noueria l'attribuait à la hâte induite dont il avait fait preuve à l'endroit de ce projet.

M. Noueria ajoutait que cette fusion n'aurait pas lieu si le Maroc et l'Algérie y faisaient objection. Or, on a constaté que les dirigeants de ces deux pays ont réagi négativement à ce projet de fusion d'un des membres du Maghreb avec l'Etat rétrograde (même s'il est immensément riche en ressources pétrolières) qu'est la Libye.

Un geste incompréhensible

Autre raison qui incite à penser que l'aventure tuniso-libyenne est mort-née, c'est que le projet prévoit la tenue d'un référendum auprès des deux populations. Or, la constitution de la Tunisie ne prévoit pas la formule du référendum. Et les dirigeants tunisiens font des pieds et des mains pour retarder toute procédure en vue d'amender la constitution.

Comment la président Bourguiba a-t-il pu se laisser ainsi coïncider dans une situation dont il devra à tout prix se tirer? Comment aurait-il pu donner le feu vert à une "fusion" qu'il rejetait du revers de la main, il y a moins de treize mois?

Les observateurs se perdent en conjectures et ne sont pas encore parvenus à trouver une plausible explication.

Sortir du piège

Quelques observateurs, qui refusent d'accepter que le "commandant suprême" soit bêtement tombé dans un piège "kadhafien", trouvent plutôt l'explication du geste posé par Bourguiba dans l'inquiétante situation économique qui sevit en Tunisie.

On sait que l'aide financière des États-Unis a été réduite de \$40 millions à \$17 millions pour le présent exercice financier et que faute d'une aide soviétique "compensatrice", le chef d'Etat maghrébin ait pu se laisser tenter par les vastes ressources financières de la Libye et ses inépuisables revenus pétroliers.

Quoiqu'il en soit, tout indique que, encore une fois, le "putsch" politique de Kadhafi aura fait long feu et que, même si cela doit quelque peu ternir son image de leader "sage et modéré", Bourguiba n'a pas d'autre choix que de s'extraire de l'aventure dans laquelle son fidèle ministre Masmoudi et le "bouillant" champion du pan-arabisme, Mouammar Kadhafi, ont voulu plonger la Tunisie.

pleins feux sur l'actualité

Le conflit de Firestone a marqué la fin du "cheap labor" québécois pour multinationales

par Marcel PEPIN

QUE 312 travailleurs dé-terminés parviennent à faire plier un géant multinational, c'est là un pas en avant très important pour l'ensemble des travailleurs du Québec.

C'est le directeur de la grève des 312 employés de la firme Firestone qui s'exprimait ainsi dimanche dernier, quelques minutes après que les syndiqués eurent endossé une formule de règlement qui mettait fin à un conflit de plus de 10 mois à Joliette.

Passant en revue les diverses étapes de la lutte, M. Roger Pelletier concluait: "Nous avons mené une lutte exemplaire en plusieurs points et les leçons qui s'en dégagent devront servir tous les travailleurs québécois en lutte contre des compagnies multinationales".

Ont suivi au micro une demi-douzaine de chefs syndicaux et de porte-parole de groupements populaires qui ont tous glorifié l'action des grévistes et tiré des leçons de ce long conflit.

Pourquoi un tel concert de louanges? Comment expliquer l'intérêt soutenu de tout le mouvement syndical québécois pour cette grève interminable? Qu'a donc de si spectaculaire la "victoire" des employés de Firestone?

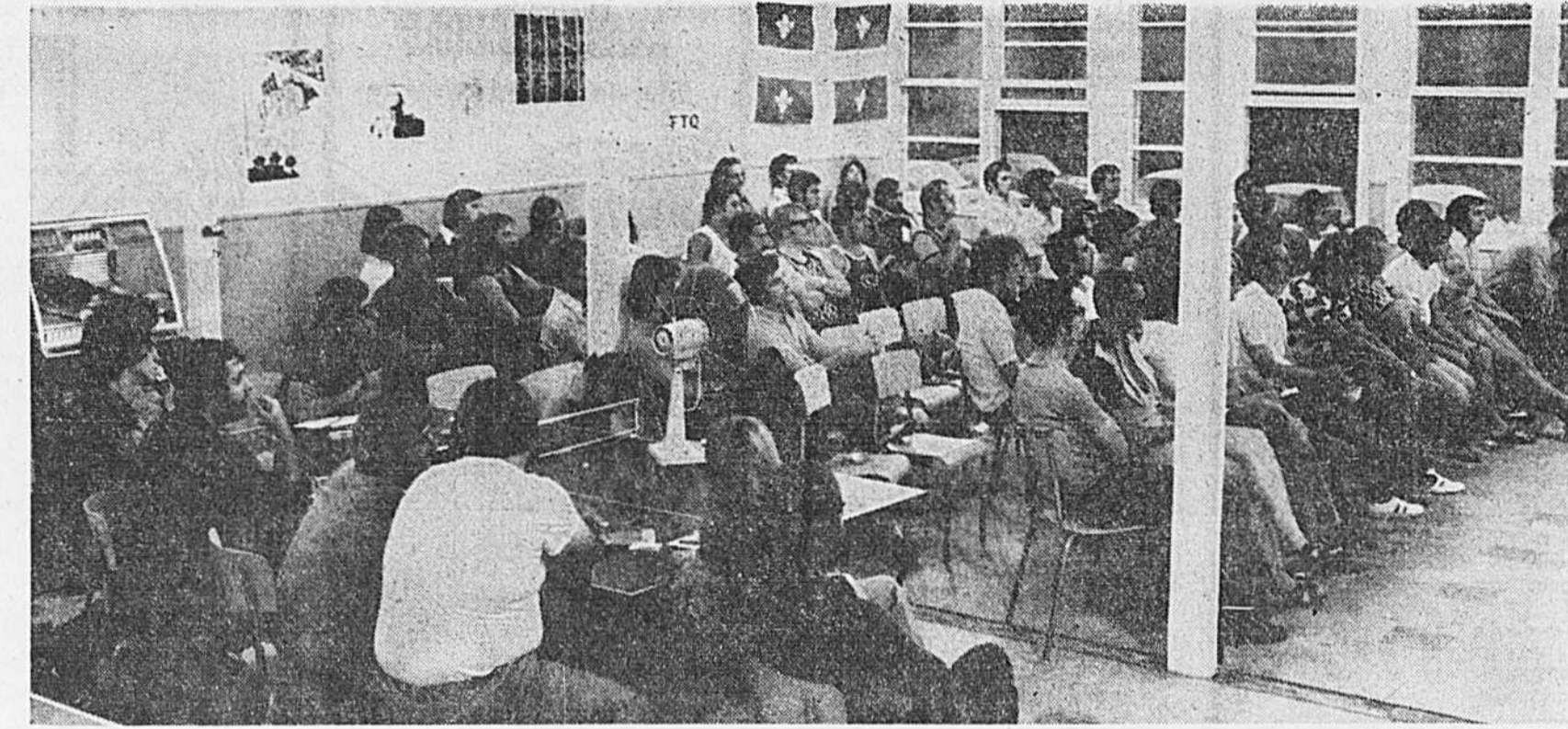
Disons tout de suite que le contenu du contrat collectif ne diffère guère de centaines d'autres contrats signés sans difficulté dans d'autres entreprises manufacturières. Les augmentations de salaire de \$1,22 réparties sur trois ans suffisent à peine à annuler l'assaut de l'inflation. Les gains enregistrés au chapitre du temps supplémentaire volontaire sont importants mais non exceptionnels. La reconnaissance du français comme langue de travail constitue en soi une victoire à saveur politique non négligeable, mais qui devrait être assurée par une loi.

Si tant de gens ont les yeux tournés vers les "312 irrédutibles de Joliette", comme les désignait familièrement le président Louis Labege de la FTQ, c'est pour une autre raison. Qui tient en un seul mot: Firestone.

Disons au départ que cette firme ne souffre pas d'une réputation plus mauvaise que celle de ses concurrents. Elle verse des salaires décents par rapport au reste de l'industrie manufacturière. Elle ne s'oppose pas à la syndicalisation de ses employés. Son tort est ailleurs: elle est énormément puissante, multinationale et conséquemment arrogante.

Un fait maintenant accompli...

S'attaquer à Firestone, c'était s'attaquer plus qu'à un consortium, c'était affronter un système. Que des Jolietains aient décidé de relever ce défi et tenir pendant dix mois, pour finalement écrier victoire, c'est suffisant pour déclencher le grand mouvement de bonne humeur qu'on a pu observer dans toutes les centrales syndicales.



Pendant de longues semaines, les grévistes de Firestone ont suivi des cours de formation syndicale, se sont fait des appuis nombreux et malgré les dimensions apparemment modestes de leur groupe, ils ont réussi à ébranler le géant multinational.

photo René Picard, LA PRESSE

L'enjeu de la bataille menée par les employés de Joliette était double: d'abord pourfendre le mythe selon lequel il faut accepter de travailler à rabais au Québec pour obtenir du travail; ensuite forcer la compagnie à tenir compte de ses employés sur le plan local, malgré les "patterns" qu'elle peut établir en vase clos à son siège social d'Akron, Ohio.

Instinctivement, les syndicats — qui dénoncent allègrement le pouvoir exorbitant des sociétés multinationales — hésitent à s'attaquer à de tels poids-lourds, sachant au départ que le déséquilibre du rapport de forces ne peut que favoriser l'employeur. Quand les grévistes de Joliette décidèrent de mener la bataille sur tous les fronts pour casser la politique des salaires "régionaux", on prit du temps à commencer à croire qu'ils puissent un jour obtenir gain de cause.

Maintenant que la page est tournée, chacun veut connaître la recette de cette réussite.

Le flot d'accusations qui déferlent sur les firmes multinationales, non seulement ici au Québec mais un peu partout dans le monde, n'est probablement pas étranger à une modification de l'attitude de la compagnie.

On sait la méfiance générale qu'a suscitée dans tous les milieux l'étrange comportement de la super-firme ITT au Chili et ailleurs. Présentement, c'est au tour des multinationales du pétrole à subir le feu des dénonciations répétées des consommateurs occidentaux. En prolongeant un affrontement que le bon sens avait de plus en plus de peine à justifier, Firestone

risquait d'accréditer davantage la réputation d'arrogance qui gêne déjà les multinationales de tout acabit.

Mais ce problème d'image n'était pas aigu au point de justifier à lui seul la décision de la compagnie de bloquer les négociations et d'accéder, après 10 mois de refus, aux requêtes des syndiqués.

Il s'est passé autre chose. Non à l'intérieur de la compagnie mais à l'intérieur du syndicat des employés.

Ces derniers ont réalisé après plusieurs semaines de tâtonnements qu'ils n'avaient qu'une chance de réussir: démontrer à la compagnie qu'ils s'opposeraient mordicus à n'être considérés que comme un groupe marginal dans l'empire du géant du pneu.

Et s'ils tiennent à se glorifier d'un gain historique, les grévistes de Firestone sont justifiés d'invoker celui-ci: une firme multinationale a consenti à tenir compte d'un contexte local dans ses relations de travail. Elle a fini par convenir que la solution du "pattern" immuable avait vécu.

Innovation au niveau des moyens

La dure lutte des grévistes de Firestone pendant un malheureux mois illustre le fait que les armes traditionnelles des syndicats sont inefficaces face aux géants étrangers.

Contrairement à l'industrie domestique qui, compte tenu de sa taille modeste et de son marché limité, ne peut subir longtemps la

pression économique d'un arrêt de la production, une firme multinationale comme Firestone pouvait se permettre de continuer à alimenter sa clientèle avec ses 34 autres usines réparties à travers le continent et le reste du monde. Contrairement aux maisons de taille moyenne qui ne peuvent facilement absorber des pertes s'élevant à plusieurs millions, sans risquer la faillite, un empire comme Firestone s'accoutume de ce genre de pression sans mettre sérieusement en péril le rendement général de ses investissements.

L'arrêt de la production n'est donc pas suffisant pour ébranler un géant qui ne veut point bouger. Il faut d'autres moyens. Sur ce point, les ouvriers de Joliette ont innové, d'où l'intérêt que tout le monde porte maintenant à leur style particulier de lutte.

L'innovation porte sur trois plans: organisation interne du syndicat, mouvement de solidarité avec d'autres salariés du Québec et pressions sur l'opinion.

Pour tenir aussi longtemps, le Syndicat ne pouvait que s'appuyer sur ses membres. Il dut inventer des méthodes pour les informer, les animer, les convaincre. Délaissant la tradition de la négociation calme entre experts syndicaux et patronaux, il a imposé le concept de la négociation en groupe, les dirigeants syndicaux bénéficiant d'une structure de consultation qui leur permettait de renouveler de semaine en semaine leur mandat. Il a forcé l'employeur américain à délaisser son habitude de ne traiter

qu'avec l'establishment syndical international pour descendre à s'adresser aux grévistes eux-mêmes.

Ce contact direct, long à établir, a finalement constitué l'avenue par laquelle devait passer le règlement.

Lois insuffisantes, gouvernement trop faible

Ce qui a davantage marqué ce conflit, cependant, c'est la rapidité avec laquelle les grévistes de Firestone ont su convaincre des milliers d'autres salariés québécois de la valeur symbolique de leur lutte, récoltant de ce fait des appuis nombreux et souvent bruyants.

Le contrat collectif devenait dès lors un objectif secondaire par rapport au but ultime: démontrer que même une firme multinationale doit tenir compte des besoins et demandes d'un groupe local, Québécois par surcroît, pour fonctionner dans la paix et encaisser des profits sans problèmes.

Sachant fort bien que les autres firmes géantes ne manqueraient pas de s'appuyer sur le précédent Firestone pour ajuster leur politique de relations ouvrières dans le sens de la fermeté ou de l'ouverture, selon le résultat de la bataille, un grand nombre de syndicats n'ont pas hésité à faire du conflit de Firestone le conflit de tous les salariés.

Aux prises avec une résistance locale insoupçonnée, assaillie par tout le mouvement syndical qui en

fit la cible de ses craintes et frustrations, débordée par une opinion publique qui commençait à suivre sinon avec sympathie à tout le moins avec une curiosité grandissante l'enjeu de cette bataille, Firestone dut affronter l'insulte suprême: le boycottage de ses produits.

Boycottage efficace à ce qu'il paraît, puisque, suite à l'alarme sonnée par ses services de marketing, elle se mit subitement à penser qu'en s'y appliquant un peu, elle pourrait dénouer cette impasse qui n'en finissait plus de durer. Finalement, après quelques jours de discussions intenses, on s'entendit assez bien de part et d'autre, le contrat fut signé et chacun rentra au travail.

Ce qu'il faut retenir de tout cela est un peu pénible: avant d'atteindre les bureaux insonorisés des dirigeants de la firme américaine en Ohio, les Québécois doivent crier fort et longtemps. Et ils doivent être très nombreux à crier en même temps.

Les grévistes sont déçus du ministère québécois du Travail qui mit beaucoup de temps, sans vraiment réussir, à provoquer de véritables négociations pendant les 9 premiers mois de la grève.

Ils sont amers devant la facilité avec laquelle un employeur étranger peut utiliser toutes les subtilités de l'appareil policier et judiciaire pour préserver ses positions, sans que la loi québécoise ne l'oblige en retour à négocier de bonne foi.

Ils s'interrogent gravement sur l'autorité réelle du gouvernement québécois qui assiste, impuissant, à l'élaboration outre-frontières de politiques salariales s'adressant aux Québécois, politiques que les travailleurs doivent accepter ou faire la grève pendant 10 mois.

Ils se demandent par qui et pour qui sont faites les lois du travail.

Ces accusations ne sont pas nouvelles et il n'est pas certain que le ministre Jean Coutu n'ait déployé des efforts royaux pour amorcer une solution au conflit.

Ce qu'il importe de retenir, c'est que le mouvement général amorcé à Joliette pour briser le mythe du Québec — terrain fertile — en main-d'œuvre docile et bon marché ne peut que s'amplifier.

Déjà, les dirigeants internationaux de l'Union des ouvriers du caoutchouc l'ont compris, même s'ils continuent de négocier de meilleurs conditions salariales à leur membres ontariens.

En courtisant les investisseurs américains, le ministre du Travail et le premier ministre pourraient prévenir leurs riches amis des dangers d'un excès de confiance dans la docilité les Québécois. Ça pourrait empêcher la répétition de conflits coûteux comme celui de Firestone.

Pour obtenir plus de subventions du fédéral, le Québec pactisera avec l'Ouest qui a brandi l'arme du pétrole

par Robert POULIOT

QUELLE demande des provinces de l'Ouest peut provoquer un véritable affrontement politique la semaine prochaine à Ottawa, lors de la conférence nationale sur l'énergie?

La Colombie-Britannique, l'Alberta, la Saskatchewan et le Manitoba exigent de la part d'Ottawa le respect de la constitution canadienne et la reconnaissance des droits exclusifs des provinces à gérer leurs propres ressources naturelles.

Une demande toute modeste, peut-on croire.

Mais les conséquences sont, au fond, beaucoup plus importantes.

C'est le vieux affrontement de l'Ouest contre les riches provinces centrales du Canada.

L'objectif qu'entretient l'Ouest de relever substantiellement les prix du pétrole et du gaz naturel menace de bouleverser toute la structure économique du pays.

Traditionnellement, les Prairies ont constitué un réservoir des denrées qui alimentaient l'essor de l'industrie au Québec et en Ontario. Toute la politique canadienne de tarifs ou taxes à l'importation de

produits manufacturés aux États-Unis ou en Europe vise à protéger ces deux provinces au détriment de l'Ouest.

Approvisionnant les provinces centrales à vil prix, l'Ouest devait donc payer en monnaies fortes les voitures, les poêles et l'équipement fabriqués dans les usines de Windsor, Hamilton ou Montréal.

L'arme du pétrole

Suivant l'exemple des pays producteurs du Moyen-Orient, les provinces de l'Ouest veulent maintenant utiliser l'arme commerciale du pétrole pour renverser cette situation et rapatrier le développement industriel qui a fait de l'Ontario la province la plus riche du pays.

Comme l'appétit vient en mangeant, il est de plus en plus difficile de savoir ce que l'Ouest est prêt à céder à l'Est pour obtenir plus de capitaux industriels.

Chose certaine, ces quatre provinces ne sont pas prêtes à troquer le contrôle de leurs revenus pétroliers contre des avantages commerciaux. Elles veulent conserver à tout prix leurs juridictions sur les ressources naturelles et leur pouvoir de taxation sur la production de pétrole et de gaz.

La seule concession qu'elles veu-

lent faire est au chapitre des prix: par la création d'un fonds spécial d'assistance aux provinces consommatrices de pétrole, les quatre provinces se disent prêtes à imposer au Canada des prix moins élevés que sur le marché américain.

Mais cet échange aura lieu à la condition qu'Ottawa abandonne sa taxe sur l'exportation du pétrole aux États-Unis.

Le fonds spécial d'assistance serait, aux dires du premier ministre de la Saskatchewan, M. Allan Blakeney, alimenté à même une partie des "pétrodollars" ou revenus pétroliers de l'Ouest, des taxes perçues par le gouvernement fédéral sur la consommation d'énergie à travers le pays et des recettes réalisées par le Québec, l'Ontario et la Colombie-Britannique sur les ventes d'électricité et de charbon sur les marchés américain et japonais.

Un consensus fragile

Même si les quatre provinces de l'Ouest s'entendent sur un commun dénominateur face au reste du Canada, chaque gouvernement envisage des politiques différentes pour reprendre le contrôle sur le pétrole et le gaz naturel.

Pour sa part, le gouvernement conservateur de l'Alberta semble

avoir adopté, comme stratégie d'ensemble, le relèvement substantiel des prix qui permettra à l'industrie et à l'État de se partager la masse totale des profits.

A Edmonton, on parle tout simplement de "nouveau capitalisme d'État" où les fonds publics prennent une participation directe dans la course à l'or noir, sans pour autant déplacer l'entreprise privée.

En Saskatchewan, la philosophie est toute autre. Les néo-démocrates estiment que l'industrie fait déjà assez de profits avec l'échelle actuelle des prix et que toute augmentation additionnelle des prix devrait bénéficier aux citoyens, par l'entremise de l'État.

Les positions de la Colombie-Britannique sont à mi-chemin entre celles de l'Alberta et de la Saskatchewan.

Le gouvernement néo-démocrate de Dave Barrett favorise aussi bien une participation de l'État dans la production qu'un relèvement appréciable des redevances ("royalties") mais pas au niveau où le rendement sur l'extraction du gaz et du pétrole s'en trouverait gelé pour l'entreprise privée, comme en Saskatchewan.

Au Manitoba, la production demeure encore trop faible pour attirer de façon aussi dramatique l'intérêt du gouvernement. Bien que

ce gouvernement NPD ait affirmé vouloir suivre la politique albertaine, on peut s'attendre à ce la réunion du conseil national du NPD qui se déroulera en fin de semaine à Toronto remette en question l'hésitation du gouvernement Schreyer.

L'Est est divisé

Même s'il n'y a eu aucune rencontre officielle entre les chefs des provinces de l'Ouest au cours des deux derniers mois pour planifier une stratégie commune et bien que leurs politiques diffèrent dans leur application, leur cohésion semble toutefois beaucoup mieux cimentée que dans l'Est canadien.

En effet, le Québec et l'Ontario, les deux plus grosses provinces consommatrices de pétrole, affichent probablement des positions fort opposées.

Pour sa part, l'Ontario, qui ne touche aucune subvention de péréquation d'Ottawa à cause de son statut de "province riche" comme l'Alberta et la Colombie-Britannique, s'oppose à une escalade trop rapide des prix.

De son côté, le gouvernement québécois, qui a complété hier ses dossiers pour la conférence nationale, a choisi d'appuyer à fond les provinces de l'Ouest et, en particulier, la position de la Saskatchewan.

la presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE, L.T.E.E., 7, rue St-Jacques, Montréal. Seule La Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de "LA PRESSE" et celles des services de la Presse Associée et de Reu-fier. Tous les droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. «Courrier de la deuxième classe». Enregistrement numéro 1400. Part de retour garanti.

TELEPHONISTE (pour tous les services) 874-7272
RÉDACTION 874-7070
PUBLICITE 874-7306
PETITES ANNONCES 874-7111
LIVRAISON À DOMICILE 874-6911

pleins feux sur l'actualité

Questionner c'est bien si les réponses viennent

MARCEL ADAM



CET FUT à vrai dire un grand soir, celui de mercredi dernier, au Conseil municipal de Montréal. Le conseiller Paul Lacoste a eu raison de le souligner et d'en être fier parce que c'est à lui qu'en revient le mérite.

Certes, ce n'était pas le grand soir, car rien de révolutionnaire ne s'y est passé. Mais quand il ne se passe jamais rien d'imprévu, qu'aucun changement ne vient jamais troubler la routine dans une institution, la moindre réforme est perçue comme révolutionnaire.

Car, en fait, de quoi s'agit-il? D'une chose si élémentaire qu'elle ne mériterait pas d'être soulignée si la démocratie montréalaise avait la moindre vitalité: le Conseil municipal a adopté à l'unanimité une motion du conseiller Lacoste pour l'introduction d'une période de questions libres au feuillet de questions municipales. Autrement dit: les conseillers auront le droit de poser toutes questions au Conseil municipal.

Vous voyez que ce n'est pas sorcier. Si peu que le conseiller Lacoste avait l'air d'être gêné par l'administration Drapeau que de devoir présenter une telle motion.

En effet, il a trouvé étonnant "que la question même du droit de poser des questions soit posée dans cette assemblée." Mais le maire et le président de l'Exécutif ont montré qu'ils n'ont pas facilement honte en tentant, sans succès heureusement, de faire battre cette motion.

L'objection du maire Drapeau

Pour peu qu'on y réfléchisse, une motion réclamant le droit, pour les membres d'une assemblée délibérante et souveraine, de poser des questions à l'exécutif sur sa gestion, est aussi incongrue que le serait, dans une entreprise privée, la démarche du fondé de pouvoir réclamant à l'administrateur le droit de l'interroger sur l'état des affaires et sa manière de les gérer.

Une situation qui serait impensable dans l'entreprise privée existait pourtant, contre tout bon sens, dans une corporation publique de l'importance de Montréal.

Se rend-on compte qu'il aura fallu quatorze ans de régime Drapeau pour faire bouger le premier poil du bout de la queue du chien démocratique, pour mettre Montréal au rang de la plus petite municipalité de campagne, sans mentionner tous les autres corps constitués, des organismes privés aux parlements des gouvernements supérieurs.

Ce n'est pas d'aujourd'hui que l'exercice de ce droit démocratique est réclamé à Montréal, mais le maire Drapeau s'y est toujours farouchement opposé, sous prétexte qu'il s'agit trop souvent d'une perte de temps, citant en exemple ce qui se passe dans les parlements.

Voilà quand même une drôle d'attitude: pour éviter le risque que certains abusent d'un droit, le maire Drapeau l'abolit. Ce qui montre bien qu'il préfère l'abus de pouvoir à l'abus de liberté.

Donc les choses ont changé,

grâce au conseiller Lacoste et à l'appui unanime et imprévisible qu'il a reçu de ses collègues. Changé sur papier, mais peut-être pas de sitôt dans les faits, puisque dès le lendemain matin, à la radio, le président du Comité exécutif avertissait en quelque sorte les citoyens de ne pas trop attendre de cette pratique parce que l'administration ne pourra pas toujours répondre aux questions.

M. Niding oublie — ou ignore peut-être — que le droit des élus de poser des questions à l'administration n'existerait pas si celle-ci n'avait le devoir de ne pas mentir comme l'exige l'éthique dans les gouvernements marqués par la tradition du parlementarisme britannique.

S'en prenant allusivement à la pratique du régime Drapeau de déléguer secrètement au caucus du Parti civique de préférence au Conseil municipal, M. Lacoste a dit

avec raison que "poser des questions privément n'est pas un substitut au droit de poser des questions publiquement".

Ce n'est pas un substitut pour les élus mais c'en est un pour les administrateurs municipaux, qui obligent ainsi à discuter sous le sceau de la confidentialité ce qui est de nature et d'intérêt publics. En donnant ainsi l'impression de respecter la curiosité légitime des élus, ils évitent que leurs réponses soient discutées et critiquées publiquement, ce qui leur épargne des risques politiques.

Reste à savoir dans quelle mesure les conseillers se prévaudront de leur droit et que les administrateurs satisfaisent à leur devoir d'informer convenablement les élus. Mais il faut bien dire qu'une obligation morale est bien peu de choses quand les institutions sont dépourvues, comme à Montréal, de mécanismes de coercition.

YVAN GUAY



Le mythe de la dernière chance

LA CAMPAGNE électorale d'octobre dernier, si l'on élimine tous les éléments accessoires, s'est résumée à une lutte entre les défenseurs du fédéralisme et les tenants du séparatisme. Maintenant que les passions électorales se sont apaisées, il est possible d'analyser la scène politique québécoise avec plus de sérénité. Les résultats électoraux ont été tels que l'Assemblée nationale se divise maintenant en deux blocs inégaux qui reflètent ce clivage idéologique et passionnel. Cependant, le Québec est en rapide évolution et, d'ici deux ou trois élections, les Canadiens français auront, selon toutes probabilités, dépassé le problème du séparatisme.

Le séparatisme est l'aboutissement logique du mouvement nationaliste québécois. Car, le nationalisme est toujours plus ou moins l'exaltation d'un sentiment d'appartenance motivé par la crainte, en particulier chez les minorités nationales qui ont peur d'être assimilées par la majorité. Le séparatisme est ainsi un mouvement de repli, une réaction de survivance. Mais cette solution va-t-elle dans le sens d'une survivance acceptable?

Les Québécois veulent-ils survivre en retrait, comme les Amérindiens dans leurs réserves, ou vivre intégrés au Canada et au sein du monde nord-américain? Là est le fond du problème.

Aux élections de 1970 et encore en octobre dernier, M. Lévesque, chef du Parti québécois, a déclaré qu'il était urgent de faire la sécession si les Québécois ne voulaient pas être assimilés sans retour. Dans une décennie il sera trop tard; les Québécois vivront leur "dernière chance", dit-il. C'est, bien sûr, le langage démagogique usuel des politiciens en période électorale. Mais, pour fins d'analyse, l'on fera semblant d'y croire.

Les Québécois forment une enclave francophone dans un monde anglophone depuis plus de trois siècles. Et ils sont, à l'heure actuelle, ethniquement plus robustes que jamais. Les réalisations de plus en plus nombreuses dans le domaine artistique en sont un reflet.

Minoritaire mais solide

Non seulement dans une décennie, mais dans un siècle, soit dans quatre générations environ, les Québécois francophones ne seront pas disparus mais seront sans doute ethniquement plus robustes encore que maintenant. Car, on ne doit pas oublier que rien n'est plus vivace qu'un groupe ethnique et à plus forte raison une nation, c'est-à-dire un groupe ethnique concentré sur un territoire où il a une communauté de vie économique et culturelle.

Pour faire disparaître une nation, il n'y a que deux moyens. Le premier, c'est d'en tuer tous les individus. C'est la solution hitlérienne. Il est fort improbable que cela se produise au Québec, si "méchants" que soient les Anglais, même certains nationalistes. Le second moyen, c'est l'exode massif des in-

dividus, qui sont noyés dans la masse de leur patrie d'adoption et peu à peu assimilés. Mais, par contre, c'est une solution qui peut durer indéfiniment si l'exode est compensé par la croissance démographique.

Or, l'exode des Québécois, comme chez tous les peuples, est en fonction du niveau de vie. Celui-ci est actuellement le plus élevé de l'histoire du Québec, bien qu'il soit inférieur à celui de l'Ontario. L'émigration des Québécois n'est pas présentement une hémorragie démographique dangereuse. La "dernière chance" du Québec est donc beaucoup plus éloignée que le dit M. Lévesque.

Vers le milieu du siècle dernier, la population du Québec, alors le Bas-Canada, était à peu près égale à celle du Haut-Canada. Elle ne représente maintenant qu'un peu plus du quart de la population canadienne et cette proportion va continuer à décroître. Cependant, les Québécois forment maintenant une nation plus solide qu'au siècle dernier. Car, ils ont quitté leur économie agraire pour l'industrialisation. Les émigrations massives du siècle dernier ont ainsi cessé. D'ailleurs, avec ou sans séparatisme, avec ou sans "revanche des berceaux", les Canadiens français seront de plus en plus minoritaires en Amérique du nord.

Une question d'économie

L'on voit par là que ce n'est pas la proportion de la population totale qui est déterminante pour la survie et l'essor d'un groupe ethnique. A condition que la population soit suffisamment grande, la communauté de vie économique et culturelle sur un même territoire garantit la survivance et le progrès d'un groupe ethnique. Il faut, bien sûr, pour éviter l'émigration de la population que l'économie soit assez prospère pour assurer un niveau de vie comparable aux pays voisins. C'est ainsi que l'émigration des Italiens s'est tarie quand l'économie de leur pays est devenue prospère. L'on pourrait multiplier les exemples.

C'est pourquoi le séparatisme n'est pas la solution au problème de la survivance. Car, les pays souverains, même les plus grands, perdent de leurs ressortissants en grande quantité quand leur économie n'est pas florissante. Ce n'est donc pas, contrairement aux affirmations fébriles de M. Lévesque, le fait d'appartenir à la Confédération canadienne qui met en danger la survie et le progrès du Québec francophone.

La nation canadienne-française est beaucoup plus solide que veulent le laisser croire certains nationalistes pour les besoins de leur propagande électorale. Affirmer que les Québécois vivent leur "dernière chance", c'est faire ce que M. Lévesque reproche à ses adversaires, c'est-à-dire du "matraquage psychologique", du "terrorisme intellectuel". Les faux prophètes pullulent dans tous les pays. C'est un mal nécessaire comme les moustiques. Ce n'est pas une raison, cependant, pour les laisser inoculer de la propagande mensongère. Car, le public a droit à la vérité. Il la paie très cher en impôts de toutes sortes!

Lundi: L'arithmétique du séparatisme

Pour l'élite, "Le Devoir" c'est plus qu'un simple journal

par Lysiane GAGNON

"LE DEVOIR a des comptes à nous rendre, et d'abord il nous doit des comptes sur M. Ryan. Je ne crois plus Le Devoir nécessaire. S'il y eut jamais un pacte entre notre peuple et ce journal, et Dieu sait qu'il y en eût un, ce pacte est bien rompu."

Telle est la conclusion brutale de l'écrivain Pierre Vadeboncoeur, dans le dernier numéro de la revue Maintenant, qui est ce mois-ci entièrement consacré à l'analyse critique du journal Le Devoir.

Mais si, pour Vadeboncoeur, Fernand Dumont et d'autres collaborateurs de Maintenant, ce grand quotidien du matin constitue avant tout un phénomène presque sociologique relié de près à l'histoire et à la sensibilité politique des élites québécoises, la perception qu'en ont les journalistes de métier qui ont collaboré à ce numéro est différente.

C'est une perception qui s'incarne dans la pratique quotidienne de l'information et dans l'expérience concrète de la salle de rédaction du Devoir, et qui ressemble, d'avantage qu'à un constat d'échec, à l'expression passionnée de sentiments contradictoires et tout mêlés, qui oscillent entre la ferveur, la déception et la tendresse.

"Même six ans après avoir quitté Le Devoir, écrit la journaliste Evelyn Dumas, je découvre qu'il reste difficile d'en parler... Le conflit entre le profond investissement affectif et intellectuel (des journalistes) dans l'entreprise, et la persistance de la direction à traiter les journalistes comme des commis, est devenue intolérable pour plusieurs d'entre nous, dont je fus."

Car pour les journalistes qui y sont passés, ce journal fut bien davantage que le véhicule de l'opinion de ses directeurs successifs: ce fut, comme le rappelle Réal Pelletier, une véritable école pour ceux qui y firent leurs premières armes (notamment grâce à la présence de Michel Roy à la direction de l'information). Ce fut, et c'est encore, pour les journalistes qui s'y trouvent aujourd'hui et que Mme Hélène Pelletier-Baillargeon a interviewés, un journal qui conserve un très grand prestige — en particulier parce que "son existence n'est pas axée sur le profit". C'est surtout (cela ressort de presque tous les témoignages) un journal qu'ils aiment, et qu'ils ont bien raison d'aimer.

"Un journal comme les autres, hélas!"

Mais un journal ne reste pas longtemps sur un piédestal, pour ceux qui le font au jour le jour. "Le Devoir est un journal comme les autres, hélas", écrit André Charbonneau. Et Jean-V. Dufresne, qui y travaille actuellement, ramène les lecteurs sur terre: "(Certains) souhaiteraient bien que Le Devoir fût une espèce de plan directeur pour un Québec rassurant et préfabriqué. Or, il n'en est rien, et il est grand temps qu'on cesse de prêter à ce journal des vertus qu'il n'a pas, même si parfois il prétend les pratiquer."

Les journalistes du Devoir (les "anciens" et les "actuels") interro-

gés sont durs et critiques, mais ils se gardent bien, eux, de souhaiter, comme le fait Pierre Vadeboncoeur dans un article hélas brillant, la mort du Devoir.

Car vraiment, pour souhaiter la mort d'un journal, quel que soit, il faut une singulière dose d'inconscience, et il faut sans doute aussi n'avoir jamais connu l'odeur chaude et foncièrement artisanale d'une salle de rédaction, là où, dans le cas du Devoir, une trentaine de personnes vivent ensemble une partie de leur vie. Ce genre de choses ne se traite pas par-dessus la jambe, et ne se réduit pas à de purs affrontements d'options politiques, non plus qu'à la personne et aux intérêts d'un patron, quel qu'il soit.

Il est d'ailleurs significatif que, parmi les collaborateurs de Maintenant, seuls les journalistes de métier s'attachent longuement à ce qui fait l'essence même d'un quoti-

dien: l'information, par opposition aux éditoriaux.

Le mythe de l'objectivité

L'information... Intimement contrôlée par un patron unique et tout-puissant (puisque la charte du Devoir en fait l'actionnaire majoritaire et que, comme l'expliquent les journalistes, M. Ryan a naturellement tendance à exercer sur la rédaction un pouvoir presque absolu), l'information au Devoir reste, selon les collaborateurs de Maintenant, étroitement collée sur les déclarations officielles des porte-parole représentatifs des élites et des organismes, "alimentant surtout l'opinion de la classe dirigeante qui le fréquente beaucoup et conseille souvent".

C'est, en ce sens, un journal autoritaire et élitiste et qui, selon le verdict presque unanime des collaborateurs de Maintenant, masque-

Un mauvais exemple qui vient de haut

"L'entrevue du directeur du Devoir n'a pas eu lieu..." C'est ce qu'explique la directrice de la revue Maintenant, Mme Hélène Pelletier-Baillargeon. Et cela porte à réflexion.

Dépassant déjà les normes admises dans le journalisme nord-américain, la directrice de Maintenant avait accepté de se plier à deux conditions de M. Ryan, en lui soumettant au préalable, et par écrit, les questions (d'ailleurs fort intelligentes) qu'elle voulait lui poser, et en lui promettant de lui faire lire le texte une fois qu'il aurait été rédigé.

Mais ça ne suffisait pas. Et M. Ryan, dans une lettre que la revue Maintenant a reproduite, d'expliquer qu'il lui était impossible de se prêter à une entrevue.

Pourquoi? En substance parce que M. Ryan n'aurait pu lire les autres articles consacrés au Devoir avant de répondre aux questions, et parce que, ô inconvénance, Mme Pelletier-Baillargeon lui faisait l'affront de vouloir l'interroger sur des questions sur lesquelles il s'était déjà prononcé!

"Il y a dans cette méthode, écrit M. Ryan, un manque fondamental de respect envers la personne qu'on veut interroger et son oeuvre."

C'est un mauvais exemple qui vient de haut. Car à ce qu'on sache, il n'y aurait au Québec que le maire Drapeau (et encore) à réagir de cette façon.

Le fait est qu'aucun homme politique, fût-il premier ministre du Canada, ne pose jamais ce genre de conditions avant d'accorder une entrevue à une publication sérieuse.

Heureusement, car où irait-on s'il fallait soumettre à la censure préalable de la personne impliquée le texte reproduisant les propos qu'elle a tenus au cours d'une interview en bonne et due forme? Où irait-on s'il fallait qu'un ministre, par exemple, exige de voir l'ensemble des articles réalisés par un journal (Le Devoir par exemple) sur un problème relatif à son ministère, avant d'accorder une entrevue susceptible d'être publiée à l'intérieur d'un dossier global?

Ce genre de choses porte un nom, ça s'appelle de l'information dirigée. Dommage que ce précédent soit le fait d'un journaliste.

Mais là où les choses virent au comique, c'est quand un directeur de journal s'indigne de ce qu'on lui pose des questions "sans s'être auparavant donné la peine de scruter, avant de m'interroger, les milliers de pages que j'ai publiées dans Le Devoir et ailleurs sur les sujets proposés."

Alors là... Il est fort probable que Mme Pelletier-Baillargeon, comme tous les journalistes, a lu une bonne partie des éditoriaux de M. Ryan. Mais, petit détail, il arrive qu'un personnage public descendre à répéter des choses qu'il a déjà dites. Il arrive qu'un homme public change d'opinion sur certains points au cours d'une période de dix ans. Bref, lâchons le mot, il arrive qu'un homme public évolue.

Ça arrive d'ailleurs à presque tout le monde. Même au pape.

L. G.

rait sous des apparences libérales et sophistiquées une option fondamentalement conservatrice.

C'est ce phénomène qu'analysent, sous divers angles, les journalistes du Devoir et Jacques Rivet, professeur de journalisme à Laval, et c'est ce qu'explique, avec des exemples très concrets, le journaliste André Charbonneau. Le sociologue Jacques Grandmaison fait, de son côté, une étude plus théorique des systèmes d'information dans les sociétés libérales, s'attachant à dénoncer deux mythes soigneusement entretenus par les pouvoirs établis et les entreprises de presse: l'objectivité de l'information, et ce qu'on appelle "l'opinion publique" (qui n'est, selon lui, que le reflet préfabriqué des intérêts de la classe dominante).

On confond le journal et son directeur...

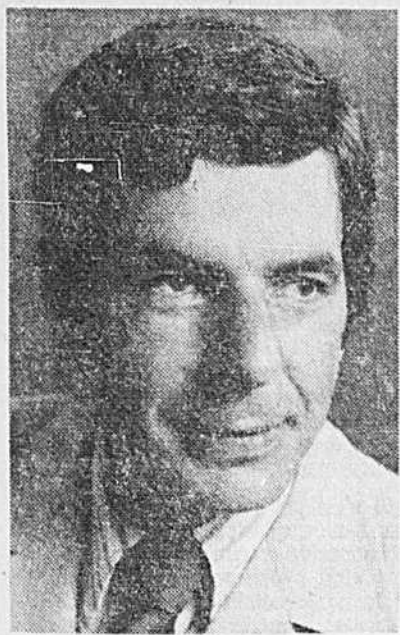
D'autres articles s'en prennent exclusivement à l'engagement qu'a donné au Devoir (en page éditoriale et aussi, dans une certaine mesure, par le choix des nouvelles et la mise en pages) son directeur actuel. On lui reproche surtout, bien sûr, son option fédéraliste et ce qui, aux yeux du sociologue Fernand Dumont et de Vadeboncoeur, constituerait une sorte de trahison envers les époques antérieures du Devoir.

Il est bien clair, à la lecture de ce dossier, que Le Devoir reste encore non seulement un quotidien du matin prestigieux, mais une grande institution qui a des responsabilités qu'un autre journal n'aurait pas, aux yeux de l'intelligentsia québécoise... qui accorde une importance presque démesurée aux propos de M. Ryan: c'est à croire que le pauvre homme serait responsable de l'échec électorale relatif du Parti Québécois!

Tout en se défendant de vouloir assouvir une rancune politique personnelle, des penseurs comme Dumont et Vadeboncoeur en arrivent à confondre complètement la personnalité du directeur et le journal lui-même. Ce faisant, ils jouent très exactement le jeu de M. Ryan, qui semble effectivement, à les lire, avoir réussi à identifier parfaitement le journal qu'il dirige temporairement (toute chose ayant une fin) à sa propre personne.

Ce mois-ci, la revue Maintenant est passionnante, dans la mesure où tous les lecteurs du Devoir y trouveront de quoi étayer leurs sentiments personnels, mais elle déçoit un peu: on aurait souhaité, par exemple, que Me Pothier Ferland développe un peu plus une idée qui court déjà depuis longtemps dans les milieux de l'information (la cogestion et la démocratisation des structures internes du Devoir).

Il manque aussi, à ce dossier, une analyse fouillée des possibilités de réforme de la presse en général (car ce qu'on reproche au Devoir, on pourrait aussi le reprocher, mutatis mutandis, aux autres journaux québécois). Cela aurait à tout le moins fourni un contrepoint aux dénonciations dramatiques de ceux qui, prétendant abattre "le mythe" du Devoir, ne font que le renforcer en lui prêtant, dans l'évolution du peuple québécois, un impact qu'il n'a jamais eu: seuls les intellectuels discutent longtemps autour d'un éditorial, et si l'on parle du conditionnement des gens, la "une" du Journal de Montréal a, tout compte fait, plus d'importance.



Bernard LACHAPPELLE

Aucun changement important prévu à l'OPDQ

par Rhéal BERCIER
de notre bureau de Québec

QUÉBEC — Le nouveau ministre d'Etat responsable de l'Office de planification et de développement du Québec (OPDQ), M. Bernard Lachapelle, soutient que la très importante marge de manoeuvre dont jouit présentement le gouvernement de M. Robert Bourassa n'est pas mauvaise pour la démocratie.

"Au contraire, a-t-il soutenu au cours d'une entrevue à LA PRESSE, le fait que le Parti libéral ait recueilli 102 sièges sur 110, le 29 octobre dernier, oblige les ministres à exercer ce pouvoir de la façon la plus judicieuse possible."

Cette situation amène le gouvernement à se façonner une nouvelle discipline et, instinctivement, les ministres se gardent de commettre des abus,

ajoute-t-il. "Ainsi, le pouvoir comme tel n'est pas mauvais pour la démocratie; c'est l'usage que l'on en fait qui peut être dangereux."

Elu député de Chauveau lors de la dernière consultation populaire, M. Lachapelle accédait au conseil des ministres le 13 novembre dernier. M. Lachapelle affirme qu'aucune promesse ne lui a été faite quant à son avenir politique.

"On m'a convaincu que je pourrais apporter une contribution de valeur à la chose politique. J'y ai songé sérieusement. C'était ma première expérience et je ne le regrette toujours pas."

En effet, le nouveau ministre donne l'impression de savourer chaque moment de sa nouvelle vie. Ingénieur de carrière, il s'intéressait comme citoyen à la politique. Agé de 42 ans, il a travaillé dans l'entreprise privée

(Catelli-Habitant) et publique (vice-président) de l'Université du Québec, à Québec. Il fut aussi professeur d'administration industrielle à l'université Laval.

Peu connu dans la région de Montréal — même s'il s'y est dépensé dans plusieurs oeuvres communautaires — M. Lachapelle jouit d'une influence politique importante dans la capitale provinciale, probablement à cause de l'amitié qui règne entre lui et le premier ministre.

C'est avec une prudence calculée qu'il assume ses nouvelles fonctions. Il préfère admettre qu'il n'est pas suffisamment familier avec un problème relevant de ses responsabilités plutôt que de tenter de donner l'impression que les solutions sont déjà toutes trouvées.

Il explique avec humilité qu'il n'est pas un surhomme, que malgré les

multiples heures consacrées à l'étude de dossiers, il avait encore beaucoup à apprendre sur l'OPDQ, organisme qui emploie 157 personnes et dont le budget dépasse \$3.5 millions.

Il demeure toutefois sûr de lui. Il a l'esprit critique et pratique. Depuis qu'il est entré de plein-pied en politique, il a préféré écouter et connaître.

A l'occasion d'un premier voyage officiel qu'il effectuait cette semaine au Saguenay-Lac-Saint-Jean pour rencontrer le Conseil régional de développement de la région, il n'a fait aucune déclaration sur ses projets concernant la planification et le développement économique au Québec. "Je suis venu vous écouter" a-t-il dit aux représentants du CRD.

Cette recherche publique à laquelle il se livre ne l'éloigne pas pour autant de ses devoirs immédiats. Il n'entrevoit, par exemple, aucun changement

important à l'OPDQ. "Tout au plus, une correction de tir pourrait être faite pour que l'organisme puisse mieux répondre aux besoins des nouvelles circonstances."

La "planification" pour lui, c'est important. "Il s'agit de savoir comment cette planification peut s'exercer en collaboration avec tous les agents de la vie économique et de la façon la plus productive possible."

La souplesse d'un organisme est importante pour qu'elle joue son rôle de coordination des différentes activités des ministères gouvernementaux. "Pour cela il faudra déléguer la structure lorsque l'on pourra s'en passer."

Mais d'ores et déjà, le ministre assure qu'il n'a pas l'intention de "réinventer la roue" et il trouve valable le travail réalisé par l'OPDQ jusqu'à ce jour.

CARRIÈRES et PROFESSIONS

Gaz Métropolitain, inc.

COMPTABLE

LE POSTE:
Préparer des écritures de journal, rapports financiers et diverses analyses.

LE CANDIDAT:
Devra être bilingue, âgé d'environ 25 ans, avoir complété une 3e année d'étude en comptabilité et avoir 5 ans d'expérience pertinente.

LES CONDITIONS DE TRAVAIL:
Excellentes. Généreux bénéfices marginaux.

SALAIRE: À discuter

Veillez faire parvenir votre "curriculum vitae" au:

SERVICE DU PERSONNEL
Case Postale 6111
Montréal H3C 3H9

Gaz Métropolitain, inc.

INGÉNIEURS

POSTES: Sous l'autorité de l'ingénieur en chef, ils participent à la conception, au développement et à l'amélioration des services de génie, pour rencontrer les objectifs établis.

CANDIDATS: Bilingues, diplômés en génie civil, industriel ou mécanique. Un an d'expérience à un poste d'autorité, en pétrochimie ou en construction serait un atout. Ils devront se distinguer par leur "leadership" et aspirer à des postes de commande.

CONDITIONS: Le salaire sera déterminé en fonction de la compétence et de nombreux bénéfices marginaux sont offerts.

Veillez faire parvenir votre "curriculum vitae" au:

SERVICE DU PERSONNEL
C.P. 6111, Montréal
H3C 3H9

INGÉNIEUR RÉGIONAL — QUÉBEC

Poste vacant à la division des cartonnages ondulés de la société d'Emballages Domtar. Lieu de travail à Montréal.

LE POSTE

La responsabilité principale du titulaire, qui relèvera du chef régional des fabrications, sera de maintenir en bon état les bâtiments, machineries y compris les salles de chaudières et tous les services connexes (électricité, vapeur, etc.) utilisés dans la fabrication de produits ondulés dans la région de Québec, au plus bas coût possible. Les autres fonctions comprennent l'entretien préventif et planifié, réparations d'urgence, installations principales et modifications des aménagements d'usines. Les usines sont situées à Montréal et à Québec.

LE CANDIDAT

Ingénieur en mécanique possédant de 3 à 5 années d'expérience connexe, y compris de l'expérience en électricité. La connaissance du français et de l'anglais est obligatoire. La Société offre un programme complet d'avantages sociaux et un salaire de départ proportionnel aux antécédents et à l'expérience.

Discretion assurée. Veuillez adresser votre curriculum vitae, en rappelant le dossier No M 3.218 à:

Services d'emploi
DOMTAR Limitée
B.P. 7210
Montréal, Québec
H3C 3M1

DOMTAR



COLLÈGE ÉDOUARD-MONTPETIT

requiert les services de professeurs à temps complet, à temps partiel ou charges de cours pour le 2e semestre seulement, pour les départements suivants:

CHIMIE 74-E-2

QUALIFICATIONS REQUISES:

- 1—Maîtrise ou Bacc. spécialisée en chimie;
- 2—Expérience pertinente.

PHYSIQUE 73-E-3

QUALIFICATIONS REQUISES:

- 1—Bacc. en sciences;
- 2—Expérience pertinente.

BIOLOGIE 74-E-4

QUALIFICATIONS REQUISES:

- 1—Bacc. en sciences;
- 2—Expérience pertinente.

TECHNIQUES ADMINISTRATIVES 74-E-5

(pour les cours de publicité 410-119; marketing 410-115; commerce de détail 410-129 et organisation et méthodes 410-117).

QUALIFICATIONS REQUISES:

- 1—Diplôme universitaire en sciences commerciales de 2e cycle;
- 2—Expérience pertinente.

SOCIOLOGIE 74-E-6

QUALIFICATIONS REQUISES:

- 1—Diplôme de 1er ou 2e cycle universitaire en sociologie comportant au moins 2 années de scolarité en sociologie;
- 2—Expérience pertinente.

SALAIRE: Selon les normes de la convention collective. Faire parvenir vos "curriculum vitae" au plus tard mardi le 22 janvier à 5 heures et indiquer dans votre demande d'emploi si vous êtes intéressé pour un poste à temps complet, à temps partiel ou à la leçon.

Bureau du personnel,
COLLÈGE ÉDOUARD-MONTPETIT
945 Chemin Chambly,
Longueuil,
Tel.: 679-2630

COMMISSION SCOLAIRE DE CHATEAUGUAY PROFESSEUR EN ÉDUCATION PHYSIQUE

Nous désirons retenir immédiatement les services d'un professeur du sexe féminin pour enseigner l'éducation physique au niveau élémentaire.

QUALIFICATIONS:

Legalement qualifiée dans l'enseignement de l'éducation physique.

Veillez faire parvenir votre candidature en y joignant votre "curriculum vitae" et une photo récente à:

Commission Scolaire de Châteauguay
184, boul. Salaberry nord
Châteauguay, Que.

HÔPITAL GÉNÉRAL DU CHRIST-ROI DE VERDUN

425 lits, spécialités multiples
recherche

PHYSIOTHÉRAPEUTE DIPLÔMÉ(E)

S'adresser au:

BUREAU D'EMPLOI
4000, boul. LaSalle
Verdun
761-3551, local 350, Mme Laverdière



INGÉNIEUR MÉCANIQUE

Notre société est à la recherche d'un ingénieur diplômé en génie mécanique ayant de 3 à 5 ans d'expérience pour son usine d'injection de raccords en plastique de St-Jacques de Montcalm.

Tout candidat intéressé est prié de communiquer avec:

LES PLASTIQUES CARRON LIMITÉE

Gilles Marineau, Ingénieur
9851, boul. Ray Lawson, Montréal
(514) 353-8680

HÔPITAL NOTRE-DAME DE SAINTE-CROIX

OFFRES D'EMPLOIS

— Infirmiers(eres) licenciés(es)

Service général.
Salaire: Selon la convention collective des hôpitaux de la province de Québec.

— Dietétiste professionnelle

Salaire: selon les échelles de salaires en vigueur dans les hôpitaux de la province de Québec.

S'ADRESSER: Directeur du personnel
Hôpital Notre-Dame de Sainte-Croix,
Mont-Laurier, Co. Labelle,
(819) 623-1234, Poste 21

INGÉNIEUR

Vous aimez les sports extérieurs?

Vivez dans les Cantons de l'Est tout en étant à moins d'une heure de Montréal.

LA COMPAGNIE: Une industrie manufacturière canadienne spécialisée dans le formage et la décoration de pièces métalliques pour appareils ménagers.

LE POSTE: Prendre charge des départements de services techniques de la conception de l'outillage, des estimations et de l'entretien de l'usine.

LE CANDIDAT: Meneur d'hommes, capable d'innover et désireux d'accroître ses responsabilités.

Nous offrons des conditions de travail intéressantes.

Faire parvenir résumé à: **CRONAME DONALD LTD.**
50 Taylor Street
Waterloo, Québec
Tel.: 514-539-0330

INGÉNIEUR CIVIL STRUCTURES

Le candidat demandé doit avoir un minimum de 2 ans et de préférence 5 ans d'expérience pratique dans le design des ponts et bâtiments.

Essentiel de bien posséder le français.

Position permanente à Montréal.

Salaire selon qualifications.

LORRAIN & GERIN-LAJDIE, ingénieurs-conseils
4070 ouest, rue Jean-Talon,
Montréal, H4P 1V5
Tel.: 731-3556

CHEF COMPTABLE — GÉRANT DE BUREAU

Nous recherchons un comptable bilingue, expérimenté, scolarité 4e ou 5e année de comptabilité générale, pour prendre charge de toutes les opérations comptabilité ainsi que de l'administration du personnel de ce service. Une attention sera portée au candidat membre de l'Association des C.G.A.

Le salaire sera fixé selon l'expérience et les aptitudes du candidat.

Faire parvenir "curriculum vitae" (confidentiel) à:

CASE 14239 LA PRESSE

LE CENTRE HOSPITALIER DE BUCKINGHAM

Situé à 100 milles de Montréal et à 20 milles de Hull au Québec, est à la recherche de:

- 1 archiviste-médicale
- 3 technologues médicaux
- 1 technicien (ne) en radiologie

Faire parvenir "curriculum vitae" le plus tôt possible à:

M. Gilles Forcier,
Directeur du personnel,
CENTRE HOSPITALIER DE BUCKINGHAM,
155 Chemin Claren,
Buckingham.

B.A. ou B. Sc.

Une compagnie d'assurance spécialisée, dont le siège social est situé à Toronto, cherche pour celui-ci un diplôme récent, parfait bilingue, tant pour le français que pour l'anglais. Le candidat devra posséder des capacités d'administration et accepter de déménager.

Il va de soi que la personne sélectionnée bénéficiera d'une période de formation comme agent d'assurance et administrateur. Réponse:

CASE 14228 LA PRESSE

GÉRANT CAISSE POPULAIRE DESJARDINS À MONTRÉAL

Actif: 6 millions
Salaire: selon compétence et expérience
Envoyer curriculum vitae à:

CASE 14,223 LA PRESSE
7, rue St-Jacques, Montréal, Qué.

CLIMATISATION

Du à l'expansion, entrepreneurs spécialisés en climatisation, réfrigération, ventilation, résidentiel et commercial, recherchent techniciens comme:

- Estimateur en chef
- Dessinateur en mécanique
- Dessinateur en électricité
- Rédacteur de catalogue pour produits tels: louveres, volets, contrôles etc...
- Homme de service
- Surintendant de fabrication

Salaire selon compétence. Bénéfices marginaux. Excellente opportunité de faire carrière. Téléphoner pour rendez-vous ou faire parvenir "curriculum vitae" discrétion assurée.

FORTIER ET FRÈRES LTÉE
4575 boul. Laurier,
St-Hubert, P.Q.
Tel.: 678-2110

REPRÉSENTANT MÉDICAL

Importante maison pharmaceutique recherche les services d'un représentant avec expérience.

QUALIFICATIONS REQUISES:

Expérience nécessaire — formation universitaire de préférence (science) — initiative personnelle — bilingue.

AVANTAGES:

La compagnie fournira au candidat un entraînement complet, salaire de base et commission, bénéfices marginaux, voiture.

Faire parvenir votre "curriculum vitae" à:

WYETH LIMITÉE

a/s Paul Montreuil
Boite Postale 2130 Saint-Laurent H4L 4Y7
N.B. — Toute réponse sera traitée confidentiellement

DESSINATEUR DEMANDÉ Bureau d'architectes.

Expérience minimum de 5 ans dans un bureau d'architectes. Écrire à:

C.P. 1415,
Trois-Rivières, Qué.

INGÉNIEUR-MÉCANIQUE plomberie, chauffage, climatisation

- Position permanente;
- Minimum 2 ans d'expérience;
- Salaire avantageux.

Pierre DeGuise & Associés
ingénieurs-conseils
381-8656

AVOCATE

récentement reçue recherche

JEUNE AVOCAT ou ASSOCIÉ

384-5350

ESTIMATEURS

Expérience minimum de trois (3) ans dans la construction de bâtiments.

LES ARCHITECTES GAGNON & ARCHAMBAULT
844-2841

INGÉNIEUR — VOIRIE

Notre société est à la recherche d'un ingénieur capable d'assumer des responsabilités importantes sur différents contrats de voirie. Le candidat devra avoir une expérience de 3 à 5 ans dans les domaines du design, de la surveillance et de l'administration de projets routiers. De plus, il devra être en mesure d'accepter de travailler quelques mois dans un pays de la Côte d'Afrique équatoriale.

Adressez votre Curriculum Vitae au:

Service du Personnel — Dossier RG10-100

GENDRON LEFEBVRE INC.

Consultants
1, Place Laval, suite 200
Laval, Qué. H7N 1A1

ÉTUDIANTS C.A.

Nous offrons immédiatement des postes à des étudiants poursuivant les études C.A.

Notre clientèle diversifiée nous fournit l'occasion d'un travail stimulant dans une ambiance bien professionnelle. Les étudiants qui veulent acquies une expérience formative et jouir de belles occasions d'avancement, sont priés de postuler auprès de:

Harry Nozetz, M.B.A., C.A.
ROLL, HARRIS, HERSH, DAINOW
4141 ouest, rue Sherbrooke
Montréal (Qué.) H3Z 1B8
933-2791

DESSINATEURS EN STRUCTURE

Intermédiaires et seniors (minimum 4 ans d'expérience) pour travailler sur un projet d'envvergure au sein d'un bureau de génie-conseil à Montréal.

SOCIÉTÉ D'INGÉNIEURS-CONSEILS

Attention: Chef du Personnel
435, boul. Decarie, Montréal, H4L 3K8

CARRIÈRES et PROFESSIONS

CONSEIL SCOLAIRE DE L'ÎLE DE MONTRÉAL

Agent du financement à court terme

L'EMPLOYEUR:
Le Conseil scolaire, le nouvel organisme chargé de pourvoir au financement des commissions scolaires de l'île de Montréal, offre un poste intéressant avec de bonnes perspectives d'avenir.

LE DÉFI:

- Consolider les budgets de caisse des commissions scolaires, établir et tenir à jour le budget de caisse du Conseil.
- Participer aux activités relatives à la perception et à la distribution des revenus du Conseil.
- Participer à la négociation des emprunts à court terme du Conseil.
- Participer à l'investissement sur le marché monétaire des surplus de fonds temporaires du Conseil.

LE CANDIDAT:

- Diplôme universitaire en administration, spécialisation en finance ou comptabilité.
- Trois ans d'expérience financière dans le secteur public ou le secteur privé.
- Bonne connaissance des opérations bancaires.
- Bilingue.

TRAITEMENT:
A être établi selon les qualifications. Possibilité de carrière jusqu'à \$19.500 annuellement.

Faire parvenir votre curriculum vitae avant le 1er février 1974, en précisant vos qualifications, votre expérience et les motifs de votre candidature, à:

Monsieur Guy D'Amour
Conseiller-cadre en gestion
Conseil scolaire de l'île de Montréal
9900 avenue d'Auteuil
Montréal, Québec
H3L 2K1

DIRECTEUR DU DOMAINE HYDRIQUE

MINISTÈRE DES RICHESSES NATURELLES

Poste à Québec

FONCTIONS: Sous l'autorité du directeur général des eaux, diriger et orienter la réalisation des plans de gestion de la ressource eau en vue de sa mise en valeur et de la protection du public; surveiller et contrôler l'utilisation de la ressource et de son milieu. A cette fin, il doit: superviser l'administration générale du domaine hydrique au Québec et conseiller le directeur général des eaux quant à l'application de la loi du Régime des eaux et aux réformes à y apporter; superviser l'activité des services du Génie et du Milieu hydrique ainsi que de la division de l'exploitation des barrages en établissant les priorités, en approuvant les calendriers de réalisation des projets, en préparant les prévisions budgétaires et en contrôlant les opérations budgétaires et la réalisation des projets.

EXIGENCES: Diplôme de premier cycle en sciences pures, en sciences appliquées ou en toute autre discipline appropriée avec, de préférence, des études en administration; plusieurs années d'expérience reliée aux fonctions du poste.

TRAITEMENT CONCOURS: \$20.000 à \$28.000
A620FM 01
Date limite pour l'inscription: 8 février 1974
S'inscrire à l'aide du questionnaire "offre de service" qu'on peut se procurer aux bureaux de la COMMISSION DE LA FONCTION PUBLIQUE DU QUÉBEC (Québec: tél. 643-3984; Montréal: tél. 873-3035) ou aux bureaux régionaux des ministères.

SI LE NOMBRE DE CANDIDATURES SOUMISES PAR DES CITOYENS CANADIENS EST SUFFISANT POUR COMBLER CE POSTE, LA COMMISSION LIMITERA SA SÉLECTION À CES PERSONNES.

DIRECTEUR DES VENTES DE DISTRICT

Mazda Motors of Canada Ltd. est à la recherche d'un directeur des ventes pour un de ses districts du Québec. Le candidat idéal devrait avoir l'expérience de la vente en gros des automobiles ou à tout le moins une solide expérience de la vente au détail. Nous considérerons comme un atout important toute expérience financière au niveau du concessionnaire. En plus d'être un excellent administrateur, le candidat devra s'exprimer avec facilité en français et en anglais. Le salaire sera fonction de l'expérience. Une voiture et un compte de dépenses seront accordés.

Faire parvenir votre curriculum vitae aux soins de: M. Jean Chevrier, directeur régional.

Mazda Motors of Canada Ltd.,
9701, Cote-de-Liesse, Dorval.

INFORMATIQUE

Nous sommes à la recherche de personnes compétentes dans le domaine d'élaboration et de réalisation de systèmes de comptabilité, de contrôle des coûts et de gestion financière.

La préférence ira aux candidats possédant des connaissances en méthodes d'élaboration, d'organisation et d'entretien de fichiers complexes (COBOL, OS).

ANALYSTES DE SYSTEMES

Exigences:

- Diplôme universitaire
- Formation comptable
- Minimum de cinq (5) ans d'expérience en informatique

Salaire annuel:
\$15.000 et plus selon les qualifications.

ANALYSTES / PROGRAMMEURS

Exigences:

- Minimum de trois (3) ans d'expérience en informatique dans la programmation:
- de la comptabilité
- de contrôle des coûts
- de la gestion financière

Salaire annuel:
\$11.000 et plus selon les qualifications.

Les candidats intéressés doivent faire parvenir leur demande, accompagnée d'un curriculum vitae détaillé, en mentionnant le numéro LS643, au:

SERVICE DU PERSONNEL
LALONDE, VALOIS, LAMARRE, VALOIS & ASSOCIES, Inc.

Experts-conseils consultants
615, rue Belmont, Montréal, Québec
H3B 2L9



CHEF DE LA DIVISION DU GENIE INDUSTRIEL

RÉGIE DE L'ASSURANCE-MALADIE DU QUÉBEC Poste à Québec

FONCTIONS: Sous l'autorité du chef du service des systèmes et projets, planifier, organiser, coordonner et contrôler les activités de génie industriel à la Régie. Assurer le leadership technique et fournir l'expertise au personnel du service et aux gestionnaires de la Régie en matière d'analyse fonctionnelle, d'analyse coûts-bénéfices, et d'optimisation des processus de production. Poursuivre des études d'optimisation de rendement et recommander une orientation ou l'implantation des améliorations qui en découlent.

EXIGENCES: De préférence, diplôme universitaire en génie industriel. Plusieurs années d'expérience reliée aux fonctions du poste.

TRAITEMENT CONCOURS: \$16.100 à \$22.000
A621ET 01
Date limite pour l'inscription: 8 février 1974.
S'inscrire à l'aide du questionnaire "offre de service" qu'on peut se procurer aux bureaux de la COMMISSION DE LA FONCTION PUBLIQUE DU QUÉBEC (Québec: tél. 643-3984; Montréal: tél. 873-3035) ou aux bureaux régionaux des ministères.

SI LE NOMBRE DE CANDIDATURES SOUMISES PAR DES CITOYENS CANADIENS EST SUFFISANT POUR COMBLER CE POSTE, LA COMMISSION LIMITERA SA SÉLECTION À CES PERSONNES.

CONTRÔLEUR

SERVICE de la GÉRANCE
DIVISION: BUDGET

FONCTION:
Travaux comportant le contrôle et la vérification des dépenses en regard des prévisions budgétaires, ainsi que l'analyse et l'élaboration de procédés modernes tant comptables qu'administratifs.

QUALIFICATIONS:

- Doit être membre de la Corporation des Comptables Agréés du Québec (C.A.)
- Doit posséder plusieurs années d'expérience dans la vérification et le contrôle des appropriations budgétaires ainsi que dans la planification de méthodes et de gestion de programmes budgétaires.

TRAITEMENT:
Suivant qualifications et expérience.

Adresser curriculum vitae ou se présenter au:

SERVICE DU PERSONNEL,
3333 Place du Souvenir
Chomedey, Ville de Laval
688-6221, local 255

VILLE DE LAVAL

fonction publique municipale



CONSEIL SCOLAIRE DE L'ÎLE DE MONTRÉAL

Analyste financier

L'EMPLOYEUR:
Le Conseil scolaire, le nouvel organisme chargé de pourvoir au financement des commissions scolaires de l'île de Montréal, offre un poste intéressant avec de bonnes perspectives d'avenir.

LE DÉFI:
Sous l'autorité du contrôleur, l'analyste financier a la responsabilité de la préparation, l'analyse, l'interprétation des états financiers du Conseil et des commissions scolaires. Il doit participer activement à la préparation des prospectus servant aux émissions d'obligations, à la confection ou à l'analyse des budgets, à la détermination des montants de subventions, ainsi qu'à l'établissement de règles, normes et procédures de comptabilisation et de présentation des résultats financiers.

LE CANDIDAT:

- Diplôme universitaire dans une discipline appropriée et membre d'une association de comptables professionnels (C.A., C.G.A.).
- Trois ans d'expérience en vérification publique ou en comptabilité, de préférence en milieu scolaire ou municipal.
- Une bonne connaissance de la préparation des états financiers et des normes reconnues de présentation.
- Bilingue.

TRAITEMENT:
A être établi selon les qualifications. Possibilité de carrière jusqu'à \$19.500 annuellement.

Faire parvenir votre curriculum vitae avant le 1er février 1974, en précisant vos qualifications, votre expérience et les motifs de votre candidature, à:

Monsieur Guy D'Amour
Conseiller-cadre en gestion
Conseil scolaire de l'île de Montréal
9900 avenue d'Auteuil
Montréal, Québec
H3L 2K1

PROJET BAIE JAMES

Service des Contrats
RÉDACTEUR DE DOCUMENTS D'APPELS D'OFFRES

Le Poste:
Relatif d'un spécialiste en contrats, travailler à la rédaction bilingue des clauses non-techniques des contrats. Contribuer à la préparation des addenda et à l'analyse des soumissions.

Exigences:
Diplôme de C.E.G.E.P. ou l'équivalent. Bilinguisme. De deux (2) à cinq (5) années d'expérience pratique dans la rédaction de textes contractuels. Les candidats intéressés doivent faire parvenir leur demande, accompagnée d'un "curriculum vitae" en mentionnant le numéro: LS 644, au:

SERVICE DU PERSONNEL,
LALONDE, VALOIS, LAMARRE,
VALOIS & ASSOCIÉS Inc.
Experts-conseils consultants
615, rue Belmont, Montréal, Qué.
H3B 2L9



CARRIÈRES ET PROFESSIONS

RENSEIGNEMENTS
Les annonces publiées dans cette section sont facturées au tarif uniforme de \$1,25 la ligne agée. Nous accordons la commission habituelle aux agences de publicité. Le service de copies postales et du retour du courrier est gratuit et strictement confidentiel. La date limite pour réception de ces annonces est fixée à 2 jours avant la date de parution.

Telephoneur au 874-7320 ou écrire à LA PRESSE 7, rue Saint-Jacques Montréal H2Y 1K9

Société de développement de la Baie James

RÉDACTEUR

Tâches

- Conseiller le service relativement à l'usage de la langue française et, à ce titre, réviser les écrits (conférences, communiqués, rapports, etc.) que lui confie la direction du service.
- Préparer, rédiger, seul ou en collaboration, conférences, communiqués de presse, commentaires de films ou de diaporamas, brochures, plaquettes, etc.
- Participer à l'information du personnel de la société par la préparation et la rédaction d'un bulletin.
- Concevoir, préparer, rédiger tout autre texte que lui demande la direction du service.

Exigences

- Posséder une formation universitaire ou une expérience significative de la rédaction.

Salaire

- Selon la compétence et l'expérience.

Lieu de Travail
Montréal.

Note
Les candidats sont priés de faire parvenir leur curriculum vitae au directeur du Personnel et des Relations syndicales:

Société de développement de la Baie James
800 est. boul. de Maisonneuve, 22e étage,
Montréal, Québec H2L 4L8

CORPORATION "LES DEUX RIVES"

PAVILLON DAGENAI

CENTRE D'ACCUEIL DE RÉADAPTATION POUR DÉBILES MENTAUX, SITUÉ DANS LA RÉGION DE TROIS-RIVIÈRES, SOLICITE DES APPLICATIONS POUR:

A) RESPONSABLE D'UNITÉ DE VIE: Qualification: Diplôme en psycho-pédagogie, infirmière spécialisée en réhabilitation ou en toute autre science humaine, avec expérience appropriée.

BI PHYSIOTHÉRAPEUTE: Expérience requise

C) PSYCHO-MOTRICIEN: Expérience requise

ADRESSER CURRICULUM VITAE À:
Monsieur Jacques Giguère
Directeur des Services à l'Enfance
CORPORATION "LES DEUX RIVES"
3441, rue Notre-Dame
Cap-de-la-Madeleine, Qué.

HÔPITAL SAINT-LAMBERT

(Centre hospitalier pour maladies de longue durée de 120 lits)

recherche un
Directeur des services financiers

RESPONSABILITÉS:
Sous l'autorité immédiate du Directeur Général, le titulaire du poste planifier, coordonne et contrôle toutes les activités des services financiers.

FONCTIONS:
Les fonctions sont celles prévues aux règlements établis en vertu de la Loi sur les Services de Santé et les Services Sociaux (Bill 65) ainsi que celles qui peuvent lui être dévolues en surplus par le Directeur Général.

EXIGENCES:
Être membre en règle d'une association professionnelle reconnue de comptables ou posséder un diplôme universitaire en sciences commerciales avec option en comptabilité. Expérience de quelques années à un poste de niveau cadre dans des services financiers en milieu hospitalier. Le candidat recherche possède de l'initiative, de l'entregent et un sens inné en relations humaines. Il devra s'adapter rapidement à une équipe de direction jeune et dynamique.

REMUNÉRATION:
Selon les qualifications et l'expérience reconnue du candidat.

Les candidats intéressés doivent soumettre leur curriculum vitae détaillé, par écrit, avant le 31 janvier prochain à:

M. Lucien Dansereau,
Directeur général,
Hôpital Saint-Lambert,
831, rue Notre-Dame,
Saint-Lambert, Qué.
J4R 1S1

CONSEIL SCOLAIRE DE L'ÎLE DE MONTRÉAL

Agent de la dette obligataire

L'EMPLOYEUR:
Le Conseil scolaire, le nouvel organisme chargé de pourvoir au financement des commissions scolaires de l'île de Montréal, offre un poste intéressant avec de bonnes perspectives d'avenir.

LE DÉFI:

- Assurer la gestion et le contrôle du service de la dette obligataire du Conseil: paiement du capital et des intérêts, enregistrements, etc.
- Participer à la gestion du fonds d'amortissement et du fonds de change étranger.
- Participer à la préparation et à la négociation des emprunts à long terme du Conseil.

LE CANDIDAT:

- Diplôme universitaire en administration, spécialisation en finance ou comptabilité.
- Trois ans d'expérience financière dans le secteur public ou le secteur privé.
- Bonne connaissance des valeurs mobilières.
- Bilingue.

TRAITEMENT:
A être établi selon les qualifications. Possibilité de carrière jusqu'à \$19.500 annuellement.

Faire parvenir votre curriculum vitae avant le 1er février 1974, en précisant vos qualifications, votre expérience et les motifs de votre candidature, à:

Monsieur Guy D'Amour
Conseiller-cadre en gestion
Conseil scolaire de l'île de Montréal
9900 avenue d'Auteuil
Montréal, Québec
H3L 2K1



Dû à son expansion constante, le plus important fabricant canadien d'équipement de scierie recherche les personnes suivantes:

A) DESSINATEURS EN MÉCANIQUE
EXIGENCES: Techniciens diplômés ou l'équivalent.

EXPÉRIENCE: 2 à 5 ans, préférentiellement en conception d'équipement, convoyeurs, machineries mobiles et stationnaires, etc...

B) PRÉPOSÉ AUX COMMANDES TECHNIQUES
EXIGENCES: Technicien diplômé en fabrication mécanique ou l'équivalent.
EXPÉRIENCE: 1 à 3 ans dans un service d'estimation.

SALAIRE: Selon qualifications et expérience, gamme intéressante de bénéfices de l'emploi. Travail permanent à Montréal.

S'il vous plaît faire application à:
A. POLIQUIN
FORANO LIMITÉE
7000, AV. DU PARC
MONTREAL H3N 1X5
TEL. 276-3621

L'HÔPITAL MONTFORT

recherche

CHEF DU PERSONNEL
HÔPITAL DE 232 LITS À OTTAWA

Sous l'autorité du Directeur des services administratifs, il doit: planifier, organiser, coordonner et évaluer les activités relatives au recrutement du personnel, à son perfectionnement et à son rendement; négocier et appliquer les conventions collectives de travail; aviser et assister les divers autres chefs de services dans toute question pertinente au personnel.

Préparation universitaire ou l'équivalent, en rapport avec le domaine des relations du travail et de l'administration du personnel. Bilingue. Cinq années ou plus d'expérience dans une fonction identique ou connexe.

Adresser curriculum vitae à:
Directeur des services administratifs,
Hôpital Montfort,
Chemin Montfort,
Ottawa, Ontario.

CONTRÔLEUR

Occasion unique pour un comptable dynamique et s'intéressant aux affaires, auprès de la première compagnie distributrice de maisons mobiles au Canada: poste au niveau de la gestion.

Le candidat doit être en mesure d'assumer l'entière responsabilité de tous les aspects financiers de la compagnie: budgets, systèmes, personnel.

Doit être C.A. avec compétences élevées et expérience industrielle dans un poste de cadre supérieur.

Le SALAIRE sera selon l'expérience actuelle et les capacités d'organisation.

Prière de répondre en toute confiance
à MM. PICKERING ou ELDON
430-3434

CARRIÈRES et PROFESSIONS

CANADIAN MOTOR INDUSTRIES LTD. (TOYOTA) GÉRANT DES VENTES DE DISTRICT

Le plus important distributeur de voitures importées au Canada offre une opportunité pour une position à un Gerant des Ventes de District. Residence à Montréal. Sera requis de voyager dans la Province de Québec.

QUALIFICATIONS: Doit être parfaitement bilingue, beaucoup d'initiative, très dynamique. Doit avoir expérience de la vente avec d'autres manufacturiers d'automobiles.

SALAIRE: Selon expérience. Automobile fournie. Dépenses de voyage payées. Bénéfices usuels.

Faire parvenir votre "curriculum vitae" mentionnant votre numéro de téléphone à:

CANADIAN MOTOR INDUSTRIES LTD.
1710 Trans Canada Highway,
Dorval.
Att.: Directeur regional

COMPTABLE

Un manufacturier bien établi sollicite les services d'une personne pour assumer des tâches en comptabilité générale et prix de revient, incluant la préparation de rapports concernant les statistiques et les coûts. De plus, cette personne sera en mesure d'aider à la préparation des états financiers mensuels et autres rapports, sous la direction du comptable en chef.

Le candidat convenant le mieux à ce poste serait un étudiant de troisième ou quatrième année suivant des cours du soir, bilingue, ayant de l'expérience dans le domaine et cherchant à se bâtir un avenir dans la comptabilité d'entreprise. Ce poste offre une excellente chance d'entraînement et d'avancement au sein d'une compagnie bien organisée.

Faites parvenir votre "curriculum vitae" au numéro de dossier 8500.

CRAIMER ASSOCIATES LTD.

Conseillers en administration
1450 City Councillors, suite 300,
Montréal 111, Que.

Association provinciale des Institutions pour Enfants DIRECTEUR DES AFFAIRES PROFESSIONNELLES

FONCTIONS: Sous l'autorité du directeur général, le directeur des affaires professionnelles coordonne les activités scientifiques, professionnelles et éducatives de l'Association.

A leur demande, il conseille les établissements membres dans l'élaboration et l'application des programmes et des services, le tout en conformité avec les politiques établies.

EXIGENCES:
— Diplôme universitaire en sciences de l'homme, ou expérience équivalente;
— Au moins 5 ans d'expérience professionnelle dans le secteur des affaires sociales.

Salaire à négocier.

Faire parvenir "curriculum vitae" au:

**DIRECTEUR GÉNÉRAL
CASE 14232 LA PRESSE**

REPRÉSENTANT MÉDICAL

LA COMPAGNIE: Une entreprise internationale et progressive de produits pharmaceutiques possédant des installations des plus modernes à Montréal et à Toronto.

LA POSITION: Représentation professionnelle de notre compagnie, qui compte une ligne importante de produits de prescription, auprès des médecins, hôpitaux et pharmacies de l'ouest de Montréal.

LE CANDIDAT: Le candidat idéal aura de l'expérience dans la vente, préférentiellement dans le domaine pharmaceutique, ainsi qu'une formation universitaire en médecine, pharmacie, biologie ou en sciences connexes et sera parfaitement bilingue.

Le candidat choisi participera à un programme de formation scientifique de sept semaines, suivi d'une formation pratique dans la présentation de produits aux médecins, résidents, internes et pharmaciens.

Nous offrons un salaire selon l'expérience, une voiture et un programme complet d'avantages sociaux.

Les candidats qualifiés sont priés de soumettre un curriculum vitae complet à:

D. Y. Lee
Directeur du Personnel
333-3783

HOECHST

Hoechst du Canada Limitée
4045 Côte Vertu Montréal 383, Québec



ESTIMATEUR

Le candidat est bilingue et possède de 4 à 10 années d'expérience dans le domaine du bâtiment industriel et résidentiel.

Il est responsable du calcul des quantités, de l'analyse et de la négociation des soumissions. Il a l'entière responsabilité des travaux de sa fonction et se rapporte directement au gerant de projet.

Adressez votre "curriculum vitae" au:

Service du personnel — Dossier JDB 48-100

GENDRON LEFEBVRE INC.

Consultants
1, Place Laval, suite 200
Laval, H7N 1A1

Centre hospitalier LaSalle recherche

1— DIÉTÉTISTE
FONCTIONS: Responsable du service alimentaire.
QUALIFICATIONS REQUISES:

— Membre de la Corporation des diététistes du Québec;
— Expérience administrative dans le milieu hospitalier;
— Bilingue

TRAITEMENT: Selon les qualifications et l'échelle salariale du ministère des Affaires sociales.

2— INFIRMIÈRES AUTORISÉES
— Travail à temps complet ou à temps partiel;
— Service général;
— Horaire de nuit.

Faire parvenir "curriculum vitae" au:

Directeur du personnel
CENTRE HOSPITALIER LASALLE
8585, terrasse Champlain
LaSalle, Que.
H8P 1C1

TERRATECH LTÉE

demande
TECHNICIEN DE LABORATOIRE

Spécialisé en mécanique des sols.

Expérience au moins 5 ans.

Travail: Montréal.

TECHNICIENS EN BÉTON

Expérience au moins 5 ans.

Travail: Ontario — Outre-mer.

Anglophones ou bilingues.

TECHNICIENS EN SOLS

Expérience en forage.

Travail: Baie James — Montréal.

SURINTENDANTS DE FORAGE

Expérience pertinente.

Capacités à diriger des équipes.

Travail: Baie James — Outre-mer.

Prière de communiquer avec:

TERRATECH LTÉE
275, Benjamin-Hudon,
Montréal H4N 1J1
Tel.: 331-6910

LE COLLEGE DE MAISONNEUVE

requiert les services d'un
**PROFESSEUR À TEMPS PARTIEL EN
ÉDUCATION PHYSIQUE (8 h. semaine)**

FONCTIONS: Athlétisme, basket et water-polo

EXIGENCES:

— Bacc. en éducation physique

DATE D'ENTRÉE EN FONCTION:

— Le 28 janvier 1974

SALAIRE:

— Selon la scolarité et l'expérience

Faire parvenir son "curriculum vitae" avant le 25 janvier 74 au:

Service du personnel
Collège de Maisonneuve
3800 est, rue Sherbrooke
Montréal
H1X 2A2

INGÉNIEUR PROFESSIONNEL EN ÉLECTRICITÉ

ENTREPRISE: Jeune compagnie canadienne de manutention en plein essor.

LOCATION: Montréal

POSITION: Projeter et mettre à point des systèmes automatiques de manutention.

QUALIFICATIONS: Préférentiellement bilingue et membre de la Corporation des Ingénieurs Professionnels du Québec.

EXPERIENCE: 3 ans dans l'étude et la mise au point de circuits électriques pour ponts roulants, treuils, convoyeurs ou autres systèmes similaires.

OUVERTURE: immédiate.

SALAIRE: correspondant à l'expérience.

Veuillez faire parvenir "curriculum vitae" à:

CASE 14234 LA PRESSE Montréal H2Y 1K9

TV HEBDO

LES PUBLICATIONS ÉCLAIR LTÉE

Nous recherchons un REPRÉSENTANT PUBLICITAIRE entre 25 et 35 ans pour la région de Montréal. Il doit être bilingue et posséder une solide expérience au niveau des agences de publicité.

Ce poste consiste à administrer les comptes des clients existants et à développer une nouvelle clientèle.

Conditions à discuter.

Poster curriculum vitae" à:

M. Grégoire P. Ewing
LES PUBLICATIONS ÉCLAIR LTÉE
9393, Edison, Ville d'Anjou, Qué.
(514) 353-7660

PUBLICITAIRE

Une maison canadienne-française est à la recherche d'un représentant en publicité pour la Province de Québec.

LE CANDIDAT DOIT ÊTRE:

— Age de 28 à 45.

— Parfait bilingue.

— Posséder sa propre voiture, libre de voyager à l'extérieur de Montréal.

CONDITIONS DE TRAVAIL:

— Salaire basé sur commission (possibilité de \$12,000. à \$18,000. selon expérience).

— Avantages sociaux.

Faire parvenir "curriculum vitae" à:

CASE 14,229 LA PRESSE

Discretion assurée à toute réponse.

INGÉNIEURS

GENIE MUNICIPAL: — Confection de "design";
— Surveillance de chantiers;
— Rapports.

ARPENTAGE LÉGAL ET DE CHANTIERS: — Contrôle;
— Calcul;
— Vérification.

ORDINATEUR: — Programmation;
— Production.

Faire parvenir "curriculum vitae" ou prendre rendez-vous avec:

M. DENIS TREMBLAY
Ingénieur Conseil
Arpenteur Géomètre
544, Neuve-France, Ville de St-Jean,
J3B 1A9 (514) 348-8988

S.M.A.

ANALYSTE PROGRAMMEUR

QUALIFICATIONS:
• Minimum 2 ans d'expérience (comme analyste);
• Connaissance du COBOL, ASSEMBLER et PL/1;
• Connaissance de la SMF serait un avantage;
• Bilingue.

SALAIRE: Selon expérience et qualifications.

Adressez votre "curriculum vitae" au:

Directeur du personnel
S.M.A. (Société de mathématiques appliquées) Inc.
700 ouest, rue de La Gauchetière
Montréal H5A 1H5

S.M.A.

OPÉRATEUR D'ORDINATEUR SENIOR

QUALIFICATIONS:
• Minimum 3 ans d'expérience sur ordinateur — Série 360/370 avec OS/MUT/HASP;
• Connaissance de CRJE et DOS serait un avantage;
• Bilingue

SALAIRE: Selon expérience et qualifications.

Adressez votre "curriculum vitae" au:

Directeur du personnel
S.M.A. (Société de mathématiques appliquées) Inc.
700 ouest, rue de La Gauchetière
Montréal H5A 1H5

PAVILLON POUR L'ENFANCE (1968) INC.

requiert les services d'un
DIRECTEUR DE VIE DE GROUPE

Sous l'autorité du directeur général, le titulaire devra:

— Organiser et contrôler les politiques et les activités éducatives collectives;

— Maintenir un contrôle permanent sur la santé physique et mentale des 35 enfants que le Centre reçoit;

— Maintenir les relations avec les commissions scolaires, les centres de services sociaux, les parents;

— Entretenir à jour un dossier évolutif complet pour chaque enfant;

— Evaluer le personnel de son service.

QUALIFICATIONS REQUISES:

— De préférence diplôme universitaire en psycho-éducation;

— Un minimum: un D.E.C. en éducation spécialisée et 5 ans d'expérience pertinente en milieu institutionnel.

TRAITEMENT: Selon les échelles du M.A.S.

Faire parvenir votre "curriculum vitae" aux soins du directeur général, avant le 8 février 74.

**90 rue LOUISE,
LONGUEUIL**

VOUS AVEZ 30 MINUTES?

C'est tout ce dont j'ai besoin pour vous aider à vous orienter vers une carrière qui vous conviendra.

Si vous avez les traits de caractère vous permettant d'être heureux dans la carrière que j'ai à offrir ce sera tant mieux pour vous et pour moi. Si vos traits de caractère ne font pas de vous un candidat valable je vous le dirai, c'est promis, car je n'ai pas de temps ni d'argent à perdre. Je suis cependant disposé à risquer 30 minutes de mon temps. Et vous?

Si un revenu de \$12,000 et plus dès la première année vous intéresse et que vous avez comme but un revenu de \$25,000 ou plus d'ici 3 ans je suis intéressé à vous rencontrer. Envoyez tout simplement votre nom, votre adresse et votre numéro de téléphone à la Case 14192 de La Presse et je vous téléphonerai pour vous fixer un rendez-vous.

REPRÉSENTANT BILINGUE

Connaissance des outils de coupe pour bois et métaux ferreux nécessaires. Vente par l'entremise de distributeurs. Territoire: Montréal et 150 milles environs. Salaire et +. Automobile fournie.

Envoyer demande en toute confiance en anglais à:

DISSTON CANADA LTD.
C.P. 510
Acton, Ontario
Att.: M. D. Marshall

MANUFACTURIER DE PEINTURE

recherche

CHIMISTE OU TECHNICIEN

pour formuler et contrôler les produits de peinture en bâtiment. Excellentes rémunérations et conditions de travail.

Pour de plus amples informations s.v.p. écrire et inclure "curriculum vitae" à:

CASE 14,227 LA PRESSE

Toute réponse demeurera strictement confidentielle.

COMPTABLE

COMPAGNIE: Vêtements extérieurs.

LIEU: Montréal.

POSTE: Comptable sénior.

RESPONSABILITÉS: Prix de revient et comptabilité générale.

EXPERIENCE: 2 à 3 ans de comptabilité dans des compagnies manufacturières.

SALAIRE: Selon qualifications.

AVANTAGES SOCIAUX: Assurance-groupe, fonds de pension, etc...

Faire parvenir "curriculum vitae" à:

CASE 14237 LA PRESSE

FER ET TITANE DU QUÉBEC, INC.

OFFRE D'EMPLOI

RELATIONS INDUSTRIELLES

LE POSTE: Se familiariser avec les systèmes de description et d'évaluation de postes pour ensuite assumer la responsabilité de l'administration des salaires et des avantages sociaux. Toucher également à divers domaines des relations industrielles.

LE CANDIDAT: Diplômé universitaire avec quelques années d'expérience.

Ambitieux, désireux d'augmenter des connaissances et ses responsabilités.

Si intéressé, faire parvenir votre "curriculum vitae" au:

Directeur — Relations avec les employés
FER ET TITANE DU QUÉBEC, INC.
Case Postale 560 — Sorel, Qué.

Le CÉGEP DE HULL

recherche les services

d'un AGENT D'INFORMATION

RÔLE Sous l'autorité du Directeur Général:

— Concevoir et appliquer des politiques de publicité et d'information à l'extérieur

— Coordonner et assurer l'information intérieure

— Assurer les relations avec les media d'information.

QUALIFICATIONS:

— Diplôme universitaire terminal de 1er cycle souhaité.

— L'expérience dans l'information ou la publicité sera un facteur important

TRAITEMENT: — Jusqu'à \$14,185 selon la scolarité et l'expérience.

ENTRÉE EN FONCTION:

— Dès que possible.

Faire parvenir votre demande avec curriculum vitae complet, avant le 1er février 1974, à

M. Gérard Dumont,
Secrétaire général,

C.P. 220,
HULL, Québec
J8X 3X8

C.E.G.E.P. DE SAINT-LAURENT

offre d'emploi

Département des techniques de l'architecture du C.E.G.E.P. de Saint-Laurent recherche pour la session hiver 74 les professeurs suivants:

A) Un architecte reconnu avec expérience d'au moins 5 années dans la profession pour enseignement A PLEIN TEMPS.

B) Un ingénieur en mécanique reconnu avec expérience d'au moins 5 années dans la profession pour enseignement A TEMPS PARTIEL OU COMME CHARGÉ DE COURS pour les matières suivantes: ventilation, réfrigération, chauffage et plomberie (6 heures par semaine).

Salaire: selon la convention collective.

DATE D'ENTRÉE EN FONCTION: le 25 février 1974.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur "curriculum vitae" au Service du personnel, avant 17 heures, lundi le 28 janvier 1974, comme suit.

C.E.G.E.P. DE SAINT-LAURENT,
"Concours no: P 74-003"

625 boul. Ste-Croix,
Montréal H4L 3X7.

CARRIÈRES et PROFESSIONS



L'Hydro-Québec est à la recherche de candidats pour sa nouvelle direction Programmation et Contrôle. Relevé directement d'un commissaire, cette direction est responsable de l'ordonnement ainsi que de l'estimation et du contrôle des coûts des grands projets de construction.

Voici les postes offerts:

CHEF DE SERVICE, ESTIMATION

FONCTIONS:

- Faire l'évaluation critique des estimations détaillées présentées à la Commission, en vue de l'approbation définitive d'un projet.
- Etablir des normes d'estimation de coûts et de révision des estimations.
- Evaluer les nouvelles estimations des projets à mesure que les travaux d'ingénierie et de construction progressent.

EXIGENCES:

- Détenir un diplôme d'ingénieur ou l'équivalent.
- Posséder 15 ans d'expérience dans le domaine de la construction comprenant:
 - quelques années sur les chantiers dans le nord du Québec.
 - une expérience chez un entrepreneur privé dans le domaine des estimations qui lui aura donné l'occasion d'avoir des contacts avec les sous-entrepreneurs.
 - Avoir une bonne connaissance du français et de l'anglais.

CHEF DE SERVICE

PLANIFICATION ET PROGRAMMATION

FONCTIONS:

- Etablir des normes de planification et de programmation pour les projets du programme d'équipement.
- Participer à la définition des travaux pour tous les programmes exécutés par les directeurs de projet.
- Comparer l'avancement des travaux aux calendriers et recommander les moyens à prendre, si nécessaire, pour atteindre les objectifs établis.

EXIGENCES:

- Détenir un diplôme d'ingénieur ou l'équivalent.
- Posséder au moins 4 ans d'expérience dans la conception de réseaux et quelques années sur les chantiers de construction.
- Avoir de l'expérience en gestion de personnel.
- De préférence, posséder une bonne connaissance du programme PMS IV.
- Avoir une bonne connaissance du français et de l'anglais.

CHEF DE SERVICE, CONTRÔLE DES COÛTS ET COORDINATION DES RAPPORTS

FONCTIONS:

- Etablir et formuler les caractéristiques générales d'un système de contrôle des coûts susceptibles de répondre aux exigences du contrôle interne.
- Etudier les analyses sommaires et détaillées relatives aux contrôles des coûts ainsi que les recommandations présentées par la direction Finance et Comptabilité.
- Elaborer et appliquer une méthode uniforme de présentation des rapports, en collaboration avec les autres services de sa direction et les unités administratives de l'Hydro-Québec responsables de la préparation des divers éléments des rapports.

EXIGENCES:

- Détenir un diplôme en génie ou en comptabilité ou l'équivalent.
- Posséder 15 ans d'expérience dans le domaine de la construction comprenant:
 - une expérience chez un entrepreneur privé dans les domaines d'estimation, de la comptabilité et de l'analyse des coûts.
 - quelques années sur les chantiers dans le nord du Québec.
- Posséder une expérience récente de 2 ans dans le contrôle des coûts.
- Avoir une bonne connaissance du français et de l'anglais.

Les candidats sont priés de nous faire parvenir leur curriculum vitae, le plus complet possible, avant le 31 janvier 1974, en mentionnant le numéro D-B-4-001-9 sur l'enveloppe, à l'adresse suivante:

HYDRO-QUÉBEC

Direction Embauchage, 7e étage,
600 ouest, boul. Dorchester,
Montréal, Qué., H3C 3H6

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer au numéro 875-4311, poste 1853.

Commission de la fonction publique concours de recrutement



AGENT DE LA GESTION FINANCIÈRE

Divers ministères — postes à Québec et Montréal.
FONCTIONS — Elaborer un système d'information financière; collaborer à des études de financement; contrôler les engagements financiers; assurer le financement de la dette des établissements; préparer les prévisions budgétaires dans l'optique du P.P.B.S. ou conventionnelle; prévoir et évaluer les crédits périmés; surveiller l'application des normes et politiques de gestion et fournir une aide professionnelle dans ce domaine; étudier et analyser le traitement des opérations comptables. Les candidats choisis seront appelés à exercer une ou plusieurs des fonctions qui précèdent.

EXIGENCES — Membre de l'Institut des comptables agréés de la province de Québec OU diplôme universitaire en sciences commerciales ou comptables ou dans une autre discipline universitaire appropriée ou baccalauréat en commerce dont l'obtention requiert un minimum de 15 années d'études et 2 années d'expérience pertinente.

TRAITEMENT pouvant atteindre \$14,944.

Concours A103/01 — Date limite pour l'inscription: 2 février 1974.

RESPONSABLE DE LA SECTION DES NORMES JURIDICO-OPÉRATIONNELLES

Régie des rentes du Québec — poste à Québec.
FONCTIONS — Diriger une équipe de professionnels chargés des études à caractère juridico-opérationnel et de la rédaction des directives de régime interne dans l'application du régime des rentes et de ses règlements. Identifier les besoins de règlements nécessaires à l'application de la loi et les amendements susceptibles d'y être apportés et collaborer à leur préparation.

EXIGENCES — Licence en droit et 10 années d'expérience relative aux fonctions du poste.

TRAITEMENT pouvant atteindre \$19,140.

Concours A105AZ/01 — Date limite pour l'inscription: 2 février 1974.

COORDONNATEUR DES VOYAGES-ÉCHANGES

Ministère de l'Éducation — Haut-Commissariat à la Jeunesse, aux Loisirs et aux Sports — poste à Montréal.

FONCTIONS — Sous l'autorité du directeur du Service des activités socio-culturelles et en collaboration avec l'agent de développement du secteur "Voyages et Echanges", coordonner l'ensemble des opérations en vue de réaliser les programmes de ce secteur. Participer à l'élaboration des normes et des règlements et en contrôler l'application; solliciter l'adhésion des autorités scolaires et autres organismes aux programmes du Service; surveiller le recrutement des participants aux divers programmes et la formation des groupes de voyages et échanges; s'assurer du contrôle des déplacements, du choix des chefs de groupe et de la préparation d'un schéma complet d'organisation.

EXIGENCES — Diplôme universitaire en sciences humaines ou dans une discipline appropriée et quelques années d'expérience pertinente. Une expérience exceptionnelle et une compétence reconnue dans ce secteur d'activité peuvent suppléer à l'absence de diplôme universitaire.

TRAITEMENT INITIAL pouvant atteindre \$14,944.

Concours A111HD/01 — Date limite pour l'inscription: 28 janvier 1974.

RESPONSABLE DE L'ANALYSE DES PLAINTES

Ministère des Institutions financières, Compagnies et Coopératives — poste à Montréal.

FONCTIONS — Sous l'autorité de l'adjoint au directeur du Service du courtage immobilier, constituer et tenir à jour un recueil de jurisprudence sur le courtage et le droit immobiliers; assumer la responsabilité de l'analyse des plaintes en matière de courtage immobilier; agir à titre d'agent de liaison entre le Service du courtage immobilier, le Contentieux et le Service de l'inspection du ministère; participer aux projets de législation en matière de courtage immobilier et de modifications aux lois existantes.

EXIGENCES — Licence en droit ou diplôme universitaire en toute autre discipline appropriée et quelques années d'expérience pertinente. Une expérience exceptionnelle et une compétence reconnue peuvent suppléer à l'absence de diplôme universitaire.

TRAITEMENT INITIAL pouvant atteindre \$14,944.

Concours A111DM/01 — Date limite pour l'inscription: 2 février 1974.

ENQUÊTEUR

Ministère des Institutions financières, Compagnies et coopératives — postes à Montréal.

FONCTIONS — Sous l'autorité du chef enquêteur du Service de l'inspection, effectuer des enquêtes en regard des lois et règlements dont la surveillance et l'application relèvent du ministère, notamment dans les domaines du courtage immobilier et de la protection du consommateur; effectuer, lorsque requis, des enquêtes spéciales.

EXIGENCES — Diplôme universitaire en sciences de l'administration ou en toute autre discipline appropriée et quelques années d'expérience dans le domaine des opérations liées au commerce, à l'industrie, à la négociation de contrats, ou aux enquêtes policières et leurs implications judiciaires. Une expérience exceptionnelle et une compétence reconnue dans ces secteurs d'activités peuvent suppléer à l'absence de diplôme universitaire.

TRAITEMENT INITIAL pouvant atteindre \$14,944.

Concours A111AF/01 — Date limite pour l'inscription: 2 février 1974.

RESPONSABLE DU BUREAU RÉGIONAL

Commission des transports du Québec — poste à Matagami.

FONCTIONS — Superviser et diriger le bureau régional de la Commission des transports à Matagami; recevoir toutes les requêtes; acheminer les procédures régionales et fournir toutes les informations demandées aux transporteurs de l'endroit; agir occasionnellement à titre d'enquêteur de la Commission; analyser et fournir aux autorités de la Commission des rapports périodiques sur la situation générale des entreprises de transport, sur les problèmes rencontrés et sur les solutions proposées.

EXIGENCES — Diplôme universitaire terminal en sciences de l'administration ou dans une autre discipline universitaire appropriée. Une expérience exceptionnelle et une compétence reconnue dans le domaine concerné peuvent suppléer à l'absence de diplôme universitaire.

TRAITEMENT INITIAL de \$8,315 à \$14,944.

Concours A111DP/01 — Date limite pour l'inscription: 4 février 1974.

SPÉCIALISTE EN PRODUITS PHARMACEUTIQUES

Régie de l'Assurance-maladie du Québec — 1 poste à Montréal et 1 poste à Québec.

FONCTIONS — Fournir l'assistance nécessaire aux professionnels de la santé qui dispensent des médicaments d'ordonnance afin d'accroître l'efficacité du processus du traitement des demandes de paiement; informer le responsable de la division assistance technique des difficultés que rencontrent les professionnels; effectuer une vérification administrative continue des services assurés — médicaments auprès des pharmaciens afin de détecter toute anomalie dans l'application de la loi, des règlements et des ententes.

EXIGENCES — Diplôme universitaire dans une discipline appropriée et une connaissance éprouvée des médicaments. Une expérience exceptionnelle et une compétence reconnue peuvent suppléer à l'absence de diplôme universitaire.

TRAITEMENT INITIAL pouvant atteindre \$14,944.

Concours A111DJ/01 — Date limite pour l'inscription: 2 février 1974.

RESPONSABLE DE L'EXPÉRIMENTATION DES MOYENS D'ENSEIGNEMENT

Ministère de l'Éducation — poste à Montréal.

FONCTIONS — Organiser et diriger le secteur de l'expérimentation du Service général des moyens d'enseignement. Cette activité vise à orienter le développement et la production des ressources didactiques en développant des modèles éprouvés d'organisation et d'utilisation ainsi que des prototypes de moyens d'enseignements.

EXIGENCES — Diplôme universitaire de 2e cycle en sociologie, psychologie, en mesure et évaluation ou en sciences de l'éducation; 5 années d'expérience en éducation, de préférence dans les secteurs de mesure et d'évaluation ou de l'expérimentation scientifique.

TRAITEMENT INITIAL pouvant atteindre \$19,055.

Concours A123BG/01 — Date limite pour l'inscription: 1er février 1974.

AGENT DE BUREAU

Divers ministères: postes à Laval, L'Assomption, Longueuil, Montréal, Napierville, St-Jérôme, Ste-Thérèse de Blainville, Waterloo.

FONCTIONS — Collaborer à la mise en application de règlements, de directives, de mesures administratives ou de procédures judiciaires; examiner la concordance entre les cas individuels et les normes en vigueur; recueillir, enregistrer des informations et rédiger divers documents; ou établir des relevés statistiques à partir d'informations acquises; dépouiller, contrôler et comparer les renseignements obtenus; effectuer des opérations statistiques et reproduire ces données sous la forme requise.

EXIGENCES — Diplôme de fin d'études secondaires équivalent à une 11ème année ou à secondaire V reconnu par le ministère de l'éducation.

TRAITEMENT — pouvant atteindre \$6,998.

Concours A200/01 — Date limite pour l'inscription: 2 février 1974.

PRÉPOSÉ AUX RÔLES

Ministère des Affaires Municipales: poste à Montréal.

FONCTIONS — Au sein du Bureau de révision de l'évaluation foncière, préparer les rôles d'audience en tenant compte de la disponibilité des membres du Bureau, des évaluateurs, des avocats et des représentants des municipalités; contrôler la réception des plaintes, participer à leur analyse; concevoir, implanter et maintenir à jour un système de contrôle des dossiers.

EXIGENCES — Diplôme d'études secondaires équivalent à une 11ème année ou à secondaire V, et environ 8 années d'expérience dans un travail de bureau dont au moins 5 à titre de préposé aux rôles d'évaluation municipale, de préposé aux rôles d'une cour de justice ou dans toute autre fonction connexe.

TRAITEMENT de \$6,418 à \$8,783.

Concours A200AG/01 — Date limite pour l'inscription: 2 février 1974.

SECRÉTAIRE

Ministère de la Justice — postes à Saint-Jérôme.

FONCTIONS — Noter en sténographie des rapports et des lettres et les transcrire en dactylographie; rédiger la correspondance courante; préparer l'agenda; accueillir et interviewer les visiteurs.

EXIGENCES — Diplôme de fin d'études secondaires; 5 années d'expérience pertinente; connaissance de la langue anglaise et de l'administration.

TRAITEMENT INITIAL pouvant atteindre \$7,169.

Concours A21AA/01 — Date limite pour l'inscription: 1er février 1974.

TECHNICIEN DES TRAVAUX PUBLICS

Divers ministères — postes à Montréal.

FONCTIONS — Assister les ingénieurs et les architectes dans les différentes étapes de l'élaboration et de la réalisation des travaux de construction dans l'un des champs d'activités suivants: arpentage, conception et élaboration de plans de projets, surveillance de l'exécution des travaux.

EXIGENCES — Diplôme d'études collégiales avec spécialisation appropriée; OU diplôme d'études secondaires équivalent à une 11ème année ou Secondaire V et environ 6 années d'expérience relative à l'un des secteurs concernés; chaque année de scolarité supplémentaire pertinente équivaut à 2 ans d'expérience.

TRAITEMENT INITIAL de \$6,089 à \$9,950.

Concours A263/01 — Date limite pour l'inscription: 2 février 1974.

COORDONNATEUR DES SERVICES ADMINISTRATIFS

Bureau de Surveillance du cinéma — poste à Montréal.

FONCTIONS — Assurer la coordination entre les quatre services administratifs du Bureau de surveillance du cinéma: comptabilité, enregistrement, services techniques, inspection; faire la liaison administrative entre le Bureau et le milieu cinématographique.

EXIGENCES — Diplôme de fin d'études secondaires et environ 12 années d'expérience dans le secteur de la distribution commerciale du film; toute année de scolarité post-secondaire réussie en sciences administratives équivaut à 2 années d'expérience pertinente; connaissance de la langue française et de la langue anglaise.

TRAITEMENT de \$8,752 à \$11,032.

Concours A702AC/01 — Date limite pour l'inscription: 1er février 1974.

S'inscrire à l'aide du questionnaire offre de service qu'on peut se procurer aux bureaux de la Commission de la fonction publique (Québec: tél. 643-3984; Montréal: tél. 873-3035) ou aux bureaux régionaux des ministères. Joindre une photocopie de ses attestations d'études officielles.

Si le nombre de candidatures soumises par des citoyens canadiens est suffisant pour combler les postes vacants, la commission limitera sa sélection à ces personnes.



SECRÉTAIRES LÉGALES

FONCTIONS:

- Agir comme secrétaire d'un avocat à Montréal

EXIGENCES:

- Deux ans d'expérience comme secrétaire légale.
- Excellente connaissance du français et de l'anglais, de la sténographie française et anglaise ainsi que de la dactylographie.
- Usage de la machine à dicter, à l'occasion.

SALAIRE:

- Selon les qualifications et l'expérience.
- Nombreux avantages sociaux.

NOTE Les candidates intéressées sont priées d'envoyer leur curriculum vitae au plus tard le 1er février 1974, en mentionnant le numéro G-X-4-011-V-9 à l'adresse suivante:

Hydro-Québec

Direction Embauchage
C.P. 6106
Montréal, Qué., H3C 3H6

Pour renseignements, téléphonez à Mlle Ginette Aumais, 875-4311 (poste 511).

CONTENANT CARTON ONDULÉ REPRÉSENTANT DES VENTES

Nous avons une ouverture pour un représentant des ventes expérimenté.

Les candidats doivent être bilingues avec expérience dans l'emballage ou industries reliées. Nous offrons un bon salaire, plus boni et nous fournissons une voiture.

Nous offrons aussi des avantages sociaux complets.

S.V.P. envoyer votre application au:

DIRECTEUR DES VENTES
CONTINENTAL CAN CO. OF CANADA LTD
155 ouest, rue Beaubien
Montréal H2V 1C5

hôpital de Chicoutimi inc. RECHERCHE

2 CONSEILLERS EN ORGANISATION

- Systèmes et méthodes
- Méthodes quantitatives et production

FONCTIONS:

Sous l'autorité du directeur général adjoint, ils auront pour fonctions de:

- Faire des études sur les structures administratives et sur les effectifs;
- Analyser et concevoir des procédés administratifs;
- Réviser les méthodes de travail et établir des normes;
- Etudier les agencements administratifs, l'équipement de bureau et les systèmes de conservation de documents;
- Préparer des directives administratives.

EXIGENCES:

- Diplôme universitaire en sciences humaines, administratives ou en génie industriel.

Les personnes intéressées à ces postes doivent transmettre leur curriculum vitae complet (photocopie des diplômes, certificat de naissance et une photographie récente) au plus tard le 15 février 1974 à:

DIRECTION DU PERSONNEL
HÔPITAL DE CHICOUTIMI INC.
C.P. 1006
CHICOUTIMI, QUÉBEC
G7H 5H6

OFFRE D'EMPLOIS VILLE DE SAINT-LAURENT POMPIER

QUALIFICATIONS

INSTRUCTION Certificat de 11e année ou son équivalent.

Parler et écrire convenablement le français et l'anglais.

AGE Etre âgé de 19 ans et de moins de 27 ans.

GRANDEUR Minimum 5'7" (pieds nus).

POIDS Minimum 140 livres

CITOYENNETÉ Canadienne

DIVERS Posséder un permis de chauffeur.

Salaire

TRAITEMENT INITIAL: \$7,228.00

Augmentations annuelles jusqu'à \$11,960.00

AVANTAGES SOCIAUX

- Caisse de retraite
- Vacances
- Assurance-vie
- Assurance en cas de décès par accident ou mutilation
- Assurance-maladie
- Assurance-salaire
- Autres bénéfices

Pour obtenir une formule de demande d'emploi, vous devez communiquer par la poste ou par téléphone à:

VILLE DE SAINT-LAURENT
SERVICE DU PERSONNEL
777 BOULEVARD LAURENTIEN
SAINT-LAURENT 379, QUÉ.
TÉLÉPHONE: 744-6411 POSTE 216

COMMISSION SCOLAIRE DE SAINTE-FOY OFFRE D'EMPLOI DIRECTEUR GÉNÉRAL

LES FONCTIONS:

- Veille à l'exécution des décisions du conseil des commissaires;
- Assume la liaison entre le conseil des commissaires, le comité exécutif et l'administration;
- Dirige l'administration et tout le personnel de la commission scolaire;
- Voit à l'élaboration des politiques de la Commission;
- Voit à la réalisation des étapes du processus de gestion;
- Assume le leadership de son administration;
- Voit à l'élaboration d'une politique générale des communications à l'intérieur et à l'extérieur de la commission scolaire;
- A la responsabilité de l'ensemble des champs d'activités de la commission scolaire.

LES CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ:

- une expérience pédagogique pertinente, une formation universitaire (diplôme universitaire de 1er cycle) exigeant au moins 17 années de scolarité et, de préférence, une formation universitaire comprenant un diplôme universitaire de second cycle ou l'équivalent;
- une expérience démontrant une habileté à résoudre des problèmes d'ordre administratif et technique complexes;
- une expérience accumulée de trois (3) ans au niveau 1 de cadre (directeur de service), de préférence dans le système d'enseignement, ou une expérience de cinq (5) ans au niveau 2 de cadre, ou une expérience de cinq (5) ans dans un poste de direction d'école.

LE SALAIRE:

Selon la politique administrative et salariale du ministère de l'Éducation, soit une commission scolaire de 9000 élèves et plus. Toute offre de service doit être accompagnée d'un curriculum vitae, et parvenir avant le premier février 1974, à l'adresse suivante:

Concours HC-0
Commission scolaire de Sainte-Foy
1000 rue Joli-Bois
Sainte-Foy, G1V 3Z6

CARRIÈRES et PROFESSIONS

DIRECTEUR RÉGIONAL DU SERVICE

Mazda Motors of Canada Ltd est à la recherche d'un directeur régional du Service pour la région du Québec avec bureaux à Montréal.

Le candidat idéal devra avoir l'expérience de la gestion d'un département de Service à la fois au niveau du manufacturier et du concessionnaire. Il devra connaître parfaitement tous les aspects du bon fonctionnement d'un bureau régional de Service, y compris les relations avec la clientèle, les règles d'application des garanties, les questions techniques et devra pouvoir diriger le travail des directeurs de service de districts qui seront sous sa responsabilité.

Il devra s'exprimer en français et en anglais avec facilité et être excellent administrateur.

Le salaire sera fonction de l'expérience. Une voiture et un compte de dépenses seront accordés.

Toute offre de service sera tenue confidentielle. Faire parvenir votre curriculum vitae aux soins de:

**Mr. J. H. Girvan
Manager,
Service Division**

MAZDA MOTORS OF CANADA LTD.

767, Alderbridge Way
Richmond, B.C.

Telesat

Telesat Canada

recherche du

Personnel technique à l'exploitation Ottawa et Allan Park, Ont.

Nous avons un nombre de postes intéressants au bureau d'Ottawa et à notre station terrienne de Allan Park près de Hanover, Ontario. Dans plusieurs cas, une bonne connaissance de l'anglais et du français est requise.

Les candidats choisis auront un travail intéressant dans un domaine utilisant le premier système national de communication par satellite synchrone.

Le personnel suivant est recherché:

- des technologistes diplômés d'une institution technique reconnue et possédant une à deux années d'expérience dans le domaine des communications ou industries connexes.
- des techniciens en électronique possédant de l'expérience à l'opération et l'entretien d'équipements suivants:
 - équipement à large bande de communications;
 - équipement à micro-ondes de haute puissance;
 - équipement connexe pour les contrôles et le pouvoir;
 - équipement de télémesure, de tracking et de télécommande;
 - des ordinateurs.

Il y aura avantage à posséder une connaissance des tests pour systèmes à large bande et de l'expérience au service des usagers de systèmes de communication.

Le salaire ira selon la compétence jusqu'à \$13,470

Faire parvenir vos notes biographiques au:

**Gérant du Personnel,
TELESAT CANADA,
333 River Road,
Ottawa, Ontario**



GÉRANT GÉNÉRAL DES VENTES

Une compagnie d'envure nationale est à la recherche d'une personne capable de diriger ses opérations de vente, pour ses produits de ciment prémélangés en sac, ses enduits spéciaux, ses peintures industrielles et commerciales, vendus par les marchands de matériaux de construction et les quincailliers.

La société possède des centres de manufacture et de distribution à Montréal, Toronto, Vancouver et Hull/Ottawa.

Le titulaire à ce poste aura la tâche pour chacun des centres ci-haut mentionnés, la préparation des budgets, analyse constante du marché et ses tendances, coordination du personnel de ventes, le contrôle et accroissement des principaux comptes, tant au niveau industriel que commercial.

Le directeur choisi devra posséder une solide expérience du "management" et une connaissance du "marketing". Dynamique, il devra travailler d'une façon autonome et de plus voir à la formation de son personnel de ventes.

Le salaire pourrait atteindre \$20,000 par année avec l'usage d'une automobile, plus les bénéfices marginaux usuels.

Les demandes qui seront traitées en toute discrétion devront être accompagnées d'un "Curriculum Vitae" personnel, adresse à:

**CIMEX INC. (Sicco Social)
2260 Boul. des Laurentides
Chomedey (Laval) H7M 2Y7**

LES BONS VENDEURS SONT RARES

il faut les chercher un par un

Du à son expansion, National Chemsearch est en quête d'un certain genre de personnes plutôt que d'un ensemble de compétences particulières.

Nous nous consacrons à la fabrication et à la vente de spécialités et de produits chimiques aux marchés industriel, municipal, commercial et aux institutions. Nous avons besoin de personnes qualifiées dans la vente et dans la supervision des ventes. Nous recrutons notre personnel de manière individuelle, certains sont des vendeurs expérimentés, d'autres ne le sont pas. Nous nous attachons à l'aspect personnalité et sommes prêts à dépenser du temps, de l'argent et à prodiguer nos efforts pour assurer à la personne choisie l'entraînement qui la conduira au succès.

Si vous fonctionnez bien au rythme normal des affaires, que vous sachiez prendre des décisions et puissiez apprendre à diriger les autres, National Chemsearch est prêt à vous offrir des maintenant d'excellentes perspectives de carrière.

Le fixe hebdomadaire peut atteindre \$250 et les commissions sont intéressantes. Après la première année, le revenu moyen de nos vendeurs dépasse \$15,000 et les possibilités d'amélioration sont proportionnelles à leurs capacités et à leurs efforts. Notre taux de croissance annuel s'est maintenu à 20% au cours des 12 dernières années et nous avons l'intention de continuer. En conséquence, avec National Chemsearch, nul besoin d'attendre votre tour pour les promotions: c'est vous seul qui fixez vos limites. Quelque expérience de la vente est souhaitable mais non indispensable pour une personne correspondant à nos critères.

Si notre offre vous tente, nous serions heureux d'en discuter avec vous

A MONTREAL, veuillez appeler André Sarrazin

Lundi et mardi, 21-22 janv. après 9 heures a.m.

514-878-2524

Si vous ne pouvez appeler, veuillez écrire à M. André Sarrazin

NATIONAL CHEMSEARCH OF CANADA LTD.

245 Orenda Road, Bramalea, Ont.



Desirez-vous devenir

COMPTABLE dans une CAISSE POPULAIRE?

LES FONCTIONS:

Dans une des 333 coopératives d'épargne et de crédit affiliées à l'Union Régionale de Montréal, le comptable est responsable, sous l'autorité de son supérieur, de l'exécution et de la comptabilisation des opérations à l'intérieur de la Caisse; il voit à la répartition du travail et à l'entraînement des employés sous sa responsabilité.

LES EXIGENCES

- Diplôme d'études secondaires.
- Expérience minimum de 3 ans dans une institution bancaire dont au moins un an dans des fonctions de comptable.
- Être âgé entre 22 et 26 ans.

LES AVANTAGES:

- Salaire intéressant.
- Excellents avantages sociaux.
- Stabilité d'emploi.
- Possibilité de carrière dans le mouvement coopératif.

Toutes les personnes intéressées par cette offre devront faire parvenir leur "curriculum vitae" au Service du Personnel de l'Union Régionale de Montréal des Caisses Populaires Desjardins, 8175, boul. St-Laurent, Montréal 351, et ce avant le 26 janvier 1974.

LA COMPAGNIE ROTHMANS DE PALL MALL CANADA LIMITÉE

offre les emplois suivants:

1. TECHNICIEN EN ÉLECTRICITÉ ET ÉLECTRONIQUE

QUALIFICATIONS REQUISES:

Technicien diplômé en électricité-spécialité électronique avec expérience. Détenteur de la licence "C" d'électricien. LIEU D'EMPLOI: Québec.

2. INGÉNIEUR DE PROJETS (Mécanique)

RESPONSABILITÉS:

Création, évaluation, achat et installation d'équipement de fabrication.

QUALIFICATIONS REQUISES:

Le candidat doit être bilingue et posséder deux ans d'expérience pertinente. Les aptitudes de direction et l'expérience seront des facteurs déterminants quant au choix du candidat.

LIEUX D'EMPLOI: Québec et Toronto.

S.V.P., écrire en donnant tous les détails au:

**DIRECTEUR DU PERSONNEL
C. P. 1786, Québec, Qué.
G1K 7L2**

OPPORTUNITÉ POUR UN FUTUR EXÉCUTIF

L'EMPLOYEUR

Une Compagnie canadienne dont les affaires ont progressé depuis ses 75 ans d'existence recherche quelques hommes à qui elle offrira une formation intensive afin de les placer à la tête de succursales dans la Province de Québec.

LA POSITION

Faire partie de l'équipe d'expansion pour la Province de Québec. Le candidat devra apprendre la vente, le recrutement et l'entraînement des hommes en même temps que poursuivre un cours en administration de 3 ans dont le coût sera défrayé par la compagnie. Lorsqu'il aura complété 4 ans d'étude et d'entraînement, il se verra confier la responsabilité d'un territoire comprenant 100,000 de population et plus.

Salaire au début: selon les qualifications.

L'HOMME

Âgé de 30 ans à 36 ans, il détient présentement un poste qui lui a donné l'occasion d'engager ou de gérer du personnel.

Tous les renseignements contenus dans le "curriculum vitae" seront gardés confidentiels et détruits selon le cas. S.V.P. inclure lila de téléphone.

Cette offre s'applique à toutes les régions du Québec.

CASE 14235 LA PRESSE

DIRECTEUR DES RELATIONS DE TRAVAIL A.C.A.A. — A.P.I.E.

FONCTIONS:

Sous l'autorité du directeur général, le directeur des relations de travail conseille les membres des deux Associations sur l'interprétation et l'application des conventions collectives et participe à la négociation de ces conventions.

Il dirige et coordonne le travail dans son service et est chargé d'élaborer et de recommander des politiques et des orientations en matière de relations de travail aux deux Associations.

EXIGENCES:

- Diplôme universitaire en relations industrielles, en administration ou expérience équivalente;
- Au moins 5 ans d'expérience pertinente dans le domaine des relations de travail. Connaissance du milieu des affaires sociales souhaitable.

Salaire à négocier.

Faire parvenir "curriculum vitae" au:

**DIRECTEUR GÉNÉRAL
CASE 14232 LA PRESSE**

Toute offre d'emploi sera gardée strictement confidentielle.

COMMISSION SCOLAIRE CHAMPLAIN OFFRE D'EMPLOI ORTHOPÉDAGOGUES

ATTRIBUTIONS:

Comme membre de l'équipe pluridisciplinaire, l'orthopédagogue reçoit en reéducation des petits groupes d'élèves référés présentant des problèmes d'apprentissage.

De plus, il informe et conseille les titulaires des élèves admis en reéducation.

Enfin, il participe de façon systématique à des réunions des Services de l'Enfance Inadaptée et de Psychologie.

QUALIFICATIONS REQUISES:

Diplôme universitaire terminal de premier cycle en orthopédagogie.

REMUNÉRATION:

Selon la politique administrative et salariale du Ministère de l'Éducation.

ENTRÉE EN FONCTION:

Le 1er juillet 1974.

INSCRIPTION ET MODALITÉS:

Faire parvenir votre demande d'emploi et curriculum vitae à:

Directeur du Personnel,
17, boulevard Gréber,
Pointe-Gatineau, P.Q.
J8T 3P3



CHIMISTE

Un chimiste possédant un baccalauréat ou une maîtrise en chimie, est demandé à notre usine de Formica située à St-Jean, P.Q. pour le département de Recherche et Développement.

Le titulaire sera responsable du procédé et du développement des produits. La connaissance de la chimie en polymères ou organique et de l'application des statistiques ainsi qu'une certaine expérience dans ce domaine seraient un avantage.

Ce poste est très intéressant et posera un défi au postulant qui possède 3 à 4 années d'expérience dans l'industrie chimique ou une autre industrie connexe.

Toute demande devra être accompagnée d'un "curriculum vitae" et adressée comme suit:

Directeur du personnel,
CYANAMID OF CANADA LIMITED
25, rue Mercier,
St-Jean, P.Q.
J3B 6E9

REPRÉSENTANT des Ventes INDUSTRIELLES PRODUITS ÉLECTRIQUES

Burdny, un important manufacturier au Canada de connecteurs électriques, a récemment ouvert à son bureau de Montréal. Ce poste s'applique au marché électronique (E.M.) et requiert une personne avec expérience antérieure dans la vente des pièces composantes de produits fins électroniques. Le salaire est évalué d'après l'expérience et la compétence, plus participation aux bénéfices, automobile fournie, assurance groupe et fonds de pension. Si vous êtes bilingue et à la recherche d'un nouveau défi avec chances d'avancement dans une organisation progressive qui s'attend à des résultats, entrez en communication avec nous.

Faire parvenir curriculum vitae à:

**BURNDY LIMITÉE
513, boul. STINSON
Montréal, P.Q. H4N 2E1**

GÉRANT DU BUREAU INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE \$14,000-\$15,000

Un de nos clients cherche une personne qualifiée pour assumer la direction d'un bureau situé à Granby. Le candidat sera bilingue et aura acquis l'expérience de l'administration d'un bureau d'importance moyenne. La préférence sera accordée à une personne diplômée en comptabilité ou poursuivant actuellement des études afin d'obtenir ce diplôme.

Veuillez adresser, par écrit, toute demande incluant les détails de vos qualifications à:

M. Bernard Roberge, C.A.
ZITTRER, SIBLIN, STEIN, LEVINE & CO.
Comptables agréés
4115 ouest, rue Shetbrooke, Westmount
Montréal H3Z 1K9

COMMIS PRINCIPAL AFFECTÉ AUX TARIFS

Une importante société pétrolière est à la recherche d'un jeune homme compétent pour son service des transports et approvisionnements.

La scolarité: immatriculation senior.

L'expérience: un stage de 4 à 5 années dans le service du mouvement d'une entreprise industrielle, d'une compagnie de transport ou une bonne connaissance des tarifs marchandises a été acquise. Il faut absolument être bilingue.

Le salaire est proportionnel aux aptitudes et à l'expérience.

Faites parvenir votre "curriculum vitae" à:

CASE 14,190 LA PRESSE

COMMIS COMPTABLE

Responsable de tous les enregistrements comptables et de la tenue de livre générale de l'entreprise; en charge de travaux extra-comptables connexes à la fonction. Devra monter un système comptable de crédit avec comptable vérificateur. Bonne expérience dans la comptabilité et la technique des systèmes comptables. Bilinguisme parlé et écrit. Âgé de 20 à 25 ans. Remunération selon la compétence. Discretion assurée.

"Curriculum vitae" à

**CASE 14220 LA PRESSE
Montréal P.Q. H2Y 1K9**

Soyez toujours prêt à changer d'emploi CURRICULUM VITAE

bilingues, si désire, préparés par des professionnels

sur rendez-vous seulement ou par courrier

381-9176 — SÉLECTION 71
Filiale de Angers & Associés

Conseillers en administration et placement de personnel
230 est, Henri-Bourassa, suite 10, Montréal H3L 1B8

Représentant commercial

Notre compagnie, une firme de transport national, a une ouverture pour un représentant commercial expérimenté pour Montréal.

Bénéfices marginaux excellents.

Discrétion, expérience, éducation et salaire requis à:

CASE 14,236 LA PRESSE

Toute réponse sera tenue confidentielle



LE CEGEP DE ST-JÉRÔME requiert les services de PROFESSEURS

à temps complet ou à la leçon en TECHNIQUES INFIRMIÈRES pour la session hiver 74:

Supervision de stage en: soins fondamentaux; soins psychiatriques; soins pédiatriques; soins obstétricaux; soins médico-chirurgicaux.

EXIGENCES:

Diplôme de 1er cycle universitaire dans la discipline appropriée.

SALAIRE: Selon les normes du Ministère de l'Éducation. Prière de contacter le plus tôt possible M. André Lefebvre, en téléphonant à (514) 436-1580 pour les postes en soins fondamentaux et psychiatriques ou d'adresser "curriculum vitae" au plus tard le 23 janvier 74, pour les autres postes, à:

Service du personnel
Cégep de St-Jérôme
295 rue du Palais
St-Jérôme, Qué.

CARRIÈRES et PROFESSIONS

POSTE OUTRE-MER ENTRÉE EN FONCTIONS IMMÉDIATE

NOUVELLE EXPLOITATION MINIÈRE
EN AFRIQUE OCCIDENTALE

HALCO (Mining) Inc. représente un consortium international nord-américain (Etats-Unis et Canada) et de compagnies européennes d'aluminium, engagé dans la phase de début des opérations de la plus importante mine de bauxite au monde, en République de Guinée, Afrique Occidentale, et offre d'exceptionnelles possibilités d'emploi.

Les avantages sociaux comprennent l'habitation à loyer modique, cadre moderne, air conditionné et logements meublés; soins médicaux gratuits et assurance-vie. Scolarité gratuite (du jardin d'enfants à la 8e année) ainsi que de généreuses allocations pour payer des études après la 8e année, ailleurs qu'en Afrique Occidentale. Quatre semaines de vacances après une période d'un an et transport aérien payé. Il s'agit d'une possibilité unique de se constituer une substantielle accumulation de fonds.

LA CAPACITÉ DE POUVOIR COMMUNIQUER EFFICACEMENT EN FRANÇAIS ET EN ANGLAIS EST INDISPENSABLE POUR CE POSTE

INGÉNIEUR - SERVICE DE PRODUCTION

SALAIRE \$16,800 plus allocations

POSTE: Sous la direction du Surintendant de l'Usine, le candidat choisi sera responsable de toutes les activités techniques de l'usine. Les fonctions incluent: la surveillance des opérations, le contrôle des stocks, le fonctionnement de l'équipement, etc. Le titulaire du poste sera chargé de mettre sur pied et de voir à la bonne marche de méthodes destinées à améliorer les opérations et de préparer la documentation pour des projets importants. Il se chargera également de parfaire l'entraînement et l'amélioration des travailleurs.

L'usine comprend l'équipement pour le déchargement, le concassage, le transport et l'entreposage, ainsi que le séchage et la récupération des sous-produits, de 9,000,000 de tonnes de bauxite par an, qualité "metal" et de 200,000 tonnes de bauxite, qualité "abrasive".

QUALIFICATIONS: B.S., concentration en ingénierie — 8 à 10 ans d'expérience dans les mines, le traitement des minerais, leur transport, ou un domaine similaire.

LES ENTREVUES AURONT LIEU À MONTRÉAL

Veillez soumettre curriculum vitae, EN ANGLAIS, en donnant une description détaillée de votre expérience pratique, à:

M. C. Peplow,
Employment Manager.

HALCO (MINING) INC.

900 Two Allegheny Center
Pittsburgh, Penna. 15212
U.S.A.

CONTRÔLEUR

Traitement d'environ \$16,000

Une société industrielle européenne en plein essor est à la recherche d'un jeune contrôleur pour contribuer à l'expansion de ses filiales tant au Canada qu'aux Etats-Unis. Relevant du président, le titulaire du poste sera un membre clé de l'équipe de la haute direction. Ses responsabilités comprendront la mise sur pied de systèmes de comptabilité et d'information administrative ainsi qu'une participation aux programmes de développement futur de la société.

Le candidat devra posséder un diplôme reconnu en comptabilité ainsi que plusieurs années d'expérience, mais on tiendra compte d'abord et avant tout de sa capacité à diriger l'innovation. Autonome et réceptif aux idées nouvelles, le contrôleur reconnaîtra dans ce poste d'envergure l'occasion de devenir trésorier de la société à l'échelon nord-américain.

Vous référant au dossier AB34-11-612C.

veillez adresser votre demande à M. Walter K. Noe,
Suite 835, 1 Place Ville-Marie, Montréal H3B 2A3, Qué.

P. S. ROSS ET ASSOCIES CONSEILLERS EN ADMINISTRATION

Membre de l'Association canadienne des conseillers en administration



Fonction publique
Canada

Public Service
Canada

CE CONCOURS EST OUVERT AUX HOMMES ET AUX FEMMES

AGENT DE FORMATION ET VÉRIFICATION

FONCTIONS: Sous la direction du Surintendant régional, Administration et finance, conseille et donne des directives aux Chefs, conseillers et agents régionaux et administration des bandes sur les systèmes, procédures et principes de gestion financière. Développe et met à exécution un programme de vérification afin d'assurer l'application exacte des politiques et procédures de la finance. Agit en tant que ressource professionnelle dans l'application pratique de la gestion générale des Indiens.

EXIGENCES FONDAMENTALES: Baccalauréat en administration avec une spécialité en comptabilité ou bien avoir terminé avec succès, les études requises, subies les examens prescrits et acquis l'expérience exigée, aux termes de l'Institut canadien des comptables agréés, l'Association des comptables généraux licenciés, ou tout autre organisme que ces associations jugent être leur équivalent ou avoir une expérience pertinente dans la vérification et méthode comptable.

La connaissance du français et de l'anglais est essentielle. Ce concours est aussi ouvert aux unilingues. Ils doivent cependant indiquer par écrit qu'ils sont disposés afin de satisfaire aux exigences linguistiques du poste, à entreprendre aux frais de l'Etat, immédiatement après leur nomination conditionnelle et à plein temps, un cours de langue dispensé par le Bureau des langues de la Commission ou par un organisme approuvé par ce dernier. Ce cours pourra durer jusqu'à douze mois et la Commission de la Fonction publique en précisera le lieu. La Commission de la Fonction publique s'assurera que les candidats unilingues de l'extérieur de la Fonction publique ont les aptitudes voulues pour devenir bilingues. Ce poste est aussi ouvert aux personnes employées de façon continue à la Fonction publique du Canada depuis le 6 avril 1956, qu'ils aient ou non fait part, par écrit, de leur consentement à suivre des cours de langue.

Les dispositions de la Loi sur l'emploi dans la Fonction publique s'appliquent aux nominations dans le cadre de ce concours.

Si vous êtes intéressé, faites parvenir votre formule de demande d'emploi (PSC 367-401) que vous pouvez vous procurer aux centres de main-d'oeuvre, aux bureaux de poste ou à un bureau de la Commission de la Fonction publique du Canada à l'adresse suivante:

COMMISSION DE LA FONCTION PUBLIQUE,
PLACE DU CANADA, SUITE 1360,
1010 OUEST, RUE DE LA GAUCHETIERE,
MONTREAL, QUEBEC, H3B 2R1.

Prière de mentionner le numéro de concours: 74-M1-200 (F13)

fonction publique municipale

PRÉPOSÉ À LA PLANIFICATION CHEF D'ÉQUIPE Habitation et Urbanisme Jusqu'à: \$20,210

LE POSTE:

Sous la direction de la surintendance, initier, diriger et coordonner le travail de la section des projets courants. Orienter et vérifier le travail de préparation des rapports administratifs se rapportant à des sujets, tels que: homologation, expropriation, fermeture de rues, parcs, empiètement sur le domaine public, subdivision, vente et achat de terrains, terrains de stationnement, etc. Le titulaire est également responsable de représenter et d'assurer la liaison de la division auprès du Bureau de Transport métropolitain quant aux aspects techniques relevant de la section.

LE CANDIDAT:

Il faut détenir un diplôme d'ingénieur, d'architecte, d'arpenteur-géomètre ou d'urbaniste et posséder un certain nombre d'années d'expérience professionnelle dans des tâches relatives à la nature de l'emploi. Parler et écrire le français et l'anglais.

S'inscrire en complétant le questionnaire "demande d'emploi" de la Ville de Montréal que l'on peut se procurer au Service du personnel, Hotel de Ville, 275 est, rue Notre-Dame, chambre 416, Montréal H2Y 1C6 ou par téléphone au numéro 872-3236 ou 37.



VILLE DE MONTRÉAL



TECHNICIEN

Fonctions:

- Participer à l'élaboration de formulaires, de graphiques, etc., d'estimation, afin de normaliser les rapports.
- Collaborer à l'élaboration de systèmes normalisés de contrôle des coûts.
- Vérifier les estimations des travaux: comparer les coûts estimés et réalisés, noter les écarts et s'assurer que les devis estimatifs soient réalistes et élaborés suivant les informations et les méthodes.
- Collaborer aux analyses des écarts et des projections des coûts des travaux pour y apporter les mesures correctives et en déceler les repercussions monétaires.

Exigences:

- Détenir un diplôme de technicien ou l'équivalent.
- Posséder des connaissances théoriques requises ou l'équivalence en terme de scolarité.
- Avoir cinq (5) ans d'expérience dans la construction dont trois (3) dans des travaux relatifs au poste ou posséder une expérience équivalente.

Salaire:

— Selon la compétence et l'expérience.

Lieu de travail:

— Montréal

N.B. Les candidats sont priés de faire parvenir leur curriculum vitae aussi complet que possible, en mentionnant le numéro A.C-4-002-J-9 sur sa demande à:

Hydro-Québec

Direction Embauchage
C.P. 6106
Montréal, Qué., H3C 3H6

GÉRANT DES VENTES ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

Notre client, Kearney-National (Canada) Limited, recherche un Gérant des Ventes pour la Province de Québec. Le candidat choisi aura acquis plusieurs années d'expérience dans la vente d'équipement électrique aux compagnies de service public, et sera entièrement familier avec l'utilisation et les applications pratiques de cet équipement. De préférence, notre client recherche un ingénieur ou équivalent capable de négocier avec les acheteurs, ingénieurs, concepteurs et d'apporter l'aide technique nécessaire à la solution des problèmes d'ordre technique. Le salaire sera en fonction de l'expérience du candidat et le bilinguisme est nécessaire. Endroit de travail: Montréal.

Si intéressé, veuillez communiquer confidentiellement avec G. Maurice Gilbert, référant au dossier LP 863M.

Division Administrative

LE CONSEIL DE PLACEMENT PROFESSIONNEL

555 ouest, boul. Dorchester, Montréal 128 • 866-2807

Conseillers en Personnel depuis 1927



INGÉNIEURS

L'Hydro-Québec est à la recherche d'un ingénieur en Structures et Mécanique pour la direction Projets de centrales.

FONCTIONS:

Pour les machines hydrauliques des aménagements de centrales hydroélectriques, le candidat aura à faire: — l'étude du choix du type de turbine hydraulique et la détermination des principales caractéristiques et dimensions — la préparation des devis techniques, l'analyse des soumissions, l'administration des contrats et la surveillance de la fabrication.

EXIGENCES:

- détenir un diplôme en génie mécanique et être membre de la Corporation des Ingénieurs du Québec (C.I.Q.)
- posséder un minimum de trois (3) ans d'expérience récente en "design" de machines hydrauliques (turbines, régulateurs de vitesse, vannes de garde, accessoires).

LIEU DE TRAVAIL: Montréal.

N.B. Les candidats sont priés de nous faire parvenir leur curriculum vitae, le plus complet possible, avant le 1er février 1974, en mentionnant le numéro D/G-4-011-J-9 sur l'enveloppe, à l'adresse suivante:

Hydro-Québec
Direction Embauchage
C.P. 6100
Montréal, Qué. H3C 3H6

L'ALLIANCE DES PROFESSEURS DE MONTRÉAL (C.E.Q.)

Offre d'emploi

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

FONCTION: Sous l'autorité du Conseil d'administration et du président.

- Dirige et coordonne l'ensemble des services de l'Alliance.
- Anime l'équipe des permanents membres du secrétariat.
- Veit à l'exécution des décisions des différents organismes de direction.
- Prend les décisions nécessaires à établir les contrôles administratifs requis pour que les politiques définies par le Conseil d'administration et le Comité exécutif soient mises en application, que les objectifs visés soient atteints.
- Supervise l'administration financière courante.
- Dans le domaine de la gestion, le secrétaire général a pour fonction de prévoir, organiser, coordonner et contrôler l'administration générale de l'Alliance.
- Avisé et assiste le Conseil d'administration en ce qui a trait aux grands objectifs de l'Alliance, aux politiques à établir, programmes d'action (planification) et à la conduite générale de l'association.
- Agit comme secrétaire de l'Assemblée générale, du Conseil d'administration et du Comité exécutif.
- Participe à l'étude de certains comités.

EXIGENCE PARTICULIÈRE: Expérience pertinente en gestion financière et en gestion de personnel.

CONDITIONS DE TRAVAIL:

Salaire à négocier.

DATE LIMITE D'INSCRIPTION:

Toute personne intéressée devra soumettre sa demande et son curriculum vitae, au plus tard, le 31 janvier 1974



Robert Chagnon, président,
Alliance des professeurs de Montréal,
4455, rue Saint-Hubert,
Montréal H2J 2X1

REPRÉSENTANT TECHNIQUE DE VENTES

Langues: français et anglais

Compagnie internationale manufacturière de produits de consommation offre une opportunité unique dans la région de Montréal pour un représentant industriel d'expérience.

NOUS OFFRONS:

- Territoire avec clientèle établie;
- Un excellent entraînement pour la personne choisie.

COMPENSATION INCLUSE:

- Excellent plan de rémunération;
- Dépenses payées;
- Bénéfices marginaux.

Connaissance de la métallurgie préférable et automobile indispensable.

Faire parvenir votre application à:

CASE 14177, LA PRESSE

Toutes les demandes seront tenues strictement confidentielles.

ANALYSTE EN COMPTABILITÉ

LA DESCRIPTION DE TÂCHES:

- Préparer des analyses et aide à solutionner des problèmes comptables.
- Participe à la révision des systèmes comptables déjà existants.

LES EXIGENCES:

- Connaissances approfondies des systèmes comptables informatisés.
- Diplôme universitaire en comptabilité générale ou l'équivalent.
- Expérience générale de comptabilité, d'élaboration de systèmes comptables mécanisés.

Faites parvenir votre "curriculum vitae" en mentionnant C-1124 à:

CASE 14,231 LA PRESSE

RÉCLAMATIONS D'ASSURANCES

Compagnie d'assurances, en plein essor, offre une excellente occasion à personne préposée aux réclamations d'assurances, auprès de ses bureaux de Montréal.

Il est nécessaire que les candidats possèdent 3 ans d'expérience auprès d'une compagnie ou comme agent indépendants, pour les réclamations portant sur les biens personnels et l'immobilier.

Poste offrant de très intéressantes possibilités d'avenir.

Veillez adresser résumés complets à:

J. A. Simon FIIC
CUMIS INSURANCE SOCIETY INC.
P.O. Box 65, Hamilton, Ont.



ANALYSTE EN PRIX DE REVIENT

FONCTIONS:

- Analyser le coût d'opération des succursales et de certains services du siège social;
- Analyses de rentabilité de certains projets.

QUALIFICATIONS:

- Finissant R. I. A. de 4e ou 5e année;
- Expérience pratique de 2 ans en prix de revient;
- Aptitude à diriger du personnel;
- Esprit de créativité et de décision.

Nombreux avantages sociaux. Salaire selon compétences.

Faire parvenir "curriculum vitae" au:

Service du personnel
BANQUE CANADIENNE NATIONALE
500 Place d'Armes
Montréal H2Y 2W3

HMR Hôpital Maisonnette-Rosemont

Centre hospitalier affilié à l'université de Montréal
est à la recherche d'un
DIRECTEUR DES SERVICES PROFESSIONNELS

POSTE:

Sous l'autorité du directeur général, le directeur des services professionnels exerce les activités et fonctions visées à l'article 81 de la loi sur les services de santé et les services sociaux (L.Q. 71, chapitre 48) et ses règlements.

EXIGENCES:

- Membre en règle du Collège des médecins et chirurgiens de la Province de Québec;
- Habilité à résoudre des problèmes d'ordre administratif et technique complexe;
- Qualité de leadership;
- Expérience en milieu hospitalier et/ou formation universitaire en administration seraient avantageusement considérées.

RÉMUNÉRATION:

Suivant les normes du Ministère des Affaires Sociales et selon les qualifications du candidat.

INSCRIPTION:

Faire parvenir sa demande et son "curriculum vitae" dans une enveloppe marquée "Directeur des services professionnels" avant le 11 février 74 au:

Directeur Général
CENTRE HOSPITALIER MAISONNETTE-ROSEMONT
5415 BOUL. L'ASSOMPTION
MONTREAL HIT 2M4

HMR Hôpital Maisonnette-Rosemont

Centre hospitalier affilié à l'Université de Montréal
est à la recherche d'un

CHEF DU DÉPARTEMENT DE SANTÉ COMMUNAUTAIRE

POSTE:

Sous l'autorité du directeur des services professionnels, le chef du département de santé communautaire exerce les fonctions et activités visées aux articles 4.5.2.1 à 4.5.2.4, du règlement de la Loi sur les services de santé et les services sociaux (L.Q. 1971, chapitre 48).

EXIGENCES:

Médecine, titulaire d'un diplôme spécialisé dans le domaine de la santé publique ou de la santé communautaire, ou posséder une formation ou une expérience jugée équivalente à tel diplôme.

RÉMUNÉRATION:

Poste à plein temps. Rémunération à établir selon l'expérience et les titres.

Avantages sociaux des cadres des centres hospitaliers.

INSCRIPTION:

Faire parvenir sa demande et son "curriculum vitae" dans une enveloppe marquée "chef du département de santé communautaire" avant le 11 février 74 à:

Directeur Général
CENTRE HOSPITALIER MAISONNETTE-ROSEMONT
5415, BOUL. DE L'ASSOMPTION
MONTREAL, QUE. HIT 2M4

CARRIÈRES et PROFESSIONS

INGÉNIEURS ET SURINTENDANTS

La compagnie:
Produits Forestiers Tembec Inc. est une organisation maintenue par 80% des employés. La compagnie a récemment acquis et active un moulin à pâte désœuvré, qui maintenant produit 400 tonnes de pâte et papier de spécialité.

Elle est, cependant, court de personnel et a besoin de gens de compétence pour gérer l'opération, ainsi qu'un programme d'ample modernisation (\$12 millions) durant les trois prochaines années. Il y a beaucoup d'occasion d'avancement pour les gens ambitieux.

Emplacement:
Temiscaming, Québec — une communauté scénique de 4.000 habitants située sur la rivière Ottawa, à 40 milles de North Bay, Ontario. Cette communauté est fière de posséder maintes façons de se recreer soit à l'intérieur ou l'extérieur selon les goûts. Elle est aussi complètement bilingue.

Les emplois:
SURINTENDANT DE MOULIN À PÂTE — Responsable de la conversion des copeaux en pulpe. Le département inclut le département de sulfite, le département d'acide, le plan de blanchissage, le plan chimique, la salle des Cribles et le système de filtration d'eau.
SURINTENDANT D'USINE — Responsable du séchage, de la finition et de l'expédition de la pulpe. Le département contient trois sècheuses, le département de finition et le département de l'expédition.

SURINTENDANT TECHNIQUE — Responsable de fournir l'assistance requise par les départements d'opération, le contrôle de pollution, la cellule de production pour l'usine et les services techniques des clients.
SURINTENDANT DU PLAN DE VAPEUR — Responsable de la génération et de la distribution de la vapeur, chauffage et aéraie. Le département comprend une bouilloire embrasée au charbon d'une capacité de 500.000 litres.

INGÉNIEURS DE PROCESSUS — se rapportent au Surintendant de contrôle. Faire des études des procédés, surveiller les projets, doubles et assister les Surintendants d'opérations.

Les candidats:
Préférentiellement, mais non nécessairement, devront posséder un dossier d'ingénieur et de l'expérience dans la pâte et papier, ce qui est nécessaire est la puissance créatrice, l'ambition d'avancer rapidement par un travail rigoureux, l'amabilité et du bon sens.

Si vous êtes intéressés à ce défi, écrivez ou téléphonez, donnant un résumé de votre expérience et vos qualifications à:

PRODUITS FORESTIERS TEMBEC INC.
C.P. 700, Temiscaming, Qué., J0Z 3R0
Att.: J. F. Chantler, vice-président,
Telephone: 819-627-3321.



OFFRE D'EMPLOI

Notre entreprise est à la recherche d'un candidat dont la compétence est établie pour occuper un poste d'ACHETEUR DANS LES SECTIONS DU MEUBLE, DES APPAREILS ELECTRIQUES ET DES CADEAUX.

LA FONCTION:
Sous la responsabilité du Directeur des Achats, le titulaire de ce poste:

- est responsable de la rentabilité et de la progression de ses rayons;
- participe étroitement à l'élaboration des programmes d'achats;
- administre efficacement son budget d'achats;
- voit à l'approvisionnement de ses rayons;
- remplit toute autres fonctions connexes à la demande de son supérieur.

QUALIFICATIONS:
Le candidat devra avoir fait preuve d'initiative et de dynamisme dans ses emplois antérieurs.

Il devra posséder une expérience pertinente d'au moins trois (3) ans comme acheteur dans une entreprise de même genre.

Il devra connaître parfaitement les tendances du marché et les principaux fournisseurs.

CONDITIONS DE TRAVAIL:
— Lieu de travail: Centre-ville, Québec
— Salaire selon qualifications et compétences.
— Plan complet de bénéfices marginaux.

Toute candidature sera prise en considération si elle parvient à l'adresse suivante avant le 26 janvier 1974.

Le Syndicat de Québec Limitée
a/s Le Directeur adjoint du personnel
405 est, rue St-Joseph
Québec (2e), Que.

FASSQ

OFFRE D'EMPLOI DIRECTEUR GÉNÉRAL

DE

LA FÉDÉRATION DES ADMINISTRATEURS DES SERVICES DE SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DU QUÉBEC

LE POSTE:
• Organiser et diriger toutes les activités de la Fédération selon les directives et l'orientation du Conseil d'administration.
• Collaborer au bon fonctionnement de tous les comités et associations professionnelles affiliées à la Fédération.
• Assurer la direction du siège social de la Fédération y compris le secrétariat, la trésorerie, le centre documentaire et la revue: "Administration hospitalière et sociale".
• Assurer le développement, l'organisation, la réalisation et l'évaluation des programmes de perfectionnement.
• Agir comme porte-parole et représentant de la Fédération auprès des services gouvernementaux et du public en général.

L'ORGANISME:
• La Fédération des administrateurs des services de santé et des services sociaux du Québec est composée de six (6) associations professionnelles affiliées, lesquelles regroupent plus de 800 cadres supérieurs oeuvrant dans des établissements de santé et de services sociaux dans la province de Québec. La Fédération est incorporée en vertu de la Loi des syndicats professionnels et s'occupe de l'étude, de la défense et du développement des intérêts économiques, sociaux, moraux et scientifiques de ses membres.

LE CANDIDAT:
• Expérience et connaissance du milieu des Affaires sociales.
• Intérêt marqué pour le travail avec des associations professionnelles.
• Formation universitaire particulièrement en administration et/ou relations industrielles.
• Excellence en relations humaines et animation de groupe.

LE SALAIRE:
• Selon les qualifications et l'expérience du candidat.

Adresser un curriculum vitae complet avant le 25 janvier 1974 à:

Président du Conseil d'administration,
Fédération des administrateurs des services de santé et des services sociaux du Québec,
4237 rue de Bordeaux,
Montréal 17B, P.Q.

DIRECTEUR DE LA RECHERCHE

pour

l'Office des Professions du Québec

L'ORGANISME:

L'Office des professions du Québec est un organisme paragouvernemental créé par le Code des Professions (projet de Loi 250) dont le mandat principal est de veiller à ce que chacune des corporations professionnelles assure la protection du public.

LE POSTE:

Sous l'autorité du Président de l'Office des Professions du Québec, le directeur de la recherche doit effectuer et coordonner des travaux de recherche sur les aspects sociologiques, économiques, juridiques, démographiques et autres des professions dans la société québécoise. (Poste à Québec)

QUALIFICATIONS REQUISES:

Le candidat devra être détenteur d'un diplôme universitaire de deuxième ou de troisième cycle en sciences humaines, préférentiellement en sociologie et avoir une expérience de cinq (5) ans dans la recherche socio-économique. Le titulaire devra également posséder une aptitude particulière pour la direction et l'administration d'une équipe multi-disciplinaire.

TRAITEMENT:

L'échelle de traitement débute à \$18.950,00. La rémunération sera établie en fonction de l'expérience et de la compétence.

Date limite de l'inscription:

Le 6 février 1974.

Faire parvenir la demande d'inscription et un curriculum vitae à:



Le secrétaire,
Office des Professions du Québec,
930, Chemin Ste-Foy,
7ième étage,
G1S 2L4



Fonction publique
Canada

Public Service
Canada

CE CONCOURS EST OUVERT ÉGALEMENT AUX HOMMES ET AUX FEMMES

PROFESSEURS

FONCTIONS: Dispenser l'enseignement de toutes les matières, au niveau élémentaire, et de matières spécialisées au niveau secondaire, auprès des élèves indiens et esquimaux des écoles fédérales de la province de Québec.

SALAIRE: Québec-Arctique: \$6.648, à \$16.879, par année selon compétence et expérience.

QUÉBEC: \$5.476, à \$13.825, par année selon compétence et expérience.

Une indemnité additionnelle pouvant s'élever jusqu'à \$1.962, par année selon la localité et selon l'état civil du titulaire, sera versée aux personnes nommées à un poste considéré comme un poste isolé selon les règlements sur les postes isolés.

EXIGENCES FONDAMENTALES: Diplôme d'enseignement reconnu. Pour les postes isolés, un examen médical réussi avec succès sera exigé avant le départ.

La connaissance de la langue française est essentielle pour certains postes tandis que d'autres exigent une connaissance de la langue anglaise. Les dispositions de la Loi sur l'Emploi dans la Fonction publique s'appliquent aux nominations dans le cadre de ce concours.

INSCRIPTION: Veuillez remplir une formule de demande d'emploi PSC 367-401, que vous pouvez vous procurer aux bureaux de poste, aux centres de main-d'oeuvre et à la Commission de la Fonction publique du Canada et l'adresser à:

LE SURINTENDANT RÉGIONAL PERSONNEL,
MINISTÈRE DES AFFAIRES INDIENNES ET DU NORD,
DIRECTION DES AFFAIRES INDIENNES ET ESQUIMAUX,
1141, ROUTE DE L'ÉGLISE, CASIER POSTAL 8300,
STE-FOY, QUÉBEC G1V 4C7.

Prière d'indiquer l'endroit préféré et de mentionner le numéro de concours 74-1AN-QUE-400-200

Seules les demandes d'emploi accompagnées d'attestation d'étude et de reconnaissances d'années d'expérience seront considérées.

DIFFÉRENTS CENTRES DANS LA PROVINCE DE QUÉBEC



BBL Beauchemin-Beaton-Lapointe Inc
CONSULTANTS

1134 ouest, rue Ste-Catherine, Montréal 110, Canada

BEAUCHEMIN-BEATON-LAPOINTE INC. est une firme de consultants dont l'expansion rapide permet l'ouverture de plusieurs postes en génie et en mathématiques avec spécialisation en

STATISTIQUE et RECHERCHE OPÉRATIONNELLE

Les candidats choisis travailleront au sein du groupe de planification dans le domaine de l'estimation, de l'analyse économique, de la simulation des problèmes en transport et dans l'étude des bâtiments. Ces postes concernent les cadres moyens et supérieurs.

La rémunération est fonction de l'expérience. Les conditions concurrentielles comprennent un plan facultatif d'acquisition des parts.

Envoyez en toute confiance votre curriculum vitae et un résumé de votre expérience professionnelle à:

M. le Directeur du Personnel
Beauchemin-Beaton-Lapointe Inc.
1134 est, rue Ste-Catherine
Montréal, Qué. H3B 1H4



ADMINISTRATEUR GÉNÉRAL

demandé par

L'INSTITUT PROFESSIONNEL
DU SERVICE PUBLIC DU CANADA

Contrat de quatre ans (renouvelable). Salaire annuel: \$30.000 — \$36.500.

Autres avantages: Comparables à ceux des administrateurs d'autres organisations semblables.

Ce poste requiert une personne de compétence exceptionnelle, capable de communiquer aisément avec des hauts fonctionnaires, des dirigeants politiques fédéraux et provinciaux et autres personnalités importantes. La personne choisie devra posséder une expérience et une réputation comparables à celles d'un sous-ministre fédéral.

FONCTIONS:

Servir les intérêts des membres de l'Institut au moyen de négociations collectives efficaces dictées par l'humanisme corporatif; diriger et coordonner toutes les activités du personnel de l'Institut; assurer la réelle mise en application du programme de l'Institut; faire de nouvelles propositions sur le programme; représenter l'Institut dans ses rapports avec le gouvernement; créer et entretenir des contacts politiques.

QUALITÉS REQUISES:

Formation universitaire; solide expérience dans le domaine des relations professionnelles, et importants contacts dans les milieux patronaux, syndicaux et académiques; grande expérience des relations avec des organisations d'employés professionnels, ainsi qu'avec les gouvernements et autres organismes publics; aptitude manifeste à diriger; bilingue ou disposé à devenir bilingue.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir immédiatement leur demande accompagnée d'un curriculum vitae à:

Concours d'Administrateur général
C.P. 1546
Succursale postale B
Ottawa
K1P 5R5

Pour être valable, toute demande devra parvenir le 15 février 1974 au plus tard.

*Renseignements supplémentaires sur demande.



Fonction publique
Canada

Public Service
Canada

CE CONCOURS EST OUVERT ÉGALEMENT AUX HOMMES ET AUX FEMMES

VÉRIFICATEURS PROFESSIONNELS

Le bureau des services de vérification du Ministère des Approvisionnements et Services de la région de Montréal recherche des vérificateurs professionnels. Le bureau fournit des services spécialisés aux ministères et organismes du gouvernement fédéral qui en font la demande.

FONCTIONS: Procéder à la vérification du coût des contrats conclus avec les fournisseurs de l'Etat ou des subventions faites par l'Etat; interne, opérationnelle et de gestion des ministères clients; du coût des programmes qui tombent sous les accords de partage de frais entre le gouvernement fédéral et les provinces. Il procède à des enquêtes spéciales et à diverses études d'évaluation sur la gestion des programmes de l'Etat. Il assure en outre des services spéciaux et assiste les ministères lors de la négociation de contrats.

QUALIFICATIONS: Remplir les conditions pour être reçu CA ou CGA ou RIA OU posséder un diplôme universitaire avec spécialisation appropriée en comptabilité. Les candidats devront aussi avoir de l'expérience en contrôle de gestion et en vérification financière. Etre disposé à devoir parfois voyager.

Pour certains postes, la connaissance du français est essentielle. Pour certains autres postes la connaissance du français et de l'anglais est essentielle. Dans ce dernier cas, ce concours est aussi ouvert aux unilingues. Ils doivent cependant, indiquer par écrit qu'ils sont disposés afin de satisfaire aux exigences linguistiques du poste, à entreprendre aux frais de l'Etat, immédiatement après leur nomination conditionnelle et à plein temps, un cours de langue dispensé par le Bureau des langues de la Commission ou par un organisme approuvé par ce dernier. Ce cours pourra durer jusqu'à douze mois et la Commission de la Fonction publique en précisera le lieu. La Commission de la Fonction publique s'assurera que les candidats unilingues de l'extérieur de la Fonction publique ont les aptitudes voulues pour devenir bilingues. Ce poste est aussi ouvert aux personnes employées de façon continue à la Fonction publique du Canada depuis le 6 avril 1956, qu'ils aient ou non fait part, par écrit, de leur consentement à suivre des cours de langue.

Les dispositions de la Loi sur l'emploi dans la Fonction publique s'appliquent aux nominations dans le cadre de ce concours.

MINISTÈRE
DES
APPROVISIONNEMENTS
ET SERVICES
MONTREAL

Si vous êtes intéressés, veuillez remplir une demande sur la formule PSC 367-401 "Demande d'emploi" que vous pouvez vous procurer au bureau le plus proche de la Commission de la Fonction publique du Canada ou au Centre de Main-d'Oeuvre du Canada, ou à un bureau de poste et faites parvenir à:

COMMISSION DE LA FONCTION PUBLIQUE DU CANADA,
PLACE DU CANADA, SUITE 1360,
1010 QUÉST, RUE LA GAUCHETIÈRE,
MONTREAL, QUÉBEC H3B 2R1

Veuillez mentionner le numéro de concours: 74-M4-200 (Au)



la banque provinciale du canada

recherche du personnel qualifié pour combler
immédiatement des postes d'adjoint senior par des

SPÉCIALISTES EN PRÊTS HYPOTHÉCAIRES

QUALIFICATIONS

- le postulant sera bilingue si possible, âgé de 25 à 45 ans. Il possèdera
- un bon degré de scolarité.
- une expérience dans le crédit et l'octroi de prêts en première et ou deuxième hypothèque.
- Il acceptera de voyager en vue de la vérification des opérations et parfois à l'extérieur de la ville.

UN ATOUT:

— quelques notions d'évaluation, estimation des coûts ou administration des édifices.

Nous offrons une gamme complète d'avantages sociaux et le salaire sera établi selon les qualifications.

Aux intéressés, adresser immédiatement son curriculum vitae à:

Directeur du Personnel,
BANQUE PROVINCIALE,
C.P. 6023, Montréal 101, Qué.



AMERICAN MOTORS (CANADA) LIMITED

requiert les services d'un

GÉRANT DE DISTRICT — Pièces

QUALIFICATIONS: La personne que nous cherchons est déjà dans l'industrie de l'automobile. Elle est bilingue, ambitieuse et hautement motivée et est prête à joindre une compagnie jeune, dynamique et progressive.

POSITION: Le candidat sera responsable des ventes de pièces et le travail consistera principalement à vendre, à entraîner le personnel, à guider et à administrer les opérations du département des pièces chez les concessionnaires.

TERRITOIRE: Cantons de l'Est, Québec et environs

NOUS OFFRONS: Salaire intéressant, bénéfices marginaux, auto, etc.

Faire parvenir curriculum vitae à:

Yvon L. DuBois, directeur de la vente de pièces et accessoires — Est du Canada
4875, rue Bourg, Ville St-Laurent, Québec
514-735-4111

ANALYSTE EN MARKETING

Une entreprise manufacturière de moyenne envergure est actuellement à la recherche d'un analyste en marketing. Le candidat choisi effectuera des travaux de recherches afin d'évaluer les occasions et les contraintes pour la mise en marché de tous nouveaux produits. Il travaillera en étroite collaboration avec les cadres supérieurs de l'entreprise.

Le candidat idéal possèdera un baccalauréat en commerce avec concentration en marketing (3-5 ans d'expérience) ou un M. B. A. (1 an d'expérience). Il aura acquis son expérience en effectuant des travaux de recherches à l'intérieur d'un service de recherche d'une large Compagnie ou l'équivalent.

Prière de faire parvenir votre "curriculum vitae" à:

CASE 14233 LA PRESSE

Les Anglais, comme en 40

par Ingrid SAUMART
envoyée spéciale de LA PRESSE

LONDRES — "Ça va être comme pendant la guerre, on ne pourra plus rien faire après neuf heures le soir", disait la vieille dame qui tentait de négocier une réduction de 2 cents sur l'achat d'une livre de haricots verts chez le marchand de légumes au coin de la rue. "J'ai connu cela et je vous assure que ce n'est pas drôle, ma fille." Une longue discussion venait de débiter au marché de Chiswick, un quartier de Londres, et tout le monde aura eu l'occasion d'y mettre son grain de sel avant que la discussion ne se termine.

vision des mini-commerciaux qui rappellent à la population d'éteindre les lumières. Cette campagne du S.O.S. (switch off something) ne semble pourtant pas obtenir les résultats espérés par les autorités.

Au cours de la dernière fin de semaine, les Britanniques n'ont économisé que 18 p. cent d'électricité alors que le gouvernement exige que ce pourcentage atteigne quotidiennement 25 p. cent de l'électricité utilisée habituellement consommée dans une maison. Par contre, lundi de cette semaine, les chiffres ont atteint 21 p. cent alors que mardi ils montaient jusqu'à 23 p. cent. Il semble que malgré ces efforts surhumains, ces chiffres ne soient pas suffisants.

la cuisinière électrique, les chauffe-rettes et l'on va même jusqu'à recommander aux gens de prendre leur bain, de se brosser les dents et de se raser dans le noir.

M. Patrick Jenkin, le tout nouveau ministre de l'Energie de Grande-Bretagne a même laissé sous-entendre que si la situation ne s'améliorait pas, le gouvernement en serait réduit à imposer un couvre-feu "de l'électricité" et par exemple qu'après 11 heures le soir, on couperait les compteurs à travers toute l'Angleterre pour ne réinstaller que le lendemain matin.

Climat de panique

Depuis que l'électricité est devenue l'une des denrées les plus rares du pays, on a l'impression qu'un climat de panique s'est emparé de la population. Les gens ont la certitude que la crise actuelle est aussi terrible que celle qui a marqué les années 40. Et le gouvernement, non content des résultats de l'économie volontaire, songerait à interdire l'utilisation de l'électricité après certaines heures et à imposer des amendes à ceux qui abusent des commutateurs pas plus qu'à ne tolérer le chauffage et la lumière dans plus d'une seule pièce à la fois.

Depuis le début de la crise, on peut voir quotidiennement à la télé-

Fève au lard et salon de coiffure

Tant et si bien qu'un coiffeur de Londres, Harvey's, a décidé de vendre des boîtes de fèves au lard à ses clientes puisque les magasins d'alimentation sont exempts des restrictions d'électricité alors que les coiffeurs sont lourdement taxés et d'offrir par surcroît à toutes les intéressées un champignon et une mise en plus gratuitement.

Ceci ne règle pourtant pas le problème de la ménagère londonienne à qui l'on demande de réduire sa consommation d'électricité et d'utiliser le moins possible sa laveuse et sa sècheuse, son séchoir à cheveux,

D'autres mesures

Avant d'en arriver là, on admet cependant que d'autres mesures doivent être mises en vigueur et probablement qu'à partir de la semaine prochaine les employés des compagnies d'électricité seraient nantis du pouvoir de vérifier les compteurs domestiques et par la suite le gouvernement se chargerait d'imposer des amendes à ceux qui en utilisent trop. Il est également question que les cinémas, théâtres, restaurants et pubs soient eux aussi obligés de réduire la consommation en fermant leurs portes beaucoup plus tôt.

Avec la télévision qui s'éteint déjà automatiquement à 10 h. 30 le soir, la Grande-Bretagne va se mourir d'ennui si on enlève même aux gens le droit de sortir le soir.

Le fisc exige \$200,000 d'un marchand de tapis

Le juge Claude Joncas a ajourné de quelques jours, sa décision dans le cas de l'ex-propriétaire de l'un des magasins de tapis et prêt-à-porter les plus connus de toute la province, contre qui le fisc fédéral réclame une forte amende pour avoir omis de faire rapport de gains considérables, à l'impôt, alors que ses affaires marchaient rondement.

L'homme, M. René Saint-Jean, qui était propriétaire de Lamy Limitée, serait aujourd'hui complètement ruiné, selon son procureur, alors qu'on lui réclame en surplus le versement de \$199,000 en impôts non versés.

Selon son procureur, c'est

le fisc lui-même qui aurait pour ainsi dire causé les avatars financiers du prévenu, lorsque l'on voulut mettre le nez dans ses affaires.

Une banque qui lui avait avancé une somme de \$275,000, lui réclama le remboursement de la totalité de ce prêt dans les trois jours, et il dut fermer ses portes, perdant ainsi un commerce qui avait des succursales à la fois dans la métropole, à Québec et même au Saguenay et dont les actifs s'élevaient à quelque trois quarts de million de dollars.

Le procureur de la poursuite devait cependant faire entendre un autre son de cloche.

Il souligna en effet que le prévenu avait tout tenté pour "jouer" l'impôt lorsqu'il s'était soudainement senti traqué, et qu'il avait notamment vendu tous ses actifs à ses fils, ne restant qu'avec une compagnie-fantôme qui ne pouvait être saisie d'aucune façon.

A cela, le procureur de l'accusé rétorqua qu'au contraire cette transaction s'était faite pour consolider l'avenir de la maison, par des hommes plus jeunes qui disaient pouvoir faire progresser l'entreprise en y insérant des méthodes d'exploitation plus modernes.

LE GROUPE LA LAURENTIENNE
et
LES PRODUCTIONS EXPLORO-MUNDO INC.
présentent
LES GRANDS EXPLORATEURS

MADININA... 25 ans d'Antilles

avec **AMBROISE LAFORTUNE**
QUI COMMENTE PERSONNELLEMENT SON FILM COULEUR.

SALLE LE PLATEAU
31 janvier, 1er-2-3 février à 8.30 h
samedi 2 février à 2.00 p.m.
(carte Age d'Or-S.L.M.)

Renseignements: 284-3222 — Billets: \$2.50 et \$1.25 (Étudiants)
(En vente au 451 St-Sulpice - Studio 2-K)
(Séjour pour la présente semaine)
3710 Calixa Lavalley - Parc Lafontaine
Station de métro de Sherbrooke - Autobus 24E

Le financement du FLQ le mène en prison

EVITEZ les IMPASSES avec votre

IMPÔT SUR LE REVENU

ARRETEZ-VOUS et pensez-y. Est-il profitable de travailler, de s'inquiéter et d'être aux prises avec votre déclaration d'impôt alors que nous nous occupons rapidement et à prix modique? Les ÉCONOMIES DE TAXES que nous découvrons, souvent défraient les frais. Soyez AVISÉS! Cette année filez-vous à BLOCK!

Declarations complètes \$5 et plus

GARANTIE
Nous garantissons un rapport précis de chaque déclaration d'impôt. Si nous commettons des erreurs qui vous occasionnent une amende ou de l'intérêt nous acquitterons ceux-ci.

H&R BLOK LTEE
Les plus grands spécialistes de l'impôt au Canada avec plus de 350 succursales au pays

Parce qu'il n'aurait pas établi la satisfaction du juge qu'il pourrait être disponible devant le tribunal ni que sa détention n'est pas essentielle à l'intérêt public, Réjean Tremblay devra demeurer en prison.

C'est l'opinion du juge George H. Montgomery, de la cour d'Appel, qui a rejeté, hier, une requête de Tremblay, condamné à 10 ans de prison pour hold-up, voulant qu'il soit remis en liberté sous cautionnement en attendant que le tribunal décide s'il doit casser le verdict de culpabilité.

Vol à main armée

Tremblay avait été condamné au pénitencier le 3 novembre 1971 après avoir été trouvé coupable d'avoir participé à un vol à main armée dans une caisse populaire. Cet attentat aurait eu pour but de financer le FLQ.

Un autre accusé, André Lessard, avait été acquitté. La preuve de la couronne, dans les deux cas, reposait sur une déclaration écrite.

Dans sa requête, l'avocat de Tremblay, Me Claude Lebeau, indiquait que son client était pour demeurer chez Me Nicole Daigneault, son associée.

Il était également mentionné que Tremblay travaillerait au garage de la Coopérative de la rive sud.

Le juge Montgomery écrit dans sa décision: "que la garde des criminels condamnés ne relève pas de la responsabilité des membres de Barreau."

La prison et l'amende pour l'ex-proprio du Studio de massage Anita

Jean-Marc Laliberté, l'homme qui exploite le Studio de massage Anita, boulevard Pie-IX, pendant dix-neuf années, a été condamné à trois jours de prison et à \$2,000 d'amende par le juge Yves Mayrand, pour sa dernière journée d'exploitation, le 27 mai 1971, alors que les neuf derniers clients de cette "réputée maison", si l'on peut dire, étaient passés par les mains des deux masseuses

de service, puis interrogés par la police, à leur sortie des lieux.

Quant aux deux jeunes femmes, l'une, qui en était à sa deuxième comparution devant les tribunaux, a été condamnée à une journée de cellule et à \$500 d'amende, cependant que l'autre, moins experte, et qui était accusée pour la première fois, s'en est tirée avec une amende de \$200.

Combatez l'inflation achetez maintenant

Donnez à votre maison une protection durable avec

LE VINYLE RIGIDE

Pour portes et fenêtres

• Pas de peinture; elles sont d'un blanc pur
• ne moisissent pas
• ne s'écaillent pas
• ne se tachent pas
• ne rouillent pas

Faites un bon placement: achetez dès aujourd'hui le vinyle rigide — sa conductivité est 1 000 fois moins élevée que l'aluminium et l'acier. (B. F. C. Laboratory 1963).

Garantie écrite de 5 ans

727-2843

8585, 10^e avenue, Saint-Michel, Montréal 455

VOUS LE SOUTIEN DE FAMILLE COMBIEN DÉPENSEZ-VOUS POUR MANGER CHAQUE SEMAINE

\$27? \$31? \$34? \$37?

Quel que soit votre revenu, un couple au travail, ou le seul gagne-pain, quel que soit votre situation, VOUS POUVEZ ÊTRE CERTAIN que le "Plan Amana" peut nourrir votre famille pour EXACTEMENT le montant que vous voulez.

Et cela inclut la nourriture de VOTRE choix avec le congélateur de votre choix. Un AMANA ayant la plus grande renommée en Amérique du Nord et qui possède une garantie de 5 ans sur pièces et main-d'oeuvre.

Quel est notre secret? SIMPLE! Nos analystes budgétaires discutent avec vous, dans le confort de votre cuisine, ce que vous mangez présentement chaque semaine — la quantité et le nombre de repas. Avec cette information, l'analyste vous prépare un menu sur mesure pour 13 semaines et bien sûr... avec une grande variété ainsi qu'un congélateur de votre choix qui plaira à votre famille. Lorsque vous verrez ce que vous dépenserez, vous comprendrez pourquoi vous y gagnerez en magasinant chez DOMINION PROVISIONERS... C'est aussi simple que ça.

L'analyse gratuite!
AUCUNE OBLIGATION!

AU QUÉBEC, ON VIT BIEN AVEC LES PROVISIONS DOMINION

Pourquoi ne pas écrire ou téléphoner dès aujourd'hui

LES PROVISIONS DOMINION LTÉE
9025, avenue du Parc, Montréal, P.Q.
381-2525

Messieurs: Je serais intéressé d'en savoir davantage sur le "PLAN AMANA" sans augmentation de mon budget alimentaire actuel.

Je comprends qu'il n'y a aucune obligation.

NOM

ADRESSE

VILLE

TELEPHONE

Adultes Enfants

DOMINION PROVISIONERS LTÉE
9025, avenue DU PARC, Montréal

Montréal: 381-2525
Ottawa: 748-8166

Québec: 524-5251
Trois-Rivières: 379-1405

C.E.G.E.P. DE SAINT-LAURENT
SERVICE DE L'ÉDUCATION PERMANENTE
COURS DU SOIR - SESSION HIVER '74
DU 26 FÉVRIER 1974 AU 17 JUIN 1974

FORMATION GÉNÉRALE	FORMATION GÉNÉRALE
ANTHROPOLOGIE: 901, 902	PHYSIQUE: 101, 102, 111, 201, 202, 302, 975
ARCHITECTURE: (Hist. de l') 104, 204	POLITIQUE: 942, 944
ARTS PLASTIQUES: 101, 102, 104, 106, 201, 202, 204	PSYCHOLOGIE: 101, 110, 201, 210
ART (Hist. de l') 103, 203, 303, 403	SOCIOLOGIE: 960, 961, 964, 973
BIOLOGIE: 921, 931, 942, 943	RELATIONS INDUSTRIELLES: 981
CHIMIE: 101, 111, 201, 202, 302	
CINÉMA: 901, 930, 940	
ECONOMIQUE: 920, 921, 933	
ESPAGNOL: 101, 201	
FRANÇAIS: 102, 202, 231, 302, 331, 902, 938, 940	
GÉOGRAPHIE: 203, 221, 902, 906	
HISTOIRE: 951, 961, 962, 972, 983	
INFORMATIQUE: 911, 912, 918	
MATHÉMATIQUES: 101, 111, 103, 105, 203, 337	
PHILOSOPHIE: 101, 201, 301, 401, 220, 930	

FORMATION PROFESSIONNELLE

TECHNIQUES ADMINISTRATIVES: 101, 201, 102, 107, 112, 116, 115, 215

TECHNIQUE DE FABRICATION MÉCANIQUE: 604, 612, 917, 975

INFORMATIQUE: 911, 912, 918

TECHNIQUES DE LOISIRS: 614

DÉBUT DES COURS: 25 février 1974
DATE LIMITE D'INSCRIPTIONS: 6 février 1974

RENSEIGNEMENTS: Secrétariat de l'Éducation Permanente
C.E.G.E.P. de SAINT-LAURENT
625 Boul. Ste-Croix
Montréal 379
TEL: 747-6521 postes 281 et 282

FONDATION DU QUÉBEC DES MALADIES DU COEUR

M. Yves Hudon

M. Yves Hudon, président de la campagne de souscriptions de la Fondation du Québec des Maladies du Cœur. Cette campagne se poursuivra à Montréal du 1^{er} au 15 février. L'objectif de la campagne 1974 de la Fondation du Québec des Maladies du Cœur est de \$600,000.00.

PRIX POUR COMMANDE SUGGÉRÉE

\$2985 PAR SEMAINE

CHOIX DE PLUS DE 2.000 ARTICLES

MENU DISPONIBLE POUR FAMILLE DE 2 A 10 PERSONNES

Saisissez l'occasion...

vos travaux d'aiguille méritent Lady Fair Eaton et d'autres accessoires de qualité.



«Sayelle» Lady Fair Eaton

Prix courant 1.00 ch.

Prix spécial 8 pour **649**

Laine acrylique 4 brins. Bien choisie pour chandails, écharpes, mitaines et davantage. Lavable en machine. Tons unis de rouge cardinal, rose, canneberge, rose moyen, vieux rose, rose clair, mauve, turquoise, marine, bleu copen, pourpre, bleu ciel, noir, gris chine, blanc, bleu roi, écarlate, vert foncé, vert clair, beige chine, naturel, vert avocat, vert feuille, vert pré, brun, brun clair, avoine, viel or, or, jaune soleil, jaune clair, orange, orange foncé, rouille. Tons bigarres de rouge, bleu, pourpre, vert, pastels, orange, brun ou bleu/blanc/rouge. Peloton 2 oz.

Filé sport «Sayelle» Lady Fair Eaton

Prix courant .55 ch.

Prix spécial 8 pour **379**

Acrylique lavable en machine. En blanc, jaune, pastels bigarres, vert clair, aqua clair, pêche, mauve, cardinal, rose, rose vif, jaune soleil, orange bigarre, rose pourpre bigarre, brun foncé, vert pré, vert feuille, ton or, écarlate, bleu/blanc/rouge bigarres, marine, melon, vanille, naturel, bleu copen, pourpre. Peloton 1 oz.

Laine artisanale Lady Fair Eaton

Prix courant .79 ch.

Prix spécial 8 pour **539**

Acrylique 3 brins bien choisi pour travaux au crochet, à l'aiguille ou pour tapis au poinçon. Noir, gris, blanc, rouge marine, ton or naturel, vert olive clair, brun clair, brun foncé, orange moyen, rose, bleu copen, turquoise, bleu roi, framboise, rose vif, mauve, vert pomme, beige, vert foncé, orange, blanc orchidée, mandarine, limette, melon pourpre, canarie, turquoise foncé, jaune, ton or clair, orange brûlé, bleu ciel, brun noyer, gris foncé, bleu sarcelle, pourpre foncé, canneberge, havane, ton or, rouge claret, orange foncé, vert mousse, jade, vert clair, marine, bleu poudre. Peloton 2 oz.

Laine pour layette Lady Fair Eaton

Prix courant .60 ch.

Prix spécial 8 pour **399**

Acrylique et laine à 3 ou 4 brins. Facilité d'entretien remarquable. Blanc, rose, jaune clair, rouge, vert clair, aqua, ton or, brun, bleu moyen, marine, rose, noir, lavande, orange brûlé, vert mousse. Peloton 1 oz.

Laine Lady Fair Eaton de 3 ou 4 brins

Prix courant .65 ch.

Prix spécial 8 pour **439**

Souple acrylique 3 brins bien choisi pour les tricots de bébé. En blanc, rose, bleu ciel, jaune ou vert tendre. Peloton 1 oz.

Superlavable Lady Fair Eaton

Prix courant 1.19 ch.

Prix spécial 8 pour **799**

Cette laine porte le label de supériorité "superlavable"; lavable en machine et séchable sans chaleur à la machine également. Laine peignée en blanc, noir, rouge, jaune, orange, pourpre foncé, brun foncé, rouille moyen, rouille dorée, naturel, jaune tendre, marron, gris clair chiné, beige chine, vert foncé, vert tendre, rose clair, différents tons de rouge, bleu ou brun. Peloton 2 oz.

Fil à tapisserie Lady Fair Eaton

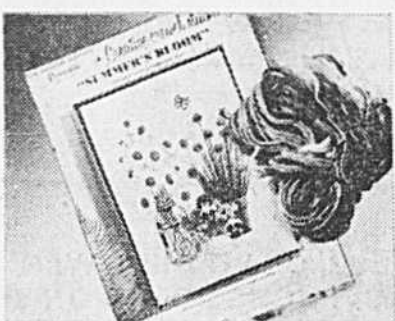
Prix courant .79 ch.

Prix spécial 8 pour **539**

Profitez de ce rabais pour faire provision de fil à tapisserie. Huitre, raisin sec, ton or pastel, bourgogne, ton or antique, noir, vert pastel, vert sauge clair, palissandre clair, bleu clair, naturel, blanc. Echeveau 1 oz.

Nécessaire de tableaux à broder Paragon

Prix spécial **799** et **1199**



"Summer's Bloom": un magnifique motif floral. Le nécessaire comprend: fils à broder, canevas de toile de coton d'aspect artisanal et dépliant explicatif. Cadre non compris. Donne environ 18" x 24".

Prix spécial **11.99**



"Birch Lane": superbe allée de bouleaux. Le nécessaire comprend: fils à broder, canevas de toile de coton d'aspect artisanal et dépliant explicatif. Cadre non compris. Donne environ 14" x 18".

Prix spécial **7.99**

Tambour sur pieds pour broderie

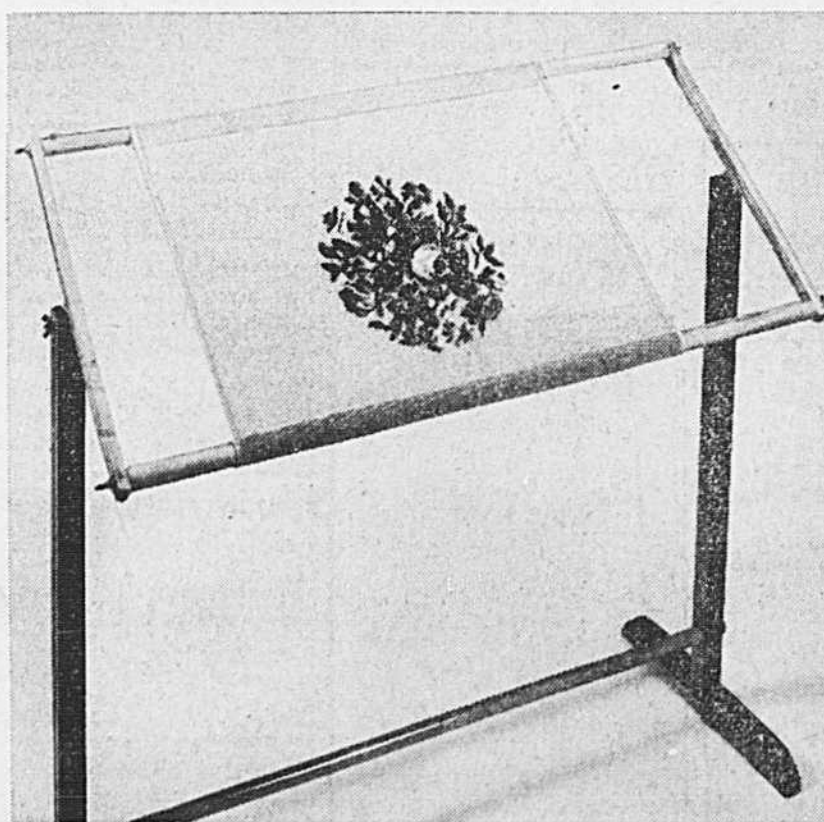
Prix spécial **2399**

Très pratique modèle sur pieds d'environ 27" de hauteur. Les bords se tournent au fur et à mesure que le travail avance. Rend le travail beaucoup plus facile.

Nécessaire à petits points

Prix spécial **499** à **1099**

Profitez de vos moments libres pour réaliser de petits chefs-d'oeuvre. Canevas à motif floral au centre. Bien choisi pour habiller le siège de vos chaises, pour tabourets ou encore comme tableaux. Quatre formats: 16" x 20". Prix spécial 4.99; 20" x 20". Prix spécial 5.99; 23" x 23". Prix spécial 7.99; 27" x 27". Prix spécial 10.99. Tel qu'illustré plus bas.



"Still Life": un sujet qui rehaussera la distinction de votre pièce. Le nécessaire comprend: fils à broder, canevas de toile de coton d'aspect artisanal et dépliant explicatif. Cadre non compris. Donne environ 18" x 24".

Prix spécial **11.99**

Non représenté Lattes et cadres pour blocage

Lattes en bois de 9" à 52".
Prix spécial **.84** à **1.80**

Cadres en bois de 9" à 52".
Prix spécial **1.34** à **2.94**

Nécessaire Bernat pour tapis

Prix spécial

2469

Le nécessaire vous offre tout ce dont vous avez besoin pour créer un magnifique tapis au crochet. Le motif "Sunburst" pour un tapis ordinaire ou encore comme pièce murale. Donne environ 31" de diamètre. Comprend: canevas de grosse toile, crochet, fils de couleurs assorties, bordure et dépliant explicatif.

Eaton Centre-ville (deuxième étage). Anjou, Pointe-Claire et Mail Cavendish (quartier Côte St-Luc), Rayon 224

842-9211 Livraison des commandes de 3.00 ou plus

EATON